Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 61 (1997)
Heft: 241-242

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Contemporary Research in Romance Linguistics. Papers form the 22nd Linguistic Symposium on Romance Languages El Paso/Cd. Juárez, February 1992, édité par Jon AMASTAE, Grant GOODALL, Mario MONTALBETTI et Marianne PHINNEY (Current Issues in Linguistic Theory, 123), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1995, 381 pages.

Ce volume est un recueil des communications présentées au 22e Symposium sur les Langues Romanes, qui continue la série des actes de ces symposiums publiées depuis 1982 pour la plupart dans cette collection. Il peut être considéré comme un échantillon représentatif des développements et des questions dominantes en linguistique romane outre-Atlantique (la plupart des contributions proviennent de chercheurs travaillant dans des universités américaines, avec quelques contributions mexicaines et canadiennes). Les études ayant pour objet l'espagnol prédominent largement, suivies des études se rapportant au français; des contributions isolées portent aussi sur le catalan, le portugais, le roumain et l'italien. Le recueil témoigne de la haute visibilité du paradigme chomskien (théorie du liage et de la rection, minimalisme) dans la linguistique romane américaine et de l'intérêt primordial porté aux phénomènes de morpho-syntaxe. L'élargissement du champ d'application de ce paradigme à la syntaxe historique, à la description d'états de langue antérieurs aux langues modernes et à la variation dialectale constitue indubitablement un développement salutaire, tant pour le paradigme que pour l'avancement de nos connaissances dans les domaines mentionnés.

Le volume est divisé en trois sections: *Phonology* (5 contributions), *Language Variation and Contact* (8 contributions), et *Syntax and Semantics* (10 contributions). On connaît bien les difficultés que pose tout essai de classification d'articles dont les approches théoriques et/ou les domaines se recoupent partiellement, et on sait que les larges divisions thématiques sont aussi largement arbitraires. Cependant, il est difficilement compréhensible que des articles traitant d'une problématique analogue avec des présupposés théoriques et des méthodes comparables, comme c'est le cas de la contribution de W. Ashby sur les structures présentatives du français et de celle de F. Ocampo sur l'ordre des mots en espagnol (par ailleurs les seules contributions «fonctionnalistes» ou «discursives» dans ce volume), doivent apparaître dans deux sections différentes. On a aussi du mal à comprendre pourquoi une contribution qui aborde explicitement un problème, sinon de variation, au moins de contact, comme celle de M.A.F. DeGraff sur les constructions copulatives en haïtien et en français, n'apparaît pas dans la section correspondante, tandis que la contribution de C.P. Otero, qui n'a pas le moindre rapport avec la variation (et qui constitue, d'ailleurs, un genre en soi) a le droit d'y figurer. L'organisation du volume semble être plutôt due à un déséquilibre un peu gênant qui favorise très nettement un certain type de questions syntaxiques.

La contribution de G. Elordieta et J. Franco (*On the status of sequences of liquids in Romance*, pp. 1-12) met en rapport le processus de perte des vibrantes en position implosive attesté pour le dialecte occitan de Vinzelles (ancien occitan [arbrë] > Vinz. [abrə]) avec l'instabilité des séquences de liquides identiques dans les langues romanes méridionales, qui sont affectées par des processus de perte et de dissimilation (*aratro* > esp. *arado, locale* > esp. *lugar*).

S. J. Hannahs (*Glide formation, prefixation and the phonological word in French*, pp. 13-24) traite des processus de formation de semi-voyelles dans la dérivation suffixale et de la nasalisation des préfixes *in-, en-* et *non-* en français. Son hypothèse est que le domaine pertinent pour ces processus est une unité prosodique (le mot phonologique, constitué par le radical et des suffixes ou par un préfixe) et non pas un niveau lexical (dérivationnel). Tandis que la formation de semi-voyelles est interne au mot phonologique, la nasalisation opère à la jonction entre deux mots phonologiques, notamment entre un préfixe et un radical. Pour rendre compte du comportement divergent des préfixes étudiés (*inimitable* [inimitabl] vs *enorgueillir* [ɑ̃norgœjir]), l'auteur suppose que le français possède aussi bien une règle de nasalisation que des voyelles nasales sous-jacentes.

J.-P. Y. Montreuil (*Coda weight and vowel length in Quebec French*, pp. 25-36) étudie la distribution de la quantité vocalique dans les syllabes fermées dans le cadre de la théorie moraïque. Il distingue quatre sources pour les voyelles longues : la perte d'un segment (moy.fr. [masle] > [mɑ:l], la compensation de la perte d'une nasale (*honte* [õ:t]), la compensation de la perte d'un cheva (*saute* [so:t]) et le contact avec une continuante sonore (*tir* [ti:r]), dont seuls les deux derniers processus sont opérants en synchronie. Le rallongement de la voyelle est interprété comme le résultat de la diffusion d'une more, qui se voit associée en fin de mot à une voyelle tonique précédente.

A. Morales (*On deletion rules in Catalan*, pp. 37-52) présente une critique des règles de suppression, ainsi qu'une analyse alternative des phénomènes de suppression (notamment de la suppression de /n/ et /r/, comme dans *cosí* [kuzí] vs *cosins* [kuzins], *voler* [bulé] vs *voler-ho* [buléru] et de la simplification des nexus consonantiques, comme dans *alt* [ál] vs *altet* [əltét]), en se servant de contraintes et de filtres. Il suppose que deux gabarits (*templates*) de niveau différent (qui agissent, en gros, sur les concaténations produites par la morphologie dérivationnelle et par la morphologie flexionnelle respectivement) contraignent les syllabes bien formées: le premier n'admet qu'une seule consonne en position implosive, tandis que le second en admet deux (pourvu que leur ordre suive une condition de sonorité décroissante). Ces gabarits rendent compte de l'apparition des consonnes en question, alors que les cas de suppression sont traités au moyen de filtres. La simplification des nexus consonantiques est dérivée d'un principe qui fusionne des segments identiques adjacents (*Obligatory Contour Principle*).

B. Tranel (*The representation of French final consonants and related issues*, pp. 53-78) fournit un état de la question très complet et très détaillé en ce qui concerne les traitements récents du problème des consonnes finales latentes dans les approches phonologiques non-linéaires. Toutes ces approches développent, bien que de façon parfois fort différente, l'idée selon laquelle les consonnes latentes ne sont pas prosodiquement légitimées, ce qui expliquerait leur non-réalisation phonétique. Les solutions proposées pour les cas de réalisation, notamment dans les contextes de liaison, sont aussi divergentes, et varient surtout en fonction des représentations adoptées pour les mots à segment initial vocalique et pour les mots avec *h* aspiré. La liaison sans enchaînement (comme dans

[.ʒa.vez.ɛ̃.rɛv.]) montre que la réalisation phonétique des consonnes finales latentes ne peut pas être réduite à un processus de formation de syllabes. L'auteur argumente de façon convaincante que la liaison en français, à cause de ses particularités, devrait être conçue davantage comme un processus spécifique, et non pas dérivée de principes universaux de formation d'attaques syllabiques. Les mots avec *h* aspiré se comportent à certains égards comme des mots commençant par consonne, à d'autres égards comme des mots commençant par voyelle et encore à d'autres égards de façon tout à fait idiosyncratique. En outre, (au moins chez certains locuteurs et pour certains items) les trois phénomènes diagnostiques (liaison, élision et enchaînement) peuvent recevoir des solutions indépendantes. Ces observations justifient une représentation des mots avec *h* aspiré comme des séquences commençant par une voyelle qui sont marquées dans le lexique comme des exceptions (obligatoires ou facultatives) à certains processus de sandhi.

Dans la contribution de D. Arteaga (*On Old French genitive constructions*, pp. 79-90), ce sont presque exclusivement les alternatives techniques disponibles actuellement pour la représentation des SN dans le paradigme génératif (hypothèse du Syntagme Déterminant et possible existence d'un nœud d'accord dans celui-ci[1]) qui intéressent l'auteur. On y apprend par conséquent peu sur les constructions évoquées dans le titre, à part le fait qu'elles existent.

W. J. Ashby (*French presentational structures*, pp. 91-104) fait une analyse quantitative de la distribution des SN introduisant des référents nouveaux dans un corpus oral. Les SN sont classifiés selon leur fonction syntaxique, dans une taxinomie qui traite séparément les SN compléments des structures présentatives en (*il*) *y' a* et en *avoir* avec un pronom sujet[2]. L'analyse des données avec le logiciel Goldvarb 2.0 montre que les structures présentatives (ainsi que les fonctions d'objet oblique et d'objet direct) favorisent l'apparition de référents nouveaux, tandis que la fonction de sujet (en particulier, celle de sujet d'un verbe copulatif ou de valence supérieure à 1) n'est que rarement associée aux référents nouveaux (elle n'est presque jamais associée à un référent *brand-new* au sens de E. Prince[3]). La prise en considération d'une variable d'animation permet de montrer que les structures présentatives sont préférées pour l'introduction de référents animés, dont l'occurence en position d'objet est moins probable. La dernière variable considérée (l'opposition entre SN «particularisants» et «généralisants») fournit une possible motivation pour le choix entre la structure présentative en *avoir* personnel et celle en (*il*) *y-a*.

L'article de M. Davies (*The evolution of causative constructions in Spanish and Portuguese*, pp. 105-122) constitue un examen particulièrement éclairant de l'évolution des constructions infinitives, non seulement avec *fazer*, mais aussi avec des verbes de perception et d'obligation ou permission. Il est fondé sur une analyse très fine d'un solide

---

(1) Cf. S. Abney, *The English noun phrase in its sentential aspect*, Thèse de doctorat, MIT, Cambridge Mass., 1987.

(2) K. Lambrecht: «Presentational cleft constructions in spoken French», in: *Clause combining in grammar and discourse*, éd. par J. Haiman et S. A. Thompson, Amsterdam, 1988, pp. 135-179.

(3) «Toward a taxonomy of given-new information», in: *Radical Pragmatics*, éd. par P. Cole, New York,1981, pp. 223-256.

corpus fournissant environ 7000 exemples de ces constructions[4]. L'hypothèse de l'auteur est que les constructions causatives au sens large étaient dans la langue ancienne des structures mono-propositionnelles (la construction infinitive enchassée y correspondrait à un simple SV), qui évoluent vers des structures bi-propositionnelles, dans lesquelles on trouve une vraie proposition infinitive (avec, notamment, un nœud d'accord). Cette évolution ne se produit pas en même temps pour toutes les constructions, mais commence par les enchassées des verbes d'obligation et de perception et ne touche qu'en dernier lieu les causatifs «centraux» *fazer* et *mandar*. Elle serait d'ailleurs plus avancée en portugais qu'en espagnol. L'auteur étudie quatre changements dans la syntaxe des causatifs en tant qu'indices de cette évolution: l'apparition graduelle du réfléchi dans les infinitives enchassées, la possibilité (attestée seulement dans la langue moderne) d'avoir des séquences *clitique-Vcaus-Inf-clitique* (esp. *nos iba a dejar sacarlo*), le passage d'un codage datif à un codage accusatif pour le sujet d'un infinitif transitif et le passage de l'ordre Infinitif-Sujet à l'ordre Sujet-Infinitif, ce dernier surtout en portugais. Le changement dans la nature syntaxique des constructions infinitives devrait, selon l'auteur, être mis en rapport avec la généralisation des constructions infinitives à sujet explicite en espagnol et de l'infinitif fléchi en portugais (deux données interprétables, dans le cadre théorique adopté, comme indices de l'existence d'un nœud d'accord pour l'infinitif, qui peut garantir leur statut propositionnel). Cet article est certainement une preuve de la fécondité heuristique de l'approche choisie.

Y. Lastra (*Is there an Indian Spanish*?, pp. 123-133) décrit certains traits de deux variétés de contact de l'espagnol au Mexique, celle des locuteurs Otomí de San Andrés Cuexcontitlan et celle des locuteurs Nahuatl de San Jerónimo Amanalco, sur la base d'échantillons du parler de 6 adultes et de 18 enfants de chaque communauté. Bien qu'elle conclue que les similitudes dans les traits grammaticaux des deux variétés ne justifient pas que l'on parle d'un «espagnol des Indiens», certains des traits évoqués (comme les problèmes généraux d'accord et les particularités dans l'usage des clitiques, des prépositions et des articles) coïncident, au moins superficiellement, avec des données d'autres variétés hispaniques de contact. La question de savoir s'il existe des traits constants de ces variétés est certes ambitieuse et délicate, mais elle mérite une attention particulière.

Le moins qu'on puisse dire de la contribution de C. Otero (*From Nebrixa's grammar to Cartesian language theory: a retrojective view*, pp. 135-166) est qu'elle est très personnelle: elle commence par une énumération des «faits de 1492» (découverte du Nouveau Monde, expulsion des juifs, première grammaire castillane) et finit par un succinct catalogue des tous derniers développements en grammaire générative. Entre les deux, on trouve des attaques virulentes contre Nebrija (qui, de façon vraiment «rétrojective», apparaît associé au régime de Franco et se voit reprocher de ne pas avoir atteint le niveau

(4) Le corpus comporte pour chaque langue des textes anciens, moyens et, pour la langue contemporaine, des variétés européennes et américaines, avec des échantillons de la langue parlée qui correspondent, pour les deux langues, exclusivement aux variétés américaines. L'hétérogénéité du corpus contemporain peut paraître délicate, étant donné qu'il y a à l'intérieur des deux langues une variation considérable et bien connue en ce qui concerne au moins deux phénomènes cruciaux, la position des clitiques et leur cas. Cependant, plusieurs remarques montrent que l'auteur est entièrement conscient de ce problème et peut limiter les distorsions possibles qui en résultent.

de la grammaire de Panini), une défense de *La linguistique cartésienne* et de son auteur, ainsi qu'une prise de position en faveur d'une histoire intellectuelle «évolutive» ou «rétrospective», qui devrait institutionnaliser la distorsion de perspective que l'on appelle *hindsight* en tant qu'approche de recherche. L'effet sur le lecteur est surtout gênant, et tant l'apologète que son objet en sont desservis. Par ailleurs, les inexactitudes typographiques (dont le reste du volume est loin d'être exempt) arrivent ici à leur plus grande concentration.

P. R. Petrucci (*The historical development of Rumanian /ɨ/*, pp. 167-176) récuse l'hypothèse selon laquelle le /ɨ/ roumain constitue un emprunt phonologique au Slave Commun. Il propose comme source de /ɨ/ quatre processus phonologiques internes au roumain et montre qu'il n'y a pas de correspondance systématique entre le /ɨ/ du Slave Commun et le /ɨ/ du roumain dans les emprunts. Il montre aussi que la distribution du /ɨ/ roumain, assez fréquent dans le vocabulaire hérité, diverge clairement de la distribution que l'on attendrait pour un segment phonologique emprunté (qui devrait apparaître le plus souvent ou même exclusivement dans les mots d'emprunt).

Malgré son titre (*Feature checking and the syntax of language contact*, pp. 177-185), la contribution de E.J. Rubin et A.J. Toribio présente peu de données sur le contact de langues. Elle constitue plutôt un résumé de la nouvelle théorie chomskienne de la vérification des traits casuels (*case checking*), que les auteurs comparent avec leur propre «contrainte de la tête fonctionnelle» pour expliquer les possibilités du changement de code dans le comportement des locuteurs bilingues. Selon cette hypothèse, la langue d'un complément devrait être la même que la langue de sa tête fonctionnelle, ce qui expliquerait le fait qu'on ne puisse pas avoir de changement de code entre un auxiliaire et son SV, entre un complémenteur et sa proposition, entre un déterminant ou quantificateur et son SN, etc. Les auteurs ne présentent dans cet article aucune confirmation empirique pour leur hypothèse, préférant s'embarquer à la place dans une présentation nécessairement très schématique du nouveau modèle chomskien.

M. Suñer et C. Lizardi (*Dialectal variation in an argumental/non-argumental asymmetry in Spanish*, pp. 187-203) s'occupent du problème de la position du sujet dans les interrogatives partielles en espagnol standard, qu'elles comparent avec les données de l'espagnol de Porto Rico. La différence essentielle est que la plupart des variétés de l'espagnol exigent un sujet postverbal si le syntagme *qu-* antéposé est un argument sélectionné par le verbe, tandis que les variétés des Caraïbes permettent des sujets préverbaux dans la même configuration. De cette façon, des séquences comme *¿Desde cuándo su esposo es alcohólico?* (sujet préverbal et syntagme *qu-* non argumental) sont grammaticales dans toutes les variétés, alors que des séquences comme *¿Qué la gente va a decir?* (sujet préverbal et syntagme *qu-* argumental) ne le sont que dans celles des Caraïbes. La solution adoptée pour expliquer la distribution asymétrique en «espagnol standard» consiste à introduire un trait d'accord [+S(électionné)] commun au syntagme *qu-* et au verbe dans le cas des syntagmes argumentaux, ainsi qu'une condition d'accord qui empêche l'apparition en surface de tout autre élément lexical sélectionné entre les constituants qui portent ce trait d'accord. Pour ce qui est des variétés des Caraïbes, les auteurs supposent que la position préverbale des sujets dans les questions (qui prédomine pour les pronoms) est due à la généralisation aux questions (ainsi qu'aux exclamatives et aux constructions infinitives) du principe d'ordre opérant dans les déclaratives, dans lesquelles les sujets présupposés (thématiques) sont préverbaux. D'autres données concernant les adverbes et les détachements à gauche admissibles ou non en position préverbale confirment l'asymétrie

entre syntagmes *qu-* argumentaux et non-argumentaux en espagnol standard et l'inexistence de cette asymétrie dans les variétés des Caraïbes. C'est un article riche en observations très fines, qui découvre et systématise des corrélations très intéressantes sur l'ordre des mots dans les interrogatives partielles.

La contribution de D. Bouchard (*Primitives, metaphor and grammar*, pp. 205-236) est de nature plutôt théorique et programmatique. Bien que l'on puisse être très sensible aux critiques adressées par l'auteur au traitement du rapport entre syntaxe et sémantique en grammaire générative (en particulier, au problème du manque d'isomorphisme entre les représentations, à la tendance à intégrer des informations provenant de la connaissance du monde dans les représentations linguistiques, avec la prolifération de structures polysémiques qui en résulte, ainsi qu'au statut peu clair des rôles thématiques), la lecture de l'article reste néanmoins assez difficile et les études de cas présentées, qui portent sur certaines utilisations des verbes *aller* et *venir* en français, ne semblent pas particulièrement éclairantes.

M. A. De Graf (*On certain differences between Haitian and French predicative constructions*, pp. 237-256) traite de la distribution et du statut syntaxique de la particule *se* en haïtien et de sa probable source française, *c'est*. Malgré une ressemblance superficielle dans leur distribution, qui touche à l'apparition (obligatoire en haïtien et préférée en français) de *se/c'est* entre le sujet et un SN introduit par un déterminant en position d'attribut, l'auteur montre que les constructions en *se* diffèrent des constructions à sujet détaché du français en ce qui concerne (1) leur contour d'intonation, (2) leur impossibilité d'apparaître devant un attribut adjectival, (3) leur comportement par rapport aux principes de la théorie du liage (*c'(est)* comme sujet d'une enchassée donne obligatoirement lieu à une interprétation disjointe par rapport au sujet de la phrase matrice, ce qui n'est pas le cas pour *se*), (4) le fait que *se* n'a pas de traits d'accord, tandis que *c'(est)* est une 3e pers. sing. et (5) le fait que le syntagme précédant *se* (mais non pas *c'(est)*) peut apparaître dans une construction à montée. Ce qui est particulièrement intéressant est que *se* se trouve en distribution complémentaire avec les marqueurs de temps – mode – aspect, avec la négation et avec le complémenteur. Selon l'hypothèse de l'auteur, *se* constitue un nominal résomptif nécessaire en l'absence d'un élément qui régisse la trace du sujet. Les structures qui le contiennent ne sont ni des structures à détachement ni des structures à copule, mais elles pourraient constituer une étape intermédiaire dans le développement, attesté dans nombre de langues, qui va des unes aux autres.

J. Lema (*Distinguishing copular and aspectual auxiliaries: Spanish ser and estar*, pp. 257-274) essaie de réduire le constraste entre *ser* et *estar* à une différence syntaxique: le premier serait une copule, alors que le second serait un auxiliaire aspectuel tant dans la périphrase avec le gérondif que dans la construction avec des attributs adjectivaux. Le nombre de faits évoqués pour appuyer cette hypothèse (certains d'entre eux bien connus et presque triviaux, d'autres constituant, en revanche, des observations originales) va un peu au détriment de l'analyse: on aurait souhaité une sélection qui permette une discussion plus approfondie. L'auteur constate une asymétrie particulièrement intéressante en espagnol médiéval, qui en apparence exclut les formes analytiques du futur et du conditionnel (c.-à-d. les séquences *V-clitique-désinence*) quand le verbe est un auxiliaire aspectuel, ainsi que des différences dans les possibilités d'antéposition de *ser* et de *estar*. Ce sont des données assez subtiles qui auraient mérité une attention plus soutenue.

La contribution de E. Mejías-Bikandi (*The VP-internal subject hypothesis and Spanish sentence structure*, pp. 275-289) applique à l'espagnol les hypothèses de M. Diesing[5] sur les deux positions syntaxiques du sujet (à savoir, interne ou externe au SV) et sur la façon dont la syntaxe détermine la partition sémantique de la proposition en un Restricteur et une Matrice. L'auteur suppose que les sujets préverbaux peuvent, en espagnol, être externes ou internes (alors que les sujets postverbaux sont toujours internes), en s'appuyant sur les interprétations génériques ou existentielles des sujets indéfinis singuliers et sur les possibilités de contrôle dans les propositions infinitives antéposées. Les données ne sont pas toujours très tranchées (par exemple, il semble possible d'obtenir une lecture non-générique pour le sujet de *Un hombre apenas bebe vino*, qui serait exclue d'après l'auteur et tous les contrastes d'acceptabilité évoqués pour les faits de contrôle et de position sont des contrastes «faibles», comme l'indiquent les *??* au lieu de l'astérisque). Néanmoins, la question de deux «types» différents de sujets, dans son rapport avec l'opposition thétique-catégorique et avec l'ordre des mots, reste une question cruciale.

F. Ocampo (*The word order of constructions with a verb, a subject and a direct object in spoken Spanish*, pp. 291-305) présente une analyse quantitative de l'ordre des mots dans un corpus oral de l'espagnol d'Argentine, prenant aussi en considération des données d'intonation (trois degrés d'accent, pauses, saillance perceptuelle). S'appuyant en partie sur les études de C. Silva-Corvalán[6], l'auteur distingue six facteurs (qu'il appelle fonctions pragmatiques) qui motivent la variation dans l'ordre des mots: l'ordre des mots informationnel, le foyer de contraste, l'objet direct focal, l'objet direct topique, l'information contraire aux expectatives et la focalisation du commentaire. Il analyse aussi la fréquence des sujets et des objets introduisant des référents nouveaux dans l'ordre des mots informationnel (SVO), et ne trouve aucune occurrence de sujets préverbaux *brand-new*. La classification de ces «fonctions pragmatiques» n'est pas traitée en profondeur, et on peut se demander si les exemples attribués aux deux dernières classes, avec ordre VSO et VOS, dans lesquelles l'accent primaire tombe sur le verbe et sur l'objet, respectivement, ne devraient pas être plutôt analysées comme des détachements à droite, dans lesquels les constituants après l'accent primaire sont des *after-thought topics* ou des *tails*[7].

C. Parodi (*Verb incorporation and the HMC in XVIth century Spanish*, pp. 307-317) analyse les constructions *participe-auxiliaire* en espagnol du XVIe. Elle rejette l'hypothèse du mouvement long de tête due à M. L. Rivero et J. Lema[8], car celle-ci ne permet pas de

---

(5) «Bare plural subjects and the stage/individual contrast», in: *Genericity in natural language*, éd. par M. Krifka, Tübingen, 1988, pp. 107-154. Cf. aussi, du même auteur, *Indefinites*, Cambridge Mass., 1992.

(6) «On the interaction of word order and intonation: some OV constructions in Spanish», in: *Discourse perspectives on syntax*, éd. par F. Klein-Andreu, New York, 1983, pp. 117-140.

(7) Cf. T. Givón «Topic, pronoun, and grammatical agreement», in: *Subject and topic*, éd. par Ch. Li, New York, pp. 154 sq.; S. Dik, *The theory of functional grammar Part I: The structure of the clause*, Dordrecht, 1989, Chap. 13.

(8) «Long head movement: ECP vs HMC», in: *Proceedings of NELS 20*, éd. par J. Carter et al., Amherst, 1990, pp. 333-347.

rendre compte du fait que seuls les clitiques (et possiblement la négation) peuvent intervenir entre les deux éléments, et elle suppose que le participe antéposé forme, par incorporation, un constituant avec l'auxiliaire. La motivation principale pour l'antéposition proviendrait d'une stratégie de focalisation, qui est aussi opérante dans les subordonnées. La discussion est très technique et l'auteur ne donne pas d'indications explicites concernant le corpus examiné.

M. Pool (*Non-thematic datives in Spanish*, pp. 319-331) fait aussi appel à la théorie de l'incorporation(9) dans son analyse des datifs bénéfactifs et possessifs, pour lesquels elle essaie de fournir un traitement syntaxique analogue à celui des datifs sous-catégorisés par le verbe (mais différent, apparemment, de celui réservé aux datifs éthiques et aux datifs d'intérêt). Elle met en évidence les difficultés que pose la distinction entre arguments et adjoints dans le cas des datifs bénéfactifs et attribue les ambiguïtés bien connues des constructions datives aux conséquences de l'incorporation.

J. Rooryck (*Restricting relativized minimality: the case of Romance clitics*, pp. 333-354) étudie, pour l'ensemble des langues romanes, la question de la position des clitiques avec les impératifs positifs et avec les infinitifs. Il essaie de rendre compte de la distribution observée en supposant que tant les impératifs que les infinitifs possèdent un trait d'accord temporel *[- realized]*, qui constituerait une anaphore dans le sens de la théorie du liage. La montée des clitiques, soumis eux aussi aux principes de la théorie du liage, serait bloquée dans ces cas par la condition sur la rection formulée par L. Rizzi(10) sous le nom de minimalité relativisée: celle-ci a l'effet d'empêcher une relation de rection quand un autre élément régissant potentiel intervient entre le clitique et sa trace. Certaines analogies entre l'interprétation préférée du clitique anaphorique *se/si* dans les constructions impersonnelles et celle des sujets d'une construction infinitive non régie par le verbe sont évoquées en appui de la nature anaphorique du trait d'accord supposé pour les infinitifs, et ces données sont mises en rapport avec le fait que l'impératif ne possède des formes propres que pour la 2e pers. et pour la 1re pers. pl. (ce qui coïncide avec les interprétations préférées des deux autres constructions). Dans les trois cas, on aurait une anaphore qui n'est pas régie dans son domaine et qui recevrait une interprétation pronominale par défaut.

M. Uribe-Etxebarria (*On the nature of SPEC/IP and its relevance for scope asymmetries in Spanish and English*, pp. 355-366) explore la question des effets de portée associés avec la position post- ou préverbale d'un sujet quantifié dans les enchassées dont on a extrait un élément *qu-* (esp. *¿A quién dices que amaba cada senador?/¿A quién dices que cada senador amaba?*). Du fait que le sujet préverbal possède dans ces contextes une portée étroite par rapport à l'élément *qu-*, ce qui n'est pas le cas en anglais, elle déduit que la position préverbale SPEC/IP est de nature différente en espagnol et en anglais. Comme c'est presque toujours le cas avec les effets de portée et avec l'extraction d'éléments *qu-* d'une enchassée, les données sont loin d'être claires.

La contribution de I. Vogel et D.J. Napoli (*The verbal component in Italian compounds*, pp. 367-381) est la seule à aborder un problème de morphologie au sens strict, celui de la nature de l'élément verbal dans les mots composés du type *lavapiatti*. Leur

(9) Cf. M. Baker, *Incorporation: a theory of grammatical function changing*, Chicago/Londres, 1988.

(10) *Relativized minimality*, Cambridge Mass., 1990.

hypothèse est qu'il s'agit d'une forme radicale, formée par la combinaison de la racine avec la voyelle thématique (qui se voit affectée par une règle de montée de la voyelle dans les verbes de la 2e conjugaison, comme dans *spremere* > *spremi(limoni)*), et non pas d'une forme fléchie (comme le veulent certaines approches traditionnelles). Elles traitent en détail les alternances morphologiques dans la racine (augmentation en *-isc-, dittongo mobile*), qu'elles mettent en corrélation avec la place de l'accent tonique, et cherchent confirmation pour leur hypothèse dans l'analyse des composés nouveaux produits par 16 informateurs. Elles étendent leur interprétation aux formes de l'impératif qui coïncident formellement avec l'élément verbal des composés et qui seraient, elles aussi, des formes non-fléchies, et examinent sous cet angle la question des impératifs négatifs qui admettent tant l'enclise que la proclise.

Bien que le niveau des contributions soit inégal et que la lecture de la plupart d'entre elles reste ardue pour les chercheurs ne possédant pas une familiarité active avec l'approche générative dans ses versions les plus récentes, le volume est tout à fait recommendable. La raison en est que la plupart des contributions présentent un intérêt qui va bien au-delà des questions internes à la théorie, dans la mesure où elles mettent en lumière des faits peu connus et qu'elles proposent souvent des corrélations nouvelles et éclairantes entre ces faits. Le haut niveau technique des contributions aurait mérité une présentation matérielle plus soignée.

Brenda LACA

Pieter van REENEN / Margot VAN MULKEN, with the assistance of Janet DYK (éd.), *Studies in Stemmatology*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 1996, XVI + 311 pages.

Le nom de Lachmann est évoqué à maintes reprises, et pour cause, dans ce beau volume, qui contient une sélection des communications aux Colloques d'Amsterdam 1990-93 où furent élaborées les bases de la discipline de la stemmatologie telle que la pratiquent les participants, c'est-à-dire à l'aide de l'ordinateur. Seul l'ordinateur est en fait capable d'ingurgiter et de classer les milliers voire les millions de variantes afin d'en extraire le sens. Le recueil se divise en trois: approches méthodologiques (6 études); observations relatives à des sujets plus précis (2); applications de la méthode à des traditions manuscrites (2). Certains articles seront sans doute d'un accès difficile pour le non-initié; mais la majorité se lit assez facilement même par le profane (que je suis). Pour tous ceux qui doivent s'occuper de traditions manuscrites compliquées (soit: avec plus d'un seul manuscrit), les résultats de la méthode exposée ici méritent d'être examinés de près: c'est que nous assistons à la fois au couronnement du travail des équipes de Dees et de van Reenen, donc à une belle réussite de cette interdisciplinarité tant prônée et si peu poursuivie – et financée – et en même temps, semble-t-il, aux débuts d'une méthode scientifique objective (dans la mesure du possible), et sûre, qui permettra le classement efficace et durable de textes à tradition enchevêtrée comme le *Perceval*. La complexité effarante du traitement informatique et cladistique n'est pas l'essentiel, du moins pour le philologue: l'intéressant, bien entendu, c'est le résultat. Pour les lecteurs de la RLiR, donc, les articles les plus importants dans ce volume seront sans doute ceux où il s'agit précisément de la mise en opération des ordinateurs au service de notre discipline. Sont traités ici: *Yvain* (Ben J.P. Salemans, 'Cladistics or the Resurrection of the Method of

Lachmann'); Chaucer (Peter M.W. Robinson, 'Computer-Assisted Stemmatic Analysis and 'Best-Text' Historical Editing'); les textes de *l'Alexandre* en latin (J.B. Voorbij, 'Medieval Dossiers and Modern Stemmas'); le *Charroi de Nîmes* (Pieter van Reenen et Lene Schøsler, 'From Variant to Pedigree in the *Charroi de Nîmes*'). Un index utile permet de retrouver les mots-clés (exemple: 'variants', auxquelles est consacrée toute une colonne de l'index), les manuscrits, les textes, etc.

La *reductio ad absurdum* de la méthode anti-bédiérienne (et on l'a proposée) serait de publier (de façon électronique) tous les manuscrits, en fac-similé et en transcription plus ou moins retouchée par un éditeur devenu plus ou moins invisible. Au lecteur de faire son choix et de créer 'son' texte à lui. C'est une solution qui a ses avantages à condition bien entendu que le travail de transcription et les interventions de l'éditeur – car il n'y a pas de texte sans intervention – soient faits sérieusement et avec compétence. Mais à vrai dire, ce n'est pas ce que nous propose – nous offre – la stemmatologie. Bien au contraire: le produit final sera l'édition critique dans tous les sens du mot. Bédiériste ou non, nul ne pourra désormais négliger les fruits des recherches qui sont présentés dans les *Studies* de Pieter van Reenen et Margot van Mulken. Ce volume est une belle introduction à cette science éblouissante et prometteuse d'un avenir philologique enrichi par la précieuse coopération qui a eu lieu parmi nos collègues néerlandais.

D.A. TROTTER

Guy HAZAËL-MASSIEUX, *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, 374 pages.

Il s'agit d'un recueil d'articles, rédigés entre 1980 et 1993 (date de sa mort), par un des chercheurs les plus importants du domaine créole. Il présentait la particularité d'être un véritable romaniste (agrégé d'espagnol) et de le montrer dans ses travaux, qui ont surtout porté sur le créole de la Guadeloupe, envisagé sous tous ses aspects, historiques et culturels, politiques, sociaux et linguistiques. Un avant-propos [5-10] de R. Chaudenson, présente excellemment les acquis scientifiques que nous lui devons. La Société de Linguistique Romane est honorée de l'avoir eu pour membre (il avait présenté de belles communications, publiées dans les Actes et reprises ici, lors de nos Congrès de 1983, 1986 et 1989) et notre Revue regrette de ne pas avoir eu l'occasion de publier un article de lui. Mais à Aix-en-Provence, il a creusé un sillon qui restera longtemps fertile.

Gilles ROQUES

Massimo PITTAU, *Ulisse e Nausica in Sardegna e altri saggi*, Nuoro, Insula, 1994, 251 pages.

M. Pittau a bien fait de réunir dans ce livre quinze travaux parus (ou présentés) entre 1989 et 1994 («Prefazione», [7-] 8[1]). Effectivement le romaniste aurait eu fort peu de chances de prendre connaissance de ces écrits, parus dans les *Actes* de congrès comme ceux de *l'Africa romana* (nrr. VI, VIII, IX) ou *Languages of the Mediterranean* (III) ou

(1) Les n°s IV et XII sont dépourvus de référence bibliographique. Cette dernière étude («L'iscrizione nuragica in lettere latine nel nuraghe *Áidu 'Entos*») est parue depuis dans *Studia ex hilaritate*. Mélanges de linguistique et d'onomastique sardes et

encore dans des publications sardes telles *La grotta della vipera* («Rivista trimestrale di cultura», XIII), *S'Ischiglia* («Rivista mensile di Poesia, Letteratura e Arte di Sardegna», XIV), *Quaderni bolotanesi* («rivista sarda di cultura» d'un bon niveau scientifique, XI) et *L'Ortobene* (hebdomadaire du diocèse de Nuoro, V), etc.

On ne s'étonnera point que tous ces écrits se rapportent à ce petit continent qu'est la Sardaigne. Mais les intérêts de l'auteur le conduisent de l'Odyssée (I) jusqu'aux dialectes modernes (XIII, XIV), de «Geronticidio, eutanasia e infanticidio nella Sardegna antica» (mais aussi à l'époque moderne, VI) jusqu'à «Grazia Deledda per Giacinto Satta: un amore giovanile?» (XV), petit chef-d'œuvre de recherche biographique qui découvre un jeune amour – platonique – du futur prix Nobel de littérature [225-231].

Mais, comme il fallait s'y attendre, l'objet de la plupart des études se situe dans l'Antiquité (I-XIII). Il y va, p. ex., de «La localizzazione dei *Galillenses* e dei *Patulcenses* nella Sardegna romana» [123-132](2) ou de «La *Neapolis* della Sardegna: emporio punico oppure greco?» [109-121]. Dans cette dernière, M.P. voit, sans doute avec raison, une fondation des Grecs massaliotes (comme l'*Ampurias* sarde, mais aussi *Olbia*) du VIe s. av. J.-Chr. [117 s.](3) – L'objet d'une autre contribution sont «I relitti linguistici fenicio-punici in Sardegna: nuove considerazioni» [79-95] qu'il passe sommairement en revue d'après les écrits de M.L. Wagner(4) et un nouvel examen de la question de la part de G. Paulis(5). Puisqu'il ne peut s'agir de discuter ici les exemples fournis par M.P., il suffira de noter que, de toute façon, ils sont peu nombreux, à savoir une demi-douzaine d'appellatifs et un toponyme (*Magomadas*). Il a certes éliminé cinq autres noms que Wagner avait considérés comme phéniciens(6) – et je me rangerai à son avis –, mais même une douzaine de mots qui auraient survécu en Sardaigne ne sauraient changer le fait que l'apport sémitique s'y limite à une quantité négligeable. M.P. part ainsi en guerre contre de nombreux chercheurs, surtout historiens, qu'il voit frappés de «feniciomania» [88 s.](7). – Ensuite, M.P.

---

romanes, Strasbourg-Nancy 1996 (= *TraLiPhi* 33/34) 381-395 (cf. ici *RLiR* 60 [1996], 525 - 535), mais sans les illustrations [192, 205, 207-209] ni la première phrase p. 202.

(2) La localisation se base sur un certain nombre d'hypothèses. La correction de certaines formes antiques – *Oeliem* en *Olbiam* (au point de vue paléographique, *Olian* serait plus proche) [126] et *Biora* en *Flora* [127] – ne saurait convaincre. - M.P. croit avoir «buone prove per affermare che nella lingua dei Sardi/Nuragici c'era indifferenza fra la consonante *-l-* debole e quella *-ll-* forte» [214]. Mais les «preuves» citées *Gol(l)ei, Ollol(l)ai, Biscol(l)ai, Tertíl(l)o, Iril(l)ai, Osal(l)a, Usel(l)is* [124 s.] ne témoignent que d'une relative indifférence manifeste surtout dans la notation moderne; le *-ll-* antique resp. médiéval serait d'ailleurs passé à *-dd-* suite à la cacuminalisation bien connue.

(3) Je suivrai volontiers M.P. lorsqu'il pense que «*Othoca* potrebbe essere un toponimo non fenicio-punico [= *Utica*] – come finora tutti hanno ritenuto e detto – bensì paleosardo» eu égard à une quarantaine de toponymes commençant par *Ot(t)-*, *Otz-*, (e *Oθ-*) [115].

(4) Résumés dans *La lingua sarda*, Bern ²1980, 137-152.

(5) «Sopravvivenze della lingua punica in Sardegna», *L'Africa romana*, Atti del VII convegno di studio, Sassari 1990, 599-639.

(6) *La lingua sarda*, 140-146.

(7) On sait qu'en matière de toponymie, G. Spano, dans son *Vocabolario sardo geografico patronimico ed etimologico*, Cagliari 1872 (réimpr. Cagliari 1972), avait affublé d'une étymologie phénicienne la plupart des toponymes sardes.

tente d'interpréter une «Nuova iscrizione etrusca rinvenuta in Sardegna» [97-108], dans laquelle il propose de voir l'épitaphe d'un légionnaire étrusque aux services de Carthage et mort vers 300 av. notre ère.

Dans d'autres études, il est question d'Étrusques d'une autre époque, à savoir de mille ans plus anciens. On sait que depuis vingt ans, M. Pittau soutient, des citations d'anciens auteurs à l'appui, la thèse d'une parenté entre les Étrusques et les Paléosardes et leurs langues respectives [105] dans ce sens que les Tyrrhéniens, appelés aussi *Tusci* et *Etrusci*, venus de la Lydie au XIIIe s. av. J.-Chr. environ [60 s.], seraient d'abord arrivés en Sardaigne avant de se diriger vers l'Étrurie [61]. Dans cet ordre d'idées, il est important de trouver des correspondances entre deux langues dont l'une – l'étrusque – n'est guère connue et l'autre – le paléosarde – ne l'est pas du tout, ce qui complique singulièrement la tâche à laquelle M.P. s'est attelé. Ainsi, dans «Una desinenza del plurale nel paleosardo e nell'etrusco» [47-51], il tente de prouver qu'à *-r*, signe du pluriel en étrusque, correspondrait le *-r* de nombreux toponymes paléosardes, p. ex. *Ardar* (> *Ardara*), *Ithir* (> *Ittiri*), *Nugor* (> *Nuoro*), et même *-or* pour lequel il cite cinq paires comme les top. *Nurki - Núrcoro* ou *Telti - Téltoro* [48 s.], interprétés comme singulier et pluriel.

Une fois de plus(8), M.P. s'attaque à «L'etimologia del vocabolo paleosardo *nuraghe*» [39-46], et il estime «di avere finalmente trovato la soluzione del tutto soddisfacente del vocabolo» [42]. Si je ne puis m'en déclarer tant satisfait, la raison en est que l'Auteur, cette fois-ci, n'a pas classifié les nombreuses formes citées selon les différents radicaux *nur(r)-*, *nor(r-)-*, *nurak-* et *mur(r)-*(9), mais les a énumérées en bloc, distinguant seulement la base simple (s.v. *mura*(2)) de celle élargie au moyen de *-ak* (s.v. *murághe*) [43 s.]. En fait, il faudrait un examen détaillé de toutes ces formes qui, déjà dans cette bipartition sommaire, ne se trouvent pas toujours à leur place(10), puis on ne devrait pas privilégier les formes en *m-* – qui ne représentent qu'une minorité – en choisissant comme lemmes *mura* et *muraghe*, et enfin il serait indiqué de citer au moins un cas semblable si l'on postule – en plus des variations *-r-/-rr-* et *-u-/-o-* – l'équivalence des radicaux *nur-* et *mur-*. L'importance que revêtent les formes commençant par *mur-* réside dans le fait que M.P. veut relier ce radical paléosarde au lat. *murus* par un *muera/mura* étrusque [45] dont il conviendrait d'abord de prouver l'existence.

Cependant, le lat. *murus* fait partie des mots dépourvus d'une étymologie indo-européenne et que M.P. essaie de faire remonter à l'étrusque(11), langue qui serait apparentée au paléosarde. Or, il est étonnant de constater que celui qui est parvenu le plus à miner cette position pour le moins intéressante, est M.P. lui-même en déclarant aussi indo-européens et l'étrusque et le paléosarde [36, 61, 65, etc.].

En effet, une telle vue s'impose dès qu'on croit ces deux langues apparentées au lydien, langue classée indo-européenne. Malheureusement, les éléments connus de cette langue n'ont pas encore fourni des rapprochements probants avec les deux langues «tyr-

---

(8) Cf. auparavant *Problemi di lingua sarda*, Sassari 1975, 85-107 («L'etimologia del vocabolo *nuraghe*»).

(9) *Ib.*, 94-98, M.P. les avait séparés.

(10) Ainsi, *muragádda*, etc. [44] représente le même type que *muradda/Muradda* [43]; *Nuragiaras* [44] n'est pas un dérivé de *nurak-*, mais un composé avec *mura*, etc.

(11) Cf. particulièrement *Lessico Etrusco-Latino comparato col Nuragico*, Sassari 1984.

rhéniennes»[12]. Remarquons en passant que les «tyrrhéniens», ces «costruttori di torri»[13], ont construit plus de 6.000 *nurakes* en Sardaigne, mais aucun en Toscane[14]. Et on n'a pas encore rencontré, si je ne me trompe, une affinité génétique particulière entre Sardes et Toscans[15] ou les descendants des Lydiens en Turquie.

Quoi qu'il en soit, avec «Un pronome indoeuropeo nel nuragico e nell'etrusco» [53-61], M.P. présente 18 mots sardes – appellatifs et noms propres – commençant par *θ-* (centr.), *t-* (log.) ou *ts-* (camp.) dans lequel il voit un «prefisso (che) non è altro che l''articolo determinativo' paleosardo o nuragico» [53] et qui serait sans rapport avec le *ta-* berbère – c'était la thèse de M.L. Wagner –, mais qui correspondrait au «pronome dimostrativo etrusco *ta, ita, eta* = 'questo-a'» [60] d'un côté et au pronom démonstratif indo-européen **to-, ta-, tio-* [61] de l'autre. Afin de prouver sa thèse, M.P. cite des formes dépourvues de cet «article», à savoir sardes, p. ex. *álinu* 'aune' (pour *Tálinos*), latines, p. ex. *iugulum* (pour *θukru* 'cou', comme Wagner) et même, dans le cas de *θanda* 'coquelicot', le prov. *ander* [57]; mais tous ces exemples, assez hétéroclites, sont susceptibles d'être expliqués d'une façon différente. Ceci vaut également pour «Monte Ortobene: 'Monte del Sol Levante'» [63-66], lorsque *Ortovene*, dans une étymologie ingénieuse, est ramené à l'adj. latin *ortivus* (dérivé de *ortus*, part. p.p. de *oriri*) ou un correspondant paléosarde, suffixé à l'aide de *-ene* que M.P. rapproche de l'étr. *-enal/-enna* [65]. Mais étant donné qu'à part le suffixe *-ene*, le radical *ort-* se retrouve dans une soixantaine de toponymes d'origine paléosarde[16] et que d'autres contiennent souvent l'élément *-ov-*[17], il est peu probable que la nouvelle étymologie soit la bonne. – «L'iscrizione nuragica in lettere latine del nuraghe *Áidu 'Entos*» [189-209] daterait, selon M.P., du Ier s. de notre ère [203] et serait «una iscrizione di carattere religioso in lingua nuragica» [204]. Elle est connue depuis une vingtaine d'années et fournit la première attestation du mot *nurake* sous la forme de *nurac*[18]. Dans ce travail, l'Auteur, s'élevant contre «quegli archeologici che hanno presentato la civiltà nuragica come una 'civiltà illetterata ed analfabeta'» [200], passe en revue une demi-douzaine d'inscriptions[19] en lettres latines, grecques ou bien en «caratteri misteriosi» [201] susceptibles de représenter du paléosarde, mais résistant, bien entendu, à toute tentative de traduction.

«Latifondisti, coloni, liberti e schiavi romani in Sardegna» [133-187] ont laissé leurs traces dans l'onomastique de l'Ile. M.P. les réunit dans une liste comme l'avait fait G.D.

---

(12) Dans *La lingua dei Sardi Nuragici e degli Etruschi*, Sassari 1981, M. Pittau a présenté près de 30 rapprochements toponymiques, à commencer par l'élément *Sard-* («La Lidia patria dei Sardi», 36-39).

(13) *Lessico Etrusco-Latino...*, 18.

(14) M. Pittau a tenté une explication de ce fait dans *La lingua dei Sardi Nuragici...*, 114-116 («La mancanza dei nuraghi in Etruria»).

(15) Cf. la bibliographie donnée par H. Goebl dans «La convergence entre les fragmentations géo-linguistique et géo-génétique de l'Italie du Nord», *RLiR* 60 (1996), 25-37, 28 et 35-37.

(16) Cf. G. Paulis, *I nomi di luogo della Sardegna* I, Sassari 1987, 442 s.

(17) Cf. *Toponomastica barbaricina*, Nuoro 1997, carta 9.

(18) «La forma protosarda della parola *nuraghe* alla luce dell'iscrizione latina di *Nurac Sessar*, (Molaria)», *Epigrafia e Antichità* 12 (1993), 537-542.

(19) Cf. G. Paulis, *La lingua dei Sardi Nuragici...*, 116-121 («I Sardi Nuragici e la scrittura») et 277.

Serra[20] et récemment, pour les toponymes seuls, G. Paulis[21]. Avec 540 noms, sa liste est bien plus riche que celles de ses prédécesseurs, même si pour 30 % des noms on devait choisir une explication différente [179]. M.P. avait reproché à Serra «frequenti infrazioni delle norme della fonetica storica» [133], mais ses étymologies ne sont pas exemptes de ce genre d'erreur non plus. Ainsi, asd. *Amisi* ne peut provenir d'*Amiti(us)* [141][22], ni le top. *Iselle* d'*Iselli(us)* [156] (*-ll-* > *-dd-*), ou *Lula* (< asd. *Lugula*) de *Lucula* [157] (le *-k-* y est conservé)[23]. Parfois on se demande si certains anthroponymes sont vraiment pertinents, p. ex. *Pistore* [167] ou *Viola* (prénom) [178][24]. Il aurait donc été souhaitable que M.P. séparât les toponymes, peut-être plus probants, des anthroponymes médiévaux. S'il y inclut les formes en *-i* de ceux-ci, il a parfaitement raison pour des raisons formelles; seulement il ne s'agit certainement pas de la survivance du génitif latin [135] – ce qui serait sans parallèle dans ce domaine – mais bien du vocatif des noms en *-ius*, correspondant aux vocatifs en *-e* des noms en *-us*, p. ex. *Marke* < *Marce* [136]. – De toute façon, le nombre de noms d'origine latine attestés en Sardaigne se révèle assez important. Le fait d'en trouver aussi au centre montagneux de l'Ile induit M.P. à parler de «Coloni e [di] schiavi importati in forze dai nuovi padroni della Sardegna e della Barbagia» [183], ce qui me paraît cependant discutable. Il est vrai que cette interprétation des faits permettrait de résoudre l'énigme de la romanisation du centre: «*è...più ovvio ritenere che la completa latinizzazione della zona centrale e montana della Sardegna sia conseguente al fatto che in quella zona il latino sia stato importato da numerosi e folti gruppi di coloni e di schiavi latino-parlanti...*» [184]. Mes doutes – que je ne puis détailler ici – persistent tout de même et aussi ceux qui concernent l'affirmation finale: «la grande arcaicità e conservatività di alcuni dialetti della Barbagia è sicuramente il *riflesso secondario* di quella del dialetto della Baronia...» [187][25].

Les dialectes modernes sont l'objet de deux études: «Locuzioni dialettali sarde» [217-224] du nombre de six, avec force détails folkloriques, et «Noterelle di linguistica sarda» [211-215], également six. Il s'agit de «sardo *akkettore* dal lat. *acceptore* (m.)» ('faucon', etc.) que M.P. signale, sous forme du nom asd. *Ackettore* [211]; de «*S'Ardia*» 'guardia', dérivé de *(b)ardare* lequel ne serait pas un italianisme (*DES*), mais un germanisme du latin tardif [212]; du nuor. «*Sa Ghenèse* 'La morte'» que M.P. explique de façon plausible par l'it. *Chinese*, variante vieillie de *Cinese* [213]. «Due suffissi nominali sardi» dont M. L. Wagner ne fait pas mention dans sa *HWS*[26] sont *-inu* en tant que suffixe ethnique[27] et

(20) «Etruschi e Latini in Sardegna», *Mélanges de Philologie Romane offerts à M. Karl Michaëlsson*, Göteborg 1952, 407-450.

(21) *I nomi di luogo...*, XXXIII - XXXVIII.

(22) De même *Aletzi* < *Aleti(us)* [141].

(23) L'asd. *Plave*, *Plabe* (*CSPS, CSNT*), prénom, ne provient pas de *Plavius* [167], mais de *Paulus*.

(24) Surprenante est l'étymologie proposée pour le top. *Mores* (< *Amores*) [141].

(25) Des critères phonétiques (et autres) s'opposent à l'étymologie *manubiata* pour *Mamoiada* [182]. – *Austis* n'était certainement pas un *Forum Augusti* [184], mais une simple *mansio* resp. un poste militaire (*Augustis*), cf. «Personenkult in der Kaiserzeit: *Augustus* in Ortsnamen», *Onoma* 22 (1978) = *Kongressberichte Bern 1975*, III, 482-490, 488 s.

(26) *Historische Wortbildungslehre des Sardischen*, Bern 1952 (= *RH* 39).

(27) Cf. *LRL* IV, 877 (1.7.2.).

-ette, -ettu, «riflesso di suffissi catalani, spagnoli o italiani» [214]; dans l'énumération alphabétique des mots pourvus de ces suffixes, les emprunts sont mêlés aux nouvelles formations. – «A Nuoro esiste il verbo *cranucáre* 'flettere o piegare a forza'..., il quale era sconosciuto al Wagner (*DES*). Io sono dell'avviso che esso derivi dal lat. **genuc(u)lare...*»(28) [212], dit l'Auteur, mais étant donné que le résultat de *genuc(u)lu* à Nuoro est *brinuku* et que le verbe 'agenouiller' s'y dit *imbrinukare*(29), on est tout naturellement porté à dériver *kranukare* de *krannuka* 'quenouille'(30), et en effet, Wagner cite lui-même avec «*kannuyare* log. sett. 'torcere, arenare, curvare'(31)» une forme qui correspond exactement. – Par contre, le mot *presettu* est resté vraiment inconnu à M. L. Wagner. Farina l'atteste pour Orgosolo(32), après avoir indiqué «Org. e altri paesi»(33); Paulis, qui ne cite pas sa source, mentionne «*presettu* log....»(34). Pittau, le premier à tenter une explication du mot, affirme qu'il existe à Loculi et Onifai, puis à Dorgali et Orgosolo en même temps qu'une variante *presette* [213]. Il dit que «l'etimologia del vocabolo baroniese e barbaricino è del tutto sicura: è da chiamare in causa il lat. *praesaepe*», et: «le due varianti orgolesi *presette* e *presettu* rispecchi(a)no alla perfezione le varianti latine *praes(a)epe* e *praesepium*». Mais la «perfection» n'est pas parfaite: «C'è stato solamente il cambio della consonante dell'ultima sillaba dei vocaboli...» [213 s.], en faisant bon marché de la phonétique historique. Étant donné que je ne puis proposer ici une autre étymologie – aussi à cause des significations assez divergentes du mot –, je me limiterai à donner deux précisions: 1. dans les quatre dialectes cités auxquels j'ajouterai ceux d'Oliena et de Mamoiada, la forme traditionnelle du mot n'est pas *presettu*, mais *preseθu*; 2. la forme *presette* (ou *preseθe*) n'existe pas. Elle s'explique probablement par le toponyme orgolais transcrit *su presette 'e Talete* chez Farina (et Pittau)(35), toponyme non répertorié qui pourrait être *su preseθ(u) 'e taleθo*(36), avec élision régulière(37) de l'*u* final.

---

(28) Le verbe est attesté, à côté de *geniculare*, sous forme de *genuclat* (gloses). Cf. *ThLL* VI, 1809; cf. aussi *congenuclare*, IV, 275.

(29) M. Pittau, *Grammatica del sardo-nuorese*, Bologna ²1972, 47 et 167; L. Farina, *Bocabolariu Sardu Nugoresu - Italianu*, (Sassari 1987), 71 (*brinucu*), et *ib.*, 151 (*imbrinucare*).

(30) Forme que Wagner, *DES* I, 409, donne pour Nuoro; Farina, par contre, indique *cronúca* (*op. cit.*, 102), tandis que Wagner ne fournit que des formes avec *a* (*kann-/krann-*), sauf pour Baunei (*ko-*), Bitti (*ku-*) et Fonni (*kru-*); j'ajouterai *ʔunul ʔa* pour Orgosolo.

(31) *DES* I, 410.

(32) *Op. cit.*, 203, s.v. *lapattu*.

(33) *Vocabolario Nuorese - Italiano*, Sassari 1973, 171.

(34) *Op. cit.* n. 16, 529.

(35) *Locc. citt.*

(36) Ce microtoponyme ne figure pas dans le cadastre d'Orgosolo (81 gros vols. in-folio) ni, par conséquent, dans l'ouvrage de Paulis, ni sur les cartes cadastrales (1: 2000 et 1: 5000) et ne paraît pas non plus dans G.B. Salis, *Orgosolo - tra storia e mito*, Sassari 1990, qui, dans le chapitre XI, intitulé «Toponomastica minore», a présenté «un elenco di oltre 1300 toponimi relativi a tutto il territorio di Orgosolo e che, in gran parte, non figurano nei documenti ufficiali, (catastali ecc.)» (151). On y trouve, par contre, *Presethu Tortu* (167, f. 52, et 170, f. 62) et *Taletho* (163, f. 39); à Lodine, il existe *Talerθe* (*porta, nodu*) e *Taleθo* aussi à Fonni.

(37) Cf. M. Pittau, *Grammatica del sardo-nuorese*, 30 (§ 31) et 120 (§ 185).

Le titre du recueil fait allusion au premier travail, à savoir «L'odisseica 'Isola dei Feaci' e la Sardegna nuragica» [13-37]. Si l'on croit que les voyages d'Ulysse du poème homérique reposent sur des récits de voyage anciens [16] – ce qui est fort probable –, on est en droit de chercher des correspondances dans la réalité géographique, ce qui a été fait tant de fois. M.P. croit pouvoir identifier l'île des Phéaciens, où Nausicaa accueillit Ulysse naufragé, avec la Sardaigne qui, pour plusieurs raisons, convient mieux que Corfou p. ex. [23].

Malheureusement, il n'y a pratiquement pas de rencontres linguistiques, c'est-à-dire onomastiques. M.P. pense que le nom des φαίακες pourrait contenir le suffixe paléo-sarde *-ak-* [35], présent aussi dans Αρτάκη, nom d'une fontaine qui rappelle en effet le nom du *riu Artacci* ou bien *Ortachis* [36][38]. En revanche, les données topographiques du poème homérique conviennent à merveille au port d'Olbia. L'Auteur insiste aussi sur l'épisode de la pétrification du navire des Phéaciens «e la sua trasformazione in un'isola saldata al fondo del mare» [28] par Poséidon étant donné que Tavolara, la grande île qu'on aperçoit de la mer avant d'arriver à Olbia, a en effet l'aspect d'un bateau avec un petit promontoire appelé *su Timone* [30]. Même si on ne peut affirmer avec M.P.[39] «che la denominazione di *Punta su Timone* deve essere molto antica» [30], on lui accordera que le résultat de ses recherches présente «un *discreto grado di probabilità*» [37].

Le recueil est pourvu d'une «Bibliografia con sigle ed abbreviazioni» [233-238] et d'un «Indice analitico» [239-251] fort utile. On aura compris qu'en plus d'être utile, ce petit livre est aussi fort intéressant à plus d'un égard[40].

H. J. WOLF

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Robert de DARDEL, Ans de KOK, *La position des pronoms régimes atones – personnels et adverbiaux – en protoroman* avec une considération spéciale de ses prolongements en français, Genève, Droz, 1996 (Publications romanes et françaises 217), 436 pages.

Robert de Dardel, dont on connaît les nombreuses études sur le protoroman, vient de publier deux livres consacrés aux problèmes de l'ordre des mots. L'un d'entre eux, intitulé *A la recherche du protoroman*, a paru aux éditions Niemeyer (v. ici 60,558), l'autre, écrit en collaboration avec Ans de Kok, fait l'objet de ce compte rendu. Au fond, on ne peut que recommander de lire d'abord *A la recherche du protoroman*, qui comprend, outre un

(38) La racine *art-* (*ort-* de même) est abondamment attestée dans la toponymie paléo-sarde; *Arzachena*, par contre, avec «un tema *arzak-*, *arthak-*» [36], convient moins ($t \neq th$, z).

(39) Cf. Cortelazzo - Zolli, *DELI*, 1339. Pour Wagner, *DES* II, 484, le sd. *timone* (du navire) est un italianisme.

(40) J'ai relevé quelques erreurs typographiques telles *Navigatione* (au lieu de *Navigations*, 14), *Lollovi* (*Lollove*, 53), *sinistroso* (*sinistrorso*, 102 et 107), *Wgner* (*Wagner*, 110) *Tarrhos* (*Tharros*, 121), *lontamente* (*lontanamente*, 229), *Romanistichen* (- *ischen*, 238); il manque la ligne *giore* (après *Aidomag-*, 208).

chapitre très convaincant sur l'ordre respectif du pronom accusatif et du pronom datif, un chapitre instructif sur les méthodes de la reconstruction linguistique, et un autre où Dardel expose sa théorie générale de l'ordre des syntagmes en protoroman. Comme cette théorie joue également un rôle dans le second livre, je me permettrai de la résumer rapidement.

Dardel (*A la recherche du protoroman*, pp. 58-61) se sert des phrases subordonnées du français contemporain pour développer sa conception. Il distingue entre l'ordre basique et les ordres non basiques. En français contemporain, l'ordre basique est, comme tout le monde le sait, *sujet–verbe–objet* (SVO), alors que les ordres non basiques sont représentés par les différentes inversions, qui font toutes figure d'archaïsmes. Ces constatations amènent Dardel à son hypothèse de travail, selon laquelle les ordres non basiques peuvent provenir d'anciens ordres basiques. C'est pourquoi il ne croit pas que le protoroman soit passé directement de l'ordre basique (S)OV, qui était celui du latin classique[1], à l'ordre basique (S)VO, qui est celui de toutes les langues romanes. Selon lui, on serait d'abord passé de (S)OV à V(S)O, puis à OV(S), avant d'aboutir à (S)VO.

Or, il est tout à fait possible que les ordres non basiques remontent à d'anciens ordres basiques, mais cela n'est pas forcément toujours le cas. On trouve en effet tous les ordres imaginables dans les langues romanes, et il n'est pas question d'admettre qu'ils aient tous existé comme ordres basiques en protoroman. Dès lors, comment savoir quel ordre non basique est un ancien ordre basique? Je n'ai malheureusement pas trouvé de réponse chez Dardel, et je dois avouer que j'ai parfois trouvé ses hypothèses un peu gratuites. Cette critique vaut malheureusement aussi pour le deuxième livre, écrit en collaboration avec Ans de Kok.

A mon avis, il y a là un problème général de la reconstruction en linguistique. Évidemment, toutes les hypothèses sont possibles aussi longtemps qu'on ne sait rien de sûr. Mais il faut, à mon avis, que les hypothèses aient un certain pouvoir explicatif, qu'elles permettent par exemple de ramener à une cause commune des phénomènes qui seraient autrement inexplicables. Cela ne veut pas dire que l'hypothèse la plus simple soit toujours la meilleure. Il faut aussi qu'elle rende compte de tous les phénomènes attestés. J'aimerais donc qu'on explique, chaque fois qu'on introduit une nouvelle hypothèse, quelles sont les raisons qui la rendent nécessaire, à supposer que de telles raisons existent.

Mais venons-en au livre sur les pronoms régimes atones. On sait que, dans les anciennes langues romanes, la place du pronom régime atone subit certaines contraintes particulières dont on a essayé de rendre compte, il y a plus de cent ans, par la loi de Tobler-Mussafia, loi qui fait écho à celle que Jacob Wackernagel établira pour l'indo-européen. Par la force des choses, il est donc beaucoup question de ces deux lois dans le livre de Dardel et de Kok.

---

(1) En dehors de la période classique, l'ordre traditionnel, (S)OV, entre souvent en concurrence avec le nouvel ordre (S)VO (cf. Brigitte L.M. Bauer, *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French*. Diachronic and Psycholinguistic Perspectives, New York-Oxford 1995, p. 89 ss.). Cela n'est pas seulement vrai pour la période tardive, mais aussi pour l'œuvre de Plaute, ce qui fait dire à J. N. Adams (*A Typological Approach to Latin Word Order*, Indogermanische Forschungen 81, 1977, 70-99) que, dès l'époque archaïque, «in spoken Latin of the informal varieties VO was already established as the unmarked order» (97).

Or, il n'y a pas de formulation «officielle» de la loi de Tobler-Mussafia, et chacun semble l'entendre d'une façon un peu différente. De fait, cette loi est issue d'une simple remarque critique que Tobler avait adressée à Jean-Jules Le Coultre dans son compte rendu du livre *De l'ordre des mots dans Crestien de Troyes*. Ce n'est que par la suite qu'Adolfo Mussafia et d'autres ont montré que cette remarque s'appliquait à toutes les langues romanes anciennes. Le Coultre avait en effet affirmé que la postposition du pronom personnel régime n'était possible que dans les phrases interrogatives et impératives, à quoi Tobler avait rétorqué qu'il y avait également inversion du pronom régime dans les phrases assertives si le verbe se trouvait en première position(2). La remarque de Tobler ne concernait donc qu'un cas particulier, qui constitue une exception par rapport à la règle générale, selon laquelle les pronoms régimes atones se trouvent immédiatement devant le verbe des phrases assertives.

La version que Dardel et de Kok donnent de cette loi est nettement plus élaborée; ils écrivent: «le pronom atone peut se placer soit après le verbe, terme tonique, s'il s'agit d'une proposition à un argument, soit, s'il y a plusieurs arguments, entre le premier et le second terme tonique, le premier étant soit le verbe, soit un terme des classes de X et de x [c'est-à-dire le sujet ou la négation NON] (VIDET ME, VIDET ME PATER, PATER ME VIDET, NON ME VIDET)» (317).

En attribuant ainsi aux pronoms atones la seconde place dans la phrase, il me semble que Dardel et de Kok font un amalgame entre les lois de Tobler-Mussafia et de Wackernagel. De fait, c'est Wackernagel, et non pas Tobler, qui a attribué aux pronoms clitiques la seconde place dans la phrase. Rappelons que la loi de Wackernagel concerne l'indo-européen, et qu'elle semble encore s'appliquer au latin archaïque(3). Dans ces langues, la place qui suit le premier mot serait en effet très faiblement accentuée de sorte que tous les mots qui s'y trouvent sont ou bien enclitiques, ou bien le deviennent par leur usage dans cette position(4). Or, on a toujours essayé de mettre en rapport cette loi avec celle de Tobler-Mussafia, tradition dont Dardel et de Kok se distancient par ailleurs, en attribuant les deux lois à des périodes différentes, et en admettant même un «interrègne» entre les deux.

---

(2) «S. 41 wird behauptet, die tonlosen Akkusativ- und Dativpronomina können nur in Fragesätzen oder Befehlssätzen hinter dem Verb stehen. Das ist nun entschieden unrichtig; auch in asserierenden Sätzen findet der tonlose Akkusativ seine Stelle hinter dem Verbum, wenn dieses an der Spitze des Satzes steht, das Subjekt nachfolgt oder ganz unausgesprochen bleibt» (cité d'après Adolf Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, vol. 5, Leipzig 1912, p. 395. Le compte rendu a été publié pour la première fois en 1875.)

(3) Cf. Johann Baptist Hofmann, *Lateinische Syntax und Stilistik*, bearbeitet von Anton Szantyr, München 1965, pp. 398-401. – Harm Pinkster, *Lateinische Syntax und Semantik*, Tübingen 1988, p. 254 ss., souligne pourtant qu'en latin classique, les anaphores pronominales apparaissent souvent en première position de la phrase.

(4) Jacob Wackernagel (Indogermanische Forschungen 1, 1892, 406) écrit que «die Stelle unmittelbar hinter dem ersten Wort des Satzes mit Tonschwäche verbunden ist und die dorthin gestellten Wörter entweder von Hause aus enklitisch sind oder es durch eben diese Stellung werden».

A mon avis, il aurait mieux valu être tout à fait conséquent en restituant l'idée initiale de Tobler. La loi telle qu'elle a été formulée par Dardel et de Kok a en effet le défaut de ne pas rendre compte de plusieurs structures phrastiques attestées dans les anciennes langues romanes. Nos deux auteurs en concluent que ce sont des structures qui ont été créées soit avant, soit après le règne de la loi de Tobler-Mussafia.

Or, il est incontestable que celle-ci a laissé des traces au-delà de l'époque où elle avait cours. En français contemporain, on continue à postposer les pronoms régimes, qui reçoivent alors l'accent, à l'impératif positif, alors qu'on les antépose à l'impératif négatif (*Dis-le!* mais *Ne le dis pas!*). C'est là une des conséquences de la loi de Tobler-Mussafia, qui, à l'origine, interdisait l'emploi du pronom régime atone en position initiale de phrase, mais pas après la négation *ne* < NON. Cependant, j'ai toujours pensé que cette loi avait en son temps le statut d'une loi synchronique au sens strict, et ne comportait de ce fait aucune exception. C'est pourquoi je comprends mal pourquoi certaines structures plus anciennes, non conformes à cette loi, auraient pu lui survivre.

Certes, il y a parfois des archaïsmes qui sont traités comme des xénismes, et qui ne se conforment donc pas aux règles en vigueur dans la langue en question. Mais ce phénomène est marginal, et je ne crois pas qu'il suffise à expliquer l'existence des constructions en question. Voyons donc quelles sont ces constructions. Ce faisant, nous laisserons de côté les exemples où les pronoms régimes atones occupent la position initiale de la phrase, car tout le monde est d'accord qu'il s'agit là d'une évolution tardive. Dardel et de Kok attribuent également à une période postérieure au règne de la loi de Tobler-Mussafia les structures du type HODIE PATER ME VIDIT, où le pronom n'apparaît qu'en troisième position devant le verbe. Si l'on reste fidèle à la définition que Tobler a donnée lui-même de sa loi, ces structures sont pourtant tout à fait régulières.

Quant aux structures du type HODIE VIDET ME PATER (oc. *Et en sun corps creiss l'en vigor[s]* Sainte Foi 481), elles posent en revanche un problème réel, car Tobler n'avait pas non plus envisagé le cas où le pronom atone suit un verbe qui ne se trouve pas en position initiale. Dardel et de Kok font remonter cette construction à une période archaïque qu'ils présentent comme celle de l'« interrègne » entre la loi de Wackernagel et celle de Tobler-Mussafia, époque durant laquelle le pronom atone n'apparaissait pas obligatoirement en seconde position. En parcourant la liste des exemples que Dardel et Kok donnent pour cette structure phrastique (p. 82 ss.), on est pourtant surpris de constater que beaucoup de citations représentent en réalité un autre type, à savoir PATER VIDET ME (port. *Dom Froyaz amaua-a muyto...* Livro de linhagens, esp. *El rey dioles fideles...* Cid, v. 3593, oc. *El reis es se meravilatz* Jaufré, v. 237, fr. *Et sancz Lethgiers oc s'ent pavor* Saint Léger, v. 76, sarde *Et ego deindeli I libra d'argenta* Condaghe di San Pietro di Silki, etc.).

Quoi qu'il en soit, il me semble assez facile de tenir compte de ces deux constructions en retouchant un peu la règle fondamentale. A vrai dire, on constate qu'à l'encontre de la langue latine, l'ensemble des langues romanes ont fini par rendre les pronoms régimes atones inséparables du verbe. Il doit s'agir là d'une tendance fort ancienne, mais, selon toute vraisemblance, seulement d'une tendance, car cette règle connaît une exception importante en ancien portugais et en ancien espagnol. Dans ces deux langues, le pronom régime atone peut toujours apparaître en seconde position même s'il se trouve ainsi séparé du verbe (port. ... *por a quall rrazom o el-rrei amava muito...* 'pour tout cela, le roi l'[= l'écuyer Afonso Madeira] aimait beaucoup' Fernão Lopes, Crónica de D. Pedro, cité par Dardel/Kok, p. 67).

Dans son article de 1897, dont Dardel et de Kok s'efforcent de montrer qu'on a eu tort de le négliger, Wilhelm Meyer-Lübke(5) avait noté qu'en ancien portugais, cette particularité se rencontre surtout dans les deux cas suivants : 1° après la conjonction ou le pronom relatif des phrases subordonnées, phrases où l'ordre SOV est encore assez courant dans les anciennes langues romanes (port. *desaquel dia que se Alexo parteu*), et 2° dans toutes les phrases, quand le pronom se trouve séparé du verbe par la négation *nõ* ou par un adverbe (port. *que o nõ podia achar; porque o assim avemos perdudo*). Meyer-Lübke voit là une survivance de la loi de Wackernagel, ce qui implique évidemment que le protoroman remonte directement au latin archaïque, en court-circuitant le latin classique, où la loi de Wackernagel n'était plus en vigueur. Dardel et Kok sont du même avis que Meyer-Lübke, contrairement à l'opinion largement répandue qui ne voit là qu'une évolution tardive et localisée. Comme ils réussissent à attester quelques exemples (sporadiques) de ces mêmes constructions dans d'autres langues romanes (pp. 67-70), je suis tout à fait enclin à partager leur opinion.

Dans l'article cité, Meyer-Lübke défendait aussi l'idée que tous les pronoms atones étaient à l'origine enclitiques, comme cela est conforme à la loi de Wackernagel. C'est là un problème d'intonation, et il est toujours difficile de parler d'intonation à propos des langues qui ne sont attestées que par des documents écrits. Seules les formes abrégées qu'on trouve parfois dans les manuscrits peuvent nous servir d'indices pour savoir si l'emploi des pronoms était proclitique ou enclitique. Encore ces témoignages sont-ils fort contradictoires, tout particulièrement dans le domaine gallo-roman. Un exemple comme le suivant, tiré de la *Vie de saint Léger*, n'est pas exceptionnel. On y trouve une proclise suivie de deux enclises: «Et Ewruis, cum il l'audit, Credre ne·l pot antro que·l vid.» (v. 187/88). Dardel et de Kok discutent la question à plusieurs endroits de leur livre. Ils finissent par se ranger à l'avis que le protoroman ne connaissait que l'enclise, et que la proclise s'est progressivement imposée de façon plus ou moins indépendante dans les langues romanes, le français étant plus précoce dans ce domaine que les autres langues romanes.

A mon avis, on aurait pu aller encore plus loin, car la thèse selon laquelle il n'y avait à l'origine que des pronoms enclitiques possède un formidable pouvoir explicatif. Elle nous fait comprendre d'abord la raison d'être de la loi de Tobler-Mussafia, car, par définition même, un enclitique s'appuie sur le mot qui précède; il ne peut donc se trouver au début absolu de la phrase. En même temps, l'usage purement enclitique des pronoms devait être incompatible, à la longue, avec cette tendance dont nous venons de parler, et qui consiste à ranger les pronoms régimes atones dans l'entourage immédiat du verbe. Placés directement devant le verbe, ils se trouvaient ainsi syntaxiquement rattachés au verbe, mais continuaient à être phonétiquement rattachés au mot précédent. Dès lors, on comprend facilement qu'une langue romane après l'autre, et même chaque langue indépendamment des autres, ait fini par adopter l'usage proclitique des pronoms placés devant le verbe. Et ce n'est pas encore tout. Le passage de l'enclise à la proclise explique du même coup pourquoi toutes les langues romanes ont fini par abandonner la loi de Tobler-Mussafia. A partir du moment où les pronoms antéposés au verbe n'étaient plus enclitiques, celle-ci perdait tout simplement sa raison d'être.

Malgré toutes les critiques qu'on peut adresser au livre que nous venons d'annoncer, il faut bien souligner qu'il s'agit là d'une publication absolument incontournable pour qui-

(5) *Zur Stellung der tonlosen Objektspronomina*, ZRPh. 21, 1897, 313-334, en particulier p. 316.

conque s'intéresse à la syntaxe historique des langues romanes. C'est un livre très complet qui cherche à rendre compte de toutes les facettes du problème. Il nous est impossible d'entrer ici dans tous les détails. Mentionnons seulement que le livre comprend aussi un important chapitre sur les propositions qui comportent, outre le verbe conjugué, un infinitif ou un gérondif, et un autre qui s'occupe des phrases non déclaratives. Si le premier de ces deux chapitres révèle surtout l'étonnante complexité du problème, nos auteurs peuvent constater avec satisfaction, à la fin du dernier chapitre, que ce sont finalement les mêmes règles syntaxiques qui s'appliquent aux phrases déclaratives et non déclaratives.

On ne peut qu'admirer l'érudition des auteurs, leur documentation très précieuse, leur courage d'aborder des problèmes réputés difficiles et surtout leur volonté de sortir des sentiers battus, volonté qui, de nos jours, ne fait que trop souvent défaut en linguistique historique. Il me semble néanmoins qu'un peu plus d'autocritique aurait pu les empêcher de se lancer dans des hypothèses parfois un peu trop risquées.

Jakob WÜEST

Victor KLEMPERER, *Ich will Zeugnis ablegen bis zum letzten. Tagebücher 1933-1945*, éd. par Walter NOWOJSKI / Hadwig KLEMPERER, 2 vol., Berlin, Aufbau, 1996, 765 + 929 pages.

La partie du journal du romaniste allemand Victor Klemperer (1881-1960) qui va du 14 janvier 1933 au 9 juin 1945, est non seulement un document unique en son genre sous certains aspects, mais c'est encore le témoignage le plus complet et le plus détaillé qui nous ait été transmis pour illustrer 'de l'intérieur' les douze années de terreur nazie. Klemperer et son journal ont survécu à Dresde, mais les autorités de l'Est en avaient empêché une publication. Pour le linguiste ce livre complète *LTI - Notizbuch eines Philologen*(1) et *Curriculum vitae*(2); il y trouve une riche pâture pour les questions sociologiques et linguistiques qui ont inspiré jadis H. Weinrich pour sa *Linguistik der Lüge* (la linguistique du mensonge: d'actualité continue). La recherche s'en emparera pour en extraire des informations, d'une part sur l'histoire de la romanistique (on y parle de Lerch

(1) Paru à Leipzig (Reclam) 1947. La réimpression posthume de la 3e éd. de 1957, parue chez Melzer (Darmstadt) en 1966, porte un premier titre rajouté: *Die unbewältigte Sprache*. Suite du *Journal*: V. Klemperer, *Und so ist alles schwankend. Tagebücher Juni bis Dezember 1945*, Berlin (Aufbau) 1996. - *LTI = Lingua tertii imperii*, sigle de Klemperer pour le langage affiné ou grossier de l'inculture et la terreur nazies.

(2) Sous-titre: *Erinnerungen eines Philologen 1881-1918*, éd. par W. Nowojski, Berlin, Est (Rütten & Loening) 1989, et, sous forme identique, mais au sous-titre *Jugend um 1900*, sans mention de l'éditeur, à Berlin, Ouest (Siedler) 1989. V. H.H. Christmann, «Klemperer, Victor, Prof. Dr. phil.», dans *Deutsche und österreichische Romanisten als Verfolgte des Nationalsozialismus*, éd. par H.H. Christmann et F.-R. Hausmann, Tübingen (Stauffenburg) 1989, 291-292; ib. un article de Hausmann sur la persécution d'universitaires et spéc. de romanistes (pp. 9-54); cf. H.H. Christmann, «Victor Klemperer und sein *Curriculum vitae*», dans *Literaturhistorische Begegnungen, Festschrift... Bernhard König*, éd. par A. Kablitz et M. Schulz-Buschhaus, Tübingen (Narr) 1993, 17-28. *Lendemains* (Berlin) 82/83 (1996), numéro consacré à V. Klemperer.

qui s'inspire des idées de collègues(3), de Rohlfs, successeur de Vossler à Munich à partir de 1938(4), de Vossler qui ne s'était pas laissé contaminer(5), de Wartburg [1,88; 91] et de bien d'autres, en mentionnant aussi quelques revues(6)) et, d'autre part sur les observations d'une langue véhiculant la séduction et la nébulosité intentionnelle(7). D'amples notes de l'éditeur rendent accessibles et compréhensibles les données multiples.

Ce livre tire son importance historique exceptionnelle de la vue très éclairée d'un philologue sur la condition des juifs persécutés durant l'époque nazie (c'est la partie de l'histoire que nous croyons connaître) et sur la condition spéciale des juifs mariés avec un partenaire 'aryen', facette de l'histoire qui est peu ou pas connue. Le journal illustre l'action des 250 'mesures' antisémites sur un homme, un universitaire, un romaniste juif et, comme par contrecoup, le comportement des hommes décidant de la vie, de la survie ou de la mort des persécutés: les actifs, les consentants, les consentants faisant des réserves (répugnés par les excès – qu'est-ce qu'un excès en matière de pogrome? –, c'est le plus grand groupe que je connaisse parmi les gens de cette génération), les neutres (comment l'être?), les opposés inactifs (il y en avait), les opposés actifs (très peu, dont Vossler; nous les célébrons). Cinquante ans après, ce livre paraît au bon moment: au moment où la discussion du comment et du pourquoi ne fait que commencer.

C'est bien un livre d'un intérêt certain pour le romaniste, mais c'est avant tout un livre politique. Les dirigeants de l'ex-RDA (qui, pourtant, ont honoré leur citoyen Klemperer) avaient visé juste en empêchant la publication d'un texte utilisable à plusieurs fins: le compte rendu de M. Nerlich (Berlin) paru dans *Le Monde des Livres* du 10 novembre 1995 ('Nouvelles de l'Enfer') et son article du 5 janvier 1996 ('Ambiguïtés allemandes', ib.) en est témoin: le *Journal*, un pavé en deux volumes, peut s'utiliser pour assommer l'adversaire politique. Tout comme le livre récent de Daniel Goldhagen (bien que sur un plan entièrement différent), le *Journal* de Klemperer divise le public et les historiens universitaires en idéologues de droite, de gauche ou du centre – où cela peut-il être? La leçon: il est impossible de ne pas avoir de point de vue – connaître ce problème et en tenir compte serait scientifique.

Frankwalt MÖHREN

---

(3) «Anna Lahmann... ich fand ihren Artikel 'Gruppensprache', kam darüber mit Lerch und ihr in neue Verbindung, verheimlichte aber meinen Plan des 3. Reiches [LTI], denn Lerch würde ihn skrupellos als Eigentum aufnehmen» (24 oct. 1934).

(4) «Rohlfs, der Vossler und Lerch und mich so heftig und unfair angegriffen, ist seit 1938 Vosslers Nachfolger in München und immer noch sein Gegner, dabei eifriger Nazi und Rassenmann» (8 avril 1945). Ce jugement pourra être relativisé par une remarque dans la nécrologie de Rohlfs, due à H.H. Christmann et parue ds la ZrP 103, 698-712, spéc. 709.

(5) «Vossler, mit dem ich seit langem ganz auseinander (seit er nichts gegen, wahrscheinlich viel für die Besetzung des Istanbuler Katheters mit Auerbach getan hat), schickt mir...» (28 déc. 1937); cf. 2, 923. Pour Vossler cf. H.H. Christmann, «Im Mittelpunkt der deutschen Romanistik seiner Zeit: Karl Vossler», *Offene Gefüge... Festschrift für Fritz Nies...*, p.p. H. Krauß et al., Tübingen (Narr) 1994, 489-504.

(6) «Ich habe im Sommer [1934] auch noch acht Rezensionen (cf. 14. Juli) für die DLZ geschrieben, wovon nur eine (Loepelmann, 'Diderot') zurückgegeben wurde, weil ihr Verfasser im Ministerium sitzt und nicht gerügt werden darf» (1, 174).

(7) Ex. *totaler Staat* (30 juin 1933); *Volkskanzler* [= Hitler], 1, 36 [l'oubli collectif permet aujourd'hui de donner cet épithète au chancelier Kohl]; *Treck*: 'neuestes Wort

DOMAINE ITALO-ROMAN

Antje BIELFELD, *Methoden der Belegsammlung für das ‹Vocabolario della Crusca›*, Tübingen (Beihefte zur ZrP, 261), Niemeyer, 1996, X + 259 pages.

Voilà un travail de détective. L'auteur s'est donné pour tâche d'étudier non seulement la façon dont Francesco Redi a recueilli à partir de 1655 des matériaux pour la troisième éd. du *Vocabolario della Crusca* (1691) mais encore comment ces matériaux sont entrés dans le dictionnaire. Cette étude mène à deux recherches: d'une part, du point de vue métalexicographique, il est intéressant de savoir pourquoi, comment et sur la base de quelles sources un tel dictionnaire a été préparé; d'autre part, il sera utile et important de mesurer l'étendue des falsifications dont Redi a été incriminé. En effet, on sait depuis longtemps que Redi a inventé des exemples pour illustrer l'italien et l'ancienneté de son vocabulaire, en se servant de renvois à des textes fantômes. Malgré plusieurs indications [58 ss.], ce fait a été ignoré par la lexicographie romane. C'est seulement le *Dizionario etimologico della lingua italiana* de Cortelazzo et Zolli qui (partant d'articles de Volpi, 1915) a dénoncé systématiquement les attestations douteuses. Or, Mme Altieri-Biagi, en s'intéressant surtout au médecin Redi, a signalé en 1968 que le vocabulaire médical introduit par Redi pouvait être retrouvé dans des textes médicaux anciens. De plus, en 1988(1), Möhren a montré qu'à travers une recherche sérieuse des attestations et des sources on peut confirmer un pourcentage élevé des attestations et des premières dates rejetées par CortZol, de même que l'on peut s'assurer de l'existence de textes par l'étude des manuscrits.

Mme Bielfeld procède tout à fait autrement: elle utilise les matériaux survivants des archives de la Crusca, de certaines bibliothèques publiques et de la bibliothèque personnelle de Redi pour élaborer point par point la manière de travailler de Redi (et des *cruscanti*) et pour retrouver ses papiers et ses sources. Mme Bielfeld a plongé dans un étang marécageux sans se noyer. Elle décrit les différents stades du travail de Redi (annotations dans son exemplaire de Crusca ^{2}1623 [= postille], dépouillement de textes choisis pour trouver des exemples pour certaines lettres de l'alphabet (!), transcriptions de(s) données dans des cahiers de travail [= spogli], transcription définitive pour l'*Accademia* [= rispigolamenti]) et elle extrait des documents conservés toute sorte d'information: des listes de sigles relevés dans chaque type de document, comparaison exemplaire des transcriptions, histoire de la survie de ces papiers, leur traitement ultérieur par la *Crusca*, etc. etc. – une foule de renseignements assez bien systématisés. La pièce centrale du travail est le chapitre III [89-221] qui retrace les renvois des matériaux apportés par Redi et qui les vérifie. Il en résulte qu'il y a assez peu de faux renvois, mais un nombre considérable d'erreurs. Mme Bielfeld a relevé peu de mots à titre d'exemples, mais même pour ces mots un index aurait été le bienvenu(2).

---

der LTI' (10 février 1945), la première attestation de ce mot est en effet dans Apitz qui, des années plus tard, parle du même fait (groupes de réfugiés en route); antérieurement ce mot désignait les groupes de Boers en déplacement (connotation positive).

(1) P. 61 et passim: 1989; sans date dans la bibliographie; le vol. des ItSt est daté de 1988.

(2) Détails: Il manque un index des mss. cités. – La 3e édition de la *Crusca* (1691) qui est l'objet de l'étude, manque dans la bibliographie; la citation de l'éd. Venezia 1697

Au terme de ce grand travail Mme Bielfeld réalise qu'elle s'arrête au moment où elle a déblayé le terrain pour entamer la vraie tâche: la recherche lexicologique [223]. Elle fournit bien un instrument de recherche à la lexicographie, mais les lexicographes n'auront pas le temps de le lire. Même le tableau récapitulatif des sigles utilisés dans le *Vocabolario* et étudiés par Mme Bielfeld [237-259] ne sera pas utilisé parce que la lexicographie sera trop pressée pour parcourir la colonne 'Kürzel', qui n'est pas alphabétique, et pour retrouver les indications de la colonne 'cap. III' dans le corps de l'ouvrage. Mais, en affichant de l'optimisme, nous espérons que cet ouvrage forcera la lexicographie italianisante à vérifier enfin les sources de la *Crusca*, ainsi que celles de TomBel et de Battaglia qui sont partiellement identiques. C'est dans le LEI qu'on observera l'usage fait du travail de Mme Bielfeld.

Frankwalt MÖHREN

Thomas HOHNERLEIN-BUCHINGER, *Per un sublessico vitivinicolo*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 274), 1996, VIII + 247 pages.

Nous avons là un travail solide (mûri au soleil du LEI) sur un sujet à la mode. L'objectif est d'étudier un échantillon large et représentatif de noms de cépages et de crus. Les résultats sont consignés dans deux parties. Quinze termes (*Canaiolo, Greco, Groppello, Lacrima, Lugl-, Malvasia, Marzemina/-o, Nebbiolo, Pignolo/-a, Razzese/ Rossese, Ribolla, Sangiovese, Schiava/-o, Trebbiano* et *Vernaccia*) sont analysés en détail [12-173]. On présente leur histoire matérielle à partir d'une série d'attestations (italiennes et médiolatines mais aussi françaises, parfois allemandes, catalanes, etc.). On répertorie les jugements portés sur chaque vin ou cépage, sur son caractère et sa saveur, sur sa couleur, ses emplois, sa réputation, éventuellement sur la forme des grains. Chaque section se termine par un article de dictionnaire de type LEI avec étymologie. Dans plusieurs cas la première attestation se trouve dans CrecenziVolg (*canaiola, (uva) greca, lugliatico/-a, pignuolo, (uva) trebbiana, vernaccia*) et l'on pourra se reporter à la traduction française du livre 4 de Pierre de Crescens que vient d'éditer A. Henry (v. ici 61,271) et plus précisément à la liste des cépages italiens qu'on y lit [128-130]. On y verra aussi que le vocabulaire œnologique ne se limite pas aux seuls noms de cépages. On pourra ainsi grapiller maints termes notables dans les citations données par exemple: 148 *mordente* (cf. fr. *mordant*), *grossi* (cf. fr. *gros*); – 149 *possente* (cf. fr. *puissant*), *avere del cotogno, generosi* (cf. fr. *généreux*); – 150 *fumo* et *fumosità* (cf. fr. *fumosité*). On voit donc l'intérêt d'une enquête parallèle en italien et en français! Signalons à ce propos que le cas de *vernaccia /*

---

est discutable. – La conduite de la prose scientifique et de la pensée surprend ici et là (v. p.ex. p. 45); p. 6 et plus souvent le titre coupe la pensée (jedoch...); p. 18, l. 7 suppr. 'sie'. – On ne voit pas pourquoi il serait nécessaire à fin d'authentifier un mot comme tiré d'un texte ancien italien que le ms. cité de ce texte ait été lu par qn (ici par Redi) [p. 62, n. 211]. – P. 1, l. 1 Vetreter *lire* Vertreter. – La note 1 surprend à cet endroit et elle est doublée par la note 3; germ. **krūska* porte l'astérisque dans CortZol. – Qqs bribes de texte ont été 'éditées' de façon très inhabituelle, p.ex. p. 228 n. 4 «Ettu pur orgogl[i]ozo. uerme spietato efero. semostrato ecrudero. poi...»; de plus, si l'on veut identifier l''Original' (= ?) de cette citation, il faut de la patience – essayez de le faire!

guarnaccia pouvait être éclairé, ne serait-ce que pour améliorer les données françaises, par l'article *Vernache, garnache, grenache* qu'A. Henry a publié ici même (50, 517).

On trouvera ensuite un *Glossario storico lessicale ed etimologico* d'autres cépages, crus et vins italiens [173-200], au total 148 petits articles très précis. On rectifiera, je crois, l'article [187] *Linodella* qui a perdu son étymologie (encore que la proposition faite [218] d'y voir *lino + ella* n'aille pas de soi) et s'est trouvé fondu avec *Lividella*. Notons aussi à propos de *Occhio di Pernice* «vitigno coltivato in Piemonte e in Toscana, che dà un'uva rossa da tavola; vitigno che produce un'uva bianco-gialla» (dep. 1re m. du 18e siècle) l'intérêt de fr. *œil de perdrix* examiné dans HenryOenol 252-253.

Un dernier chapitre [201-222] tire les conclusions linguistiques de tous ces matériaux. L'appendice [222-223] contient un énigmatique *pichetta o piquette* [224 no 33] sur lequel on aimerait des précisions; et si la *piquette* (comme la *bibine*? le nom, pas la chose!) nous venait d'Italie! La *bibliografia* qui clôt l'ouvrage [225-247] est très soignée.

Gilles ROQUES

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Gabriel SÁNCHEZ ESPINOSA, *Las memorias de José Nicolás de Azara (ms. 20121 de la BNM), estudio y edición del texto*, Frankfurt a. M., Peter Lang (Europäische Aufklärung in Literatur und Sprache, 9), 1994, IV + 529 páginas.

José Nicolás de Azara fue uno de los principales actores de la diplomacia española durante las últimas décadas del siglo XVIII, período turbulento si los hay en la historia europea, que colocó a España ante unos dilemas políticos y sociales particularmente delicados. En aquel ambiente en que se enfrentaban Francia e Inglaterra, ilustrados y católicos, liberales y partidarios de la monarquía absoluta, Azara defendía una posición clara: la del reformismo impulsado por un Estado fuerte y bien organizado. Como buen ilustrado, era enemigo decidido de los jesuitas, a cuya expulsión de España contribuyó personalmente, pero al mismo tiempo aborrecía el régimen republicano de Francia. Sin embargo, y a pesar de una profunda antipatía contra el Directorio – en cierta ocasión se refiere a «lo extravagante de las cabezas de los Directores, su inmoralidad, su ninguna crianza y maneras brutales y tiránicas» (412)–, Azara estaba convencido de que la alianza con Francia seguía siendo el eje indispensable de la política exterior española. Tales son, en resumidas cuentas, las líneas maestras del pensamiento de este diplomático importante, que destacó también en las letras, como lo prueban su *Comentario al tratado de la belleza de Mengs* y su edición comentada de las obras de Garcilaso de la Vega.

El manuscrito que aquí se edita por primera vez contiene las dos últimas de sus tres memorias (la primera se publicó ya en el siglo pasado, pero su original ha desaparecido); dos textos en que Azara consigna sus vivencias de embajador en Roma y París, de 1797 a 1799. En realidad, el autor redactó estas memorias como apología de su conducta, después de haber caído en desgracia, lo que explica la inserción de numerosos fragmentos de cartas. Se trata, por tanto, de unos documentos de gran interés histórico, pues Azara ofrece un detallado relato de los sucesos así como de

su propia actuación, especialmente importante en la capital francesa. La edición preparada por Sánchez Espinosa contiene no sólo una reproducción cuasi-paleográfica del texto, con un impresionante cuerpo de notas explicativas, sino también un minucioso estudio de más de 300 páginas sobre el autor, su época y su obra. Las perspectivas desde las que se enfoca la interpretación de la obra son las de la historia del pensamiento –el ideario ilustrado, liberal, neoclásico– y del memorialismo como género literario.

El lector se habrá dado cuento de que la lengua es un tema menor del libro que me toca reseñar aquí. Sin ánimo de criticarlo por ello, diré que Sánchez Espinosa tenía otras preocupaciones. No obstante, los filólogos debemos agradecerle la cuidadosa edición del texto, en la que constan todas las vacilaciones, repeticiones y errores propios de un manuscrito –algunos de indudable interés lingüístico–, y que contiene un gran número de notas relativas al léxico. Ello permite apreciar el valor de las *Memorias* en cuanto fuente para el conocimiento de la lengua dieciochesca y facilita la exploración de la obra. Como es sabido, el Siglo de las Luces coincide con una de las etapas más controvertidas de la historia del español. La lengua se resiente, al igual que la sociedad, del impacto de la civilización francesa, que marca el paso del progreso político, científico y tecnológico. Las acaloradas discusiones de los ilustrados españoles sobre la conveniencia de tanto galicismo no dejan de recordar las actitudes de defensa lingüística de nuestros días frente al dinamismo del mundo anglosajón.

Los escritos de Azara son a este repecto un excelente testimonio de la intensidad de la influencia francesa en un español culto, cosmopolita y, pese a ello, de gran sensibilidad por la corrección idiomática. Muchos de sus galicismos están ya atestiguados en otros autores del siglo, mientras que para algunos vocablos el texto permite adelantar la fecha de la primera documentación proporcionada por Corominas (en los casos más patentes señalo esta circunstancia con un asterisco *). Así, es comprensible que Azara emplee numerosos préstamos referentes a las instituciones políticas del país vecino, como *cocarda** (413), *director, directorio* (passim), *police*[1] (381) o de voces características del discurso político de la época, como *complotó** (345, 356), *crápula*[2] (361), *crapuloso* (344), *fanático* (379) o *fanatizado*[3] (411). En cambio, llaman la atención los xenismos que pertenecen a otros ámbitos del léxico. Hemos registrado *agiotaje** (373), *batir* 'derrotar' (414), *beligerante* (416), *garantir* (413), *metresa** (365; también *maitresa*, 379, y *maitresse*, 383), *sensación* 'impresión

(1) Según Corominas, el esp. *policía* 'fuerza pública' está atestiguado desde principios del siglo XIX.

(2) El latinismo *crápula* ya se documenta en Cervantes (Corominas s.v.), pero no cabe duda de que se trata de una ocurrencia aislada. La voz falta todavía en Autoridades y vuelve a aparecer en español durante la segunda mitad del siglo XVIII, apoyada por el fr. *crapule*. Como neologismo la menciona Cadalso en *Los eruditos a la violeta* (1772), y posteriormente la registran el diccionario de la Real Academia (ed. de 1780) y el de Terreros y Pando, según observa Pedro Alvarez de Miranda, *Palabras e ideas: el léxico de la Ilustración temprana en España (1680-1760)*, Madrid, 1992, p. 343.

(3) Sobre *fanático* y su familia léxica véase el capítulo dedicado a esta cuestión por Alvarez de Miranda, *op. cit.*, pp. 594-607.

de sorpresa o estupor'* (401), *susceptible* 'capaz de recibir cierta modificación' (371, 399) y, entre las locuciones y lexías complejas, *espíritu fuerte* («tachandome ademas aviertamente de *espiritu fuerte*, esto es en lenguage español, de no tener religion», 394) y *tomarse la pena (de hacer algo)* (398). Azara gusta generalmente de voces cultas, como *embolismo* 'confusion' (398), *orgasmo* 'arrebato' («aprovecho tambien de este *orgasmo* en que habia puesto a los Reyes para lograr su golpe decisivo», 397) o *profundir* 'prodigar' (380), sin que sepamos siempre a ciencia cierta hasta qué punto éstos se apoyaban en equivalentes franceses.

En el capítulo de la morfosintaxis abundan los participios presentes («dando ordenes las mas *apretantes*», 381; «papeles *conducientes* a esta historia», 337; «los *manipulantes*», 383), remedo de la misma forma francesa. También parece debido a dicha influencia el uso omnímodo del artículo ante nombres de países («*la* Francia, 338; «*la* Alsacia», «*la* Suiza», «*la* Europa», «*la* Elvecia», 340), si bien tales fórmulas no eran desconocidas en español. Claramente galicanos son, además, ciertos empleos de las preposiciones. Así, Azara prefiere *al exceso* a *en exceso* («cundio la peste *al exceso*», 341; «acre y bilioso *al exceso*», 416).

Basten estas muestras para ilustrar el interés que posee el presente libro para el estudio tanto del léxico como de la morfosintaxis de un período todavía mal conocido de los historiadores del español.

Rolf EBERENZ

Antonio LARA POZUELO, *Poesía completa de Federico García Lorca. Concordancias*, Lausanne, Sociedad Suiza de Estudios Hispánicos, 1995, 936 pp. in-4° (Anejo I de «Hispánica Helvética»).

Federico García Lorca es uno de los autores españoles más estudiados desde el punto de vista artísticoliterario; hay sobre él trabajos buenos, malos y pésimos. Sin embargo, en el aspecto lingüístico apenas se ha escrito algo importante: todo se reduce a un par de interpretaciones de algún pasaje, como el famoso de los «nardos y caracolas» en el *Romancero Gitano*, que tan agudamente estudió Gustav Siebenmann («Zur Bedeutung einiger Planzennamen in der Lyrik Lorcas», *Vox Romanica*, XX, 1961); también los «densos bueyes del agua» han sido objeto de una nota (*Philologica I, Homenaje a D. Antonio Llorente*, Salamanca, 1989).

Antonio Lara Pozuelo, catedrático de literatura española en la Universidad de Lausana, había dedicado su tesis doctoral al estudio del adjetivo en García Lorca (Barcelona, Ariel, 1973). Ello le llevó a percatarse de la necesidad de conocer el léxico lorquiano en su totalidad para una adecuada hermenéutica de la poesía del vate granadino y para ver la evolución de sus preferencias. De ahí la realización de las *Concordancias*.

El pobre panorama lingüístico apuntado puede cambiar, por lo menos en lo que concierne al estudio de la lírica lorquiana (queda aparte el teatro y la prosa), ya que Lara Pozuelo ha tenido en cuenta el conjunto de la producción poética. Hay que advertir que todas las llamadas *Obras completas* de García Lorca no tenían de completas más que el reclamo comercial. Ahora, desde 1981, se han ido publicando muchos inéditos, y así han aparecido sucesivamente *Poeta en Nueva York* y *Tierra* y *Luna* en edición crítica (1981);

asimismo, las *Suites* (1983), los *Sonetos del amor oscuro* (1984) y la *Poesía inédita de juventud* (1994). Estos textos, que vienen a añadirse a lo conocido desde las sucesivas ediciones de la casa Aguilar (a partir de la primera de 1954), han sido recogidos en las concordancias. Desde luego, el cuadro que tenemos del lenguaje de García Lorca en la actualidad es muy diferente del que poseíamos hace unas décadas.

Con objetivo estético, se ha prescindido en este repertorio de los llamados útiles gramaticales, y sólo se toman en consideración los substantivos, verbos y adjetivos. El lingüista echará de menos aquellos instrumentos que permitirían tal vez análisis morfológicosintácticos de interés. Pero el fin que persiguen estas concordancias es diferente. Ellas ayudarán a observar la evolución del poeta a lo largo de casi veinte años de actividad, puesto que presentan fechadas cada una de las recurrencias. Así vemos qué léxico afeccionaba Federico en diversos momentos entre 1917 y 1936, año de su trágica muerte. No es casualidad que, por ejemplo, una voz como *aroma* desaparezca a principios de los años veinte, mientras que *cloaca* irrumpa en la última fase (1930-1936).

La precisa e ingeniosa disposición de los materiales, con la voz-lema dentro de un contexto amplio, permite emprender análisis ajustados, indagar en la variación del lenguaje afectivo, en la transformación del gusto.

El hojear este repertorio es como embarcarse en una aventura llena de descubrimientos inesperados. Desde luego los literatos sacarán fruto de las *Concordancias*; también los filólogos y lingüistas podrán espigar mucho y con provecho, y por ello he creído que debía señalar aquí este libro, el cual se ha de convertir, más allá del propio estudio de la creación lorquiana, en una obra de referencia obligada para la investigación del vocabulario español moderno.

Germán COLÓN

Pekka TARKKI, *El español en los campamentos de refugiados de la República Arabe Saharaui Democrática*, Helsinki, Centro Iberoamericano de la Universidad de Helsinki (Opuscula Instituti Ibero-Americani Universitatis Helsingiensis, 10), 1995, 92 páginas.

La obrita, presentada originariamente como 'tesis de grado' en la Universidad de Helsinki, enfoca un tema aún poco conocido en la lingüística hispánica, a saber, lo que se hizo del español utilizado en su tiempo por la administración colonial del antiguo Sáhara Occidental. El autor, que pudo realizar una detenida investigación de campo entre los refugiados saharauis residentes en varios campamentos de la zona de Tinduf (Argelia), parte de un hecho tan curioso como sintomático de las divisiones creadas por la colonización de Africa: los saharauis que siguen oponiéndose a la integración en Marruecos consideran el español como una de sus señas de identidad nacional y lo estudian con una sorprendente asiduidad. Junto al hasanía, el dialecto árabe que es su lengua materna, y al árabe literario, que representa el idioma de cultura difundido por la enseñanza, el español funciona como puerta de acceso al mundo occidental. Sin ser realmente el idioma nativo de nadie, se enseña ya en el ciclo primario, y algunas asignaturas como las ciencias naturales se imparten exclusivamente en castellano.

Tras esbozar un breve panorama de la situación político-social durante y después del período colonial, Tarkki precisa su método de investigación, presenta una relación de sus informantes y expone los resultados; los más importantes y detallados son de orden fonético-fonológico y ocupan unas 46 páginas del trabajo. Se trata de un meticuloso estudio de cómo los saharauis pronuncian el español, análisis comparativo en que no faltan los datos cuantitativos ni los espectrogramas propios de la fonética acústica. En realidad, y puesto que estamos en todo caso ante un idioma vehicular adquirido en las aulas, se trataba de saber en qué medida los saharauis son capaces de reproducir el sistema fonológico de la norma peninsular y dónde se hacen notar las interferencias de su idioma materno. Otra de las curiosidades de esta situación consiste en que muchos de los maestros recibieron su formación en Cuba, sin que ello trascienda a los hábitos de pronunciación de los alumnos.

Muy resumido, por no decir excesivamente fragmentario, resulta en cambio el capítulo dedicado a la morfología y la sintaxis, en que se tratan, entre otras, cuestiones relacionadas con la concordancia, los tiempos y modos verbales, los pronombres personales de segunda persona, los clíticos, las preposiciones, el artículo, etc. Algunos de los fenómenos comentados se ejemplifican a continuación en fragmentos de habla de distintos informantes. Más instructivas son, sin duda, las muestras del discurso vivo que se ofrecen en apéndice, algunas en transcripción fonética, otras en transliteración ortográfica; las más interesantes proceden de entrevistas hechas a una o más personas, mientras que consideramos de menor valor lingüístico unas emisiones radiofónicas que también se transcriben en esta parte.

De todos modos, y a pesar del desequilibrio entre los distintos capítulos del estudio, es de agradecer que Tarkki se haya empeñado en explorar uno de los rincones olvidados de la «hispanofonía».

Rolf EBERENZ

Stefan RUHSTALLER, *Toponimia de la región de Carmona*, Francke Verlag, Bern, 1992, 370 páginas.

Con este libro que, brevemente, voy a reseñar, ya son dos, que yo sepa, los que sobre toponimia sevillana ha publicado S.R., puesto que antes apareció *Toponimia de la campiña de Utrera. Estudio lingüístico e histórico* (Sevilla, 1990); poco después, pero en colaboración con María Dolores Gordón Peral, dio a la estampa otro sobre la toponomimia de las tierras de Huelva, *El estudio léxico-semántico de los nombres de lugar onubenses. Toponimia y Arqueología* (Sevilla, 1991); por último, ha publicado otro de gran empeño: *Materiales para la lexicología histórica. Estudio y repertorio alfabético de las formas léxicas toponímicas contenidas en el «Libro de la Montería» de Alfonso XI* (Tübingen, 1994).

De los siete capítulos de que consta el libro de la comarca de Carmona (los dos últimos son de contenido instrumental y bibliográfico, respectivamente), el que responde al título del libro es el tercero: «Estudio del corpus toponímico», que, en consecuencia, hay que considerar el meollo del mismo. Todo el capítulo está estructurado según la siguiente plantilla: 1. Topónimo, 2. Término municipal en el que se encuentra, 3. Documentación y 4. Interpretación.

Cuestión de método

Lo primero que sorprende a quien está habituado al trato con estudios de esta naturaleza es que la materia de este capítulo III se haya organizado en orden alfabético, lo que lleva consigo que, de modo fragmentario, inconexo, se vaya enterando el lector del origen, causa, naturaleza, etc. de cada topónimo, hecho que a todas luces es un salto atrás en el progreso metodológico. No obstante, cuando se está llegando casi al final del libro, se da de manos a boca con la sorpresa de que algunos topónimos (los de origen no castellano) están agrupados por su procedencia: prerromanos, latinos o mozárabes, árabes y de origen incierto, cada uno de ellos precedido de un número ¿No habría sido mejor establecer esta clasificación, o cualquier otra y más completa, en el cuerpo del estudio del mencionado capítulo?, cosa perfectamente compatible con la elaboración del mapa y su leyenda toponímica, que S.R. dibuja, cuya finalidad es dar a conocer la situación de cada nombre de lugar respecto del de Carmona, por medio de las referencias numéricas asignadas (pp. 352-353). Y, puesto que, en este caso, no se trata de un diccionario del estilo del publicado por la RAH, hacia 1790, *Diccionario de voces españolas geográficas*, cuyo orden alfabético era obligado, R.S. pudo haberse bañado en la corriente de ordenación sistemática que arranca –con todos los defectos que se quiera– en nuestro país, en 1834, con la obra *Nomenclatura geográfica de España* (Madrid) de Fermín Caballero (reproducida en Ediciones EL ALBIR, Barcelona, 1978), y en la que se conjugan diversos criterios de ordenación: el gramatical, el de procedencia, el topográfico, etc., de la misma manera que, mucho después, a partir de 1889, y con impresionante documentación, lo haría Auguste Longnon, en el *Collège de France* y en l'*École des Hautes Études*, en sus conferencias, en ciclos de cuatro años, cuyo propósito era el estudio de «Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations», palabras éstas que han servido de título a los dos vols. que recogen aquellas conferencias, muy tardíamente publicadas (Paris, 1979 [1re éd. 1920], 1, VII). Pero, sin remontarnos tanto en el tiempo, los trabajos publicados por A. Llorente, bajo el título general de «Esquema toponímico de la provincia de Salamanca», a partir de 1962, los topónimos están clasificados de modo historicogenético (vid. índice de sus publicaciones en *Philologica I*, Salamanca, 1989). Puede decirse, a modo de conclusión comparativa, que proceder en la materia toponímica, como lo ha hecho R.S., sería igual que si ahora se publicara un atlas geograficolingüístico ordenado alfabéticamente –como hicieron los padres fundadores de la geoglingüística.

El estudio

El número de topónimos estudiado es de noventa y uno, salvo error u omisión, porque no están correlativamente numerados en ninguna parte, de los cuales seis son prerromanos, diecisiete «latinos o mozárabes» (p. 353), trece árabes y cuatro de origen desconocido.

Mínimas observaciones anotadas al hilo de la lectura.

Las Albaidas. No se acaba de entender el argumento de que la aparición de un nombre de lugar en un doc. lingüístico determinado contribuya a denunciar la naturaleza del mismo: «Tanto la aparición en documentos castellanos [...] como la forma misma del nombre, Albaida, no dejan lugar a dudas de que este remonta a un estrato precastellano, concretamente árabe» (p. 31). Aunque hubiese aparecido en un

doc. de cualquier otra naturaleza lingüística, siempre habríamos tenido concienca clara de que se trata de un arabismo, por razones que no son del momento.

Alcaudete. Respecto de que este nombre «remonta al estrato latino o mozárabe» (p. 35) y de que procede de CAPUT AQUAE, como dijo Corominas, podría hacerse alguna observación: 1ª) la disyuntiva latín o mozárabe no parece procedente ante un topónimo cuyo étimon se da como latino, porque la toponimia verdaderamente latina conservada en el Sur de España, apenas si existe (*Santi Petri*, prov. de Cádiz; *Santi Ponce*, prov. de Sevilla), y porque mozárabe, por definición, es románico arabizado; 2ª) que la base de *Alcaudete* sea CAPUT AQUAE, podría no ser convincente, porque el argumento de Corominas de que «el paso de *-K* a *-te* es perfectamente claro: como representantes mozárabes de CAPUT AQUAE 'manantial, principio de un río' se ven en muchos lugares de España *Caudete, Alcaudete,...*» (*Tópica* I, 339), no está tan claro, pues del hecho de que en los sitios llamados de esta forma haya agua, se puede deducir la existencia del topónimo, pero no necesariamente que AQUAE esté en la base del nombre, ya que sería utilizar el hecho de la existencia del agua como prueba para explicar un cambio fonético, lo que resulta inverosímil. Me parece que la existencia del segundo elemento del sintagma latino ha sido imaginada para aclarar la idea de 'cabeza' o 'principio' del primero, CAPUT, pero fonéticamente es a todas luces inadmisible que *-k* > *-te*, aunque lo parezca. Por el contrario, creo más probable, al menos desde el punto de vista evolutivo, que el moz. *Alcaudete*, igual que el val. *Caudet* proceda de CAPITETU (L. Peñarroja, *Mozárabe*, 1990, 352) > *Caudete*, de donde *Alcaudete*, sin necesidad de que siempre se trate de un cambio de sufijo: *-ete* en lugar de *-eto*; ni el hecho de que, a veces, aparezca ligado a palabras ultrapirenaicas o cat., terminadas en *-et*, hace pensar en ese origen, como quiere Penny (*History*, 248-249), porque es más probable que se trate de un sufijo resultado de la poligénesis, pues fue el más frecuente en arag. en la E. M. (González Ollé, *Sufijos*, 309-312), y bastante frecuente junto a lexemas de procedencia árabe: *alcahuete, cenete, sorbete,* entre otras muchas, y, si bien es verdad que, a veces, se encuentra en estructuras lexicalizadas, ni siempre son alóglotas ni siempre tienen valor jocoso, p. ej., *caballete, poyete* (de poyo), *sombrerete, mozalbete, capacete, amiguete, parguete* (de pargo), *ajete, serete, escudete,* etc., unos con exclusivo significado diminutivo, y otros con el de diminutivo-afectivo.

Por otra parte, no siempre los lugares designados con nombres como *Caudet, Alcaudete,* y variantes, son o fueron abundantes en agua (en la localidad de este último nombre, en la prov. de Jaén, lo que hay son tres o cuatro riachuelos), pero, aun cuando lo hubieran sido, no sería la suficiente, en principio, como para considerarla elemento tan caracterizador de una zona determinada de terreno y como para que el topónimo que la denomina tenga que incluir necesariamente el sust. AQUA.

Los Alcores. El sustantivo toponímico *Los Alcores*, en plural, actualmente no recuerda, en la conciencia del hablante, la idea de 'cerros alineados' (p. 40) ni siquiera la de 'elevación', porque desconoce el significado originario árabe y medieval castellano, sino que dicho plural obedece a que hay dos lugares cuyos nombres, en la misma comarca de Carmona, tienen idéntico complemento preposicional: *Mairena del Alcor*, y *Viso del Alcor*. Que se ha perdido la conciencia lingüística del significado original en español, lo demuestra la existencia del topónimo plural *Alcores* (Toledo) para denominar un sólo lugar.

Aljabara. Los lugares denominados, en sing. o pl., con este nombre sí son verdaderamente abundantes en agua. Respecto de la alternancia entre *h* y *f* en los derivados de *al-fawwāra* 'nacimiento' habría sido útil conocer el trabajo de E. Alarcos, «Alternancia de F y H en los arabismos» (*Archivum* I, 29-41). Además de la fuente *Alfaguara*, que el autor menciona, cerca de Loja, prov. de Granada (que tiene nada menos que 25 caños, circunstancia que no se hace saber), en la misma prov. de Granada se encuentra la *Sierra de la Alfaguara*, abundante en nacimientos de agua hasta hace poco, porque algunos se han secado, en los términos municipales de Alfacar y Víznar (vid. S.C.A. Escuela Popular, *La ruta del agua. Sierra de la Alfaguara*, M., 1989).

Aljarafe. El autor considera interesante el siguiente dato aportado por Corominas para establecer el étimon de *ajarafe*: «en Sevilla, Carmona y otros lugares de Andalucía significa un lugar plantado de olivos» (DCECH s.v.). Pero esto no es de Corominas, sino de Sbarbi, en *El Averiguador* s.v., como el mismo lexicógrafo puntualiza. Y, de ahí, antes que Corominas, lo tomó Alcalá Venceslada: «En la provincia de Sevilla, plantación extensa de olivar» (*Vocabulario* s.v. *aljarafe*), aunque el texto que aduce como prueba, éste último, no sirve como tal, porque más bien sugiere la idea de nombre propio que la de apelativo.

Almalaha. Que este topónimo procede de la base árabe *malāha* 'salina' es indudable. Se averigüe o no «la existencia real de una salina *in situ*» (p. 53), en el término de Carmona, que pruebe lo acertado de la base, es cuestión, en este caso, secundaria, porque ha podido desaparecer por circunstancias naturales. Hoy, en *La Malāha* o, como dicen los naturales, *La Malá* (prov. de Granada), se «cosecha» –dicen los salineros– la sal.

La Argamasilla. Afirmar que *Argamasa* y sus derivados designan lugares en cuyas cercanías hay restos de antiguas construcciones (p. 61), no parece idea generalizable, porque *Argamasilla de Alba* (prov. de Ciudad Real) es lugar habitado, creo que sin solución de continuidad, y en cuya proximidad no hay restos arquelógicos.

Cabezadas. Lo de 'parte superior de un valle en pendiente rápida' (Alcalá, *Vocabulario* s.v. *cabezada*) no aclara si se trata de la parte más alta de las laderas de un valle o de la cabecera del mismo, en el sentido de 'principio' 'nacimiento', respecto del final de la pendiente del mismo.

Cabezada es sinónio de *cabeza* 'elevación del terreno' (*Las Cabezas de San Juan*, prov. de Sevilla) y no hay necesidad de relacionar estos nombres con la idea de valle. Lo mismo ocurre con *cabezo*.

Casa Vieja. Este topónimo «debe [de] hacer alusión a restos de alguna construcción de interés arqueológico» (p. 89). Yo no sé si, cerca de *Casas Viejas* (hoy, *Benalup de Sidonia*, prov. de Cádiz), hubo o hay restos de esa naturaleza. En los siglos XVI y XVII, los historiadores añadían el calificativo de *Vieja* al nombre de lugar donde se creía que estuvo la primera fundación de una ciudad: *Ronda la Vieja, Córdoba la Vieja, Sevilla la Vieja,* etc., pero siempre se trataba de nombres propios y no de apelativos.

Colgamure. Es posible que este topónimo menor haga referencia al sitio en que se instalan los murciélagos, por aquello de que duermen boca abajo, pero, generalmente, en cuevas o hendiduras oscuras. Desde luego, no en los pozos (p. 95). Los

lugares nombrados *Cuelgamuros, Cuelgamores, Colgamores* (p. 92) se encuentran en sierras escarpadas de manera que podría tartarse de nombres motivados por los grandes paños de piedra lisa, en forma de muro, que a la vista parecen estar colgados.

La creación de apelativos por la unión de una *forma verbal* + *sust.* o *adj.* es un recurso de producción léxica frecuente, pero creer que *Cantamilanos* y *Cantalobos* obedecen a esa fórmula, estimo que es difícil de aceptar, porque ¿el milano y el lobo cantan? ¿No sería mejor asociar estos topónimos con la fórmula *sust.* + *sust.* y *canta* con *cantal* 'cantizal', lugar apropiado para situarse a otear el horizonte?

El Coronil. El fitónimo *Levístico* (p. 102) no es nombre pop. de ninguna planta herbácea, sino cultismo, incluso desconocido del DRAE. El nombre pop. correspondiente es *apio de monte* o *de montaña* (*Levisticum officinalis*), que nada tiene que ver con la *magarza* o *manzanilla hedionda*, ni aquél ni ésta con la *biznaga*, aunque el *apio* y la *biznaga* sean umbelíferas; la otra es de la familia de las compuestas. Aquí se repite lo que dice Asín en su *Glosario*, que no son más que errores heredados; mal se puede hablar de sinonimia, cuando se desconoce la realidad a que los nombres se refieren.

Respecto del étimon de *Coronil*, lo primero que habría que saber para proponer el étimon CORNETU es si en ese terreno se dió o se da, en cantidad notable, el *cornejo*, ya que el sufijo –ETUM tiene valor colectivo, abundancial; es decir ¿hay o hubo constancia de la existencia de un *cornejal* cerca del lugar llamado *Coronil*? Por otra parte, en la explicación del proceso fónico sorprende que se diga que «**-edo* al adaptarse sucesivamente a los sistemas fonológicos del hispanoárabe y del castellano ha venido a dar *-ite, -il, -i* o *-ete*» (p. 106). Creo, por el contrario, que *-il* e *-i* no son resultado de adaptación de ninguna clase, sino derivados mozárabes del suf. -ELLU> *-iel*> *-el* o *-il*> *-i* (*Odiel, Almuradiel, Buñuel, Benamaurel, Purchil, Setenil, Lentegí, Pulpí,* etc.).

Fuente Santa. En la importancia vital que en las zonas secas y semiestériles de Andalucía se le da al agua potable, se encuentra –parece ser que con razón– el origen de este tipo de nombres. Pero asociar la calidad de bebestible, como en el caso de *Aguadulce* (a pesar de que el agua potable tiene que ser inodora, incolora e insípida), por contraposición a la del mar, salada, con los nombres de *Fuentidueña* y *Fuentedueña*, imaginando que la base es FONTE IDŌNEA, no parece aceptable, porque ni la conservación de la *i* en este topónimo es correlato culto de la *I* del adj. latino ni «la diptongación de la Ō latina corresponde al tratamiento popular regular» (p. 138 n. 1): 1º) IDŌNEU no ha dado derivado alguno en ninguna lengua románica, salvo en fr. ant. (REW 4256a); 2º) la *i* de *Fuentidueña* es el resultado de la disimulación: e ... ue> i... ue; 3º) en los compuestos, la vocal final del primer elemento del sintagma, ante cons. inicial del segundo, normalmente, se cambia en *i*, con lo que se evitan secuencias vocálicas cacofónicas: *alicorta, colilarga, piquituerto, boquirrubio,* etc.; 4º) parece, en cambio, más probable que la etimologia sea FONTE DOMINA 'la fuente principal'; 5º) el dipt. *ue* de Ō larga se debe al tratatamiento, ocasional, confundidor de largas y breves y no a proceso regular, aunque se haya dicho: VERECUNDIA> *vergüença* (y no **vergonça*), pero sí *vergoña* y *cigoña* (de *VERECUNIA y CICŌNIA, respectivamente), formas que fueron atraídas a la solución diptongada: *vergüeña, cigüeña.* Tampoco parece acertado afirmar que el «sabor característico de aguas no potables se describe muchas veces con la palabra *amargo* ...

Amarguillo y *La Amarguilla*» (pp. 141-42), porque el agua de fuentes, manantiales o pozos así llamados, a pesar del nombre, nunca es amarga, y, además, es potable.

En la margen izquierda del amplio cauce del río de Tolox (prov. de Málaga), está *Fuente Amargosa*, cuya agua, potable, despide un olor desagradable, hasta tal punto es así que los del lugar dicen –y con razón– que huele a huevos podridos –a causa, naturalmente, del ácido sulfhídrico que lleva en disolución. ¿Entonces, por qué amargosa? En la carretera que desde Granada lleva a la Alpujarra, a la altura de Pórtugos (prov. de Granada) se encuentra *Fuente Agria* o *Agrilla*, porque el sabor del agua, potable, es ácido, debido a su naturaleza ferruginosa. Las piedras sobre las que cae tienen color rojizo.

El calificativo de *amargo* o *agrio* se le da a cualquier tipo de agua que no sea «dulce», es decir, que tenga algún sabor natural, porque, en Andalucia, es frecuente y popular utilizar como antónimos de *dulce* los mencionados adjetivos: del café al que le falta azúcar se dice que «está *agrio*». De tal manera, y en conclusión, toda agua que huela o sepa, será calificada, por oposición a *dulce*, de *amarga* o *agria*.

Guadajoz. El anejo llamado, hoy, *El Jau* o *Jau*, a secas (prov. de Granada), difícilmente puede encontrar su étimo en la naturaleza salada de las aguas del río que pasa por sus inmediaciones, el *Genil,* que riega la vega de Granada.

Es cierto que el *šin* árabe se identificaba por los hablantes con el sonido prepalatal fricativo sordo, representado por el grafema *x*, en castellano medieval, pero la evolución de este sonido, en Andalucía, nunca terminó en *jota* [χ], como ocurrió al Norte de *Sierra Morena*, sino en *aspiración* [h], como lo demuestran los testimonios grafemáticos más antiguos; por lo tanto, la aspiración no es cosa del «andaluz actual» (p. 157).

No se debe incluir entre el vocabulario desusado hoy la palabra *vera* 'lado' 'orilla', porque es, precisamente, la usual en el Occidente andaluz, y en la prov. de Málaga; incluso es la única utilizada en las canciones populares: «a tu *vera*», «a la *verita* tuya»; «a la *vera* del río», dice el pueblo de Málaga, refiriéndose al *Guadalhorce.*

Etimología y resultados

En general, las explicaciones de fonética diacrónica son elementales, cuando no erróneas, y podrían haberse excusado en un trabajo dirigido a especialistas. Lo bueno habría sido discutir lo discutible con las apoyaturas bibliográficas pertinentes –lo que en nota se hace rara vez; el resto parece propio de una «tesis doctoral».

El texto

El español utilizado, aunque aceptable, en general, para quien no lo tiene como lengua natural propia, es inaceptable en un trabajo de investigación científica y, mucho menos, de naturaleza humanística, por respeto a sí mismo y a la lengua. Son frecuentes las impropiedades lingüísticas, el mal uso de algunas preposiciones, la utilización de algún esquema sintáctico extraño, por el uso del *gerundio* con valor de *relativo* + *forma verbal* (recurso sintáctico del francés), por el empleo de palabras inexistentes en el DRAE y en el metalenguaje al uso, etc. ¿No pudo haber leído y corregido el texto alguien con mejor dominio de la lengua española? Habría sido de agradecer.

No obstante lo dicho, quien lea esta contribución toponímica aprenderá mucho y bueno.

NOTA AL PÁRRAFO TITULADO *El texto*

Construcción y régimen

1. Construcción gálica: «área *a* investigar» (p. 20).

2. Mal uso de las preposiciones (por exceso, por defecto o por improcedente): sobra la *a* en: «denomina *a* toda la zona» (p. 33); «describiría *al* lugar» (p. 40); «denominan *a* lugares» (p. 96); «se llama *a* un lugar» (p. 113); «denominar *a* dos lugares» (p. 178); «considerar *a* Puyón (p. 231); «denominar *a* elevaciones» (p. 233); «denominan *a* vías (p. 235); «denomina *a* un arroyo» (p. 252); «diferenciar [...] *a* un área» (p. 235); «denominar *a* antiguas poblaciones» (p. 299); «identificar *a* un lugar» (p. 334); «conocedores de los nombres, la pronunciación de los nombres y las tradiciones populares» (p. 21): conocedores de los nombres, *de* la pronunciación y *de* las tradiciones populares; «a la abundancia *en* agua» (p. 36): [...] *de* agua; «con sentido levístico» (p. 102): con *el* sentido *de* levístico; «de este y los vecinos» (p. 193): de éste y *de* los vecinos; «sufría [...] incursiones bélicas *de* parte [...]» (p. 252); *por* parte; «tanto *al* presente trabajo» (p. 20): tanto *en el* presente trabajo; «de este y los demás textos» (p. 22): de éste y *de* los demás textos; «subyace también *al* nombre» (p. 217): subyace también *en el* nombre.

3. Falta o sobra del artículo y del pron. átono: «en materia de *la* toponimia» (p. 9): [...] de toponimia; «1º) *la* recopilación exhaustiva» (p. 20): recopilación exhaustiva; «2º) *el* estudio lingüístico» (p. 20): estudio lingüístico; 3º) *la* interpretación» (p. 20): interpretación; «formas en uso *en la actualidad* nos proporcionan» (p. 20): *las* formas actuales en uso nos *las* proporcionan; «hacia Sur» (p. 118): hacia *el* Sur; «el arqueólogo documenta *una* habitación permanente» (p. 35): [...] habitación permanente.

4. Construcción redundante: «la forma *más* peculiar» (p. 183): la forma más destacada entre las *peculiares* (lo *peculiar* no es ni *más* ni *menos* propio; lo *característico* puede ser compartido, por genérico, lo propio no).

5. Construcción gálica: «en función apelativa, *signifiando*» (p. 197): [...] con el *significado de*; «topónimos *conteniendo*» (p. 271): [...] *que contienen*.

6. Uso de los modos: «cualquier otro que se *inserta*» (p. 20): [...] que se *inserte*; «Este hecho explica por qué en los documentos más tempranos *aparezcan*» (p. 321): [...] *aparecen*.

7. Aparente confusión entre suj. y obj. (construcción poco elegante): «sino que *quedarán* [los nombres] *restringidos al uso*» (p. 320): *su uso quedará restringido* (lo que se restringe es el uso de los nombres).

8. Concordancia (errata): «La población [...] fue *expulsado*» (p. 16): fue *expulsada*; «procesos fonéticos irregulares (*las causadas* por [...]» (p. 25): [...] *los causados*; repetición: «'ribazo que termina un *un* campo'» p. 57).

9. Construcción aberrante: «Todos ellos *septa-* u octogenarios» (p. 21): *septuagenarios* u octogenarios [1º, *septa no* existe; 2º, esta construcción es posible en alemán, pero no en esp.; sí es posible, y sólo, con los adverbios en *-mente*].

Impropiedades.

8. *Subsiguientes* (pp. 16, 110): siguientes; «la *inquisición* a varios individuos» (p. 21): la *encuesta*; «el aparato documental, en el que *alisto*» (p. 29): *relaciono, recojo,* etc.; «*en* agua que *surte*» (pp. 35-36): *de* agua que *brota* [*surtir* 'brotar, pero particularmente hacia arriba', vid. *surtidor*; *de* agua que *mana*]; «Ambas posibilidades son sumamente *evocadoras* desde el p. d. v. arqueológico» (p. 57): [...] *sugeridoras* [...]; «y *aún*» (p. 9): e *incluso*; «a *distinción*» (p. 131): a *diferencia*; «No es nada aventurado *augurar*» (p. 200): [...] *presumir, suponer,* etc.; «lugar *rodeado* por un meandro» (p. 239, n. 2): lugar *bordeado* por un meandro [los meandros no *rodean*].

Empleo inusitado

«durante el cual fue *impuesto* el topónimo»; «Estos topónimos menores, todos *impuestos*» (pp. 25, 324: [...] *puestos* [en esp. mod. conversacional y literario los nombres se *ponen*, no se *imponen*; sólo en la lengua solemne o litúrgica se *imponen*].

Palabras inventadas

fidedignidad (p. 24); *significancia* (p. 31); *insufijado* (p. 225).

Préstamos innecesarios

Toponomástico (pp. 8, 10, 20, 23 n. 2, y *passim*), *toponimista* (p. 35), *arabófonos* (p. 57, 341 n. 1), entre otros.

Ortografía

Guadaíra (pp. 9, 41): *Guadaira* [el hiato es patrimonio exclusivo de los naturales del lugar. En esp., el topónimo se pronuncia con dipt.]

NOTA AL APARTADO TITULADO *Etimologia y resultados*
FONÉTICA Y FONOLOGÍA DIACRÓNICAS
Observaciones de manual o muy sabidas

Aljabara. En la Interpretación: «la *-h-*, prácticamente general en la doc. ant., representa sin duda siempre una realización *aspirada*» (pp. 45-46) [vid. E. Alarcos, «Alternancia de *f* y *h* en los arabismos», AO I (1951), 29-41].

Alvadalejo. «En Portugal, también la forma *Alvade* [...] con *característica* pérdida de la *-l-* intervocálica (DECH s.v.)» (p. 55 n. 2) [s.v. *balate*, el DCECH no añade tan innecesaria, por conocida, aclaración].

Albalat. «que conserva la *t* final del étimo árabe» (p. 56) [no puede ser otra cosa, porque la *-t-* no cierra sílaba en esp., salvo en cultismos].

Colgamure. «*murciélago* [...] metátesis *g* ... *l* > *l* ... *g*» (p. 94 n. 4) [el DCECH s.v. *mur* no desciende a semejante aclaración grafemática, por innecesaria; se limita a decir «metátesis de *murciégalo*»].

Reinajosa. «El cambio [*h...n*] > [*n...h*] se explica fácilmente por metátesis, y el de *-a-* > *-e-* por palatalización por influjo de la yod subsiguiente» (p. 238) [1º) en el dipt. *-ai-* de la base, el proceso no se debe a la circunstancia de la presencia de yod (*Manual*), sino a la normal evolución *-ai-* > *-ei-* > *-e-*: LAICU > *lego*, VAIKA > *vega*, etc., pero, en este caso, detenida por su naturaleza mozárabe; 2º) que hay metátesis es evidente, pero lo importante es señalar la causa: lo más probable es que se trate de un cruce con el cast. *reina*].

Constataciones sin explicación o con explicación errónea

Albaladejo. «la *-t-* final, [...] se convirtió en *-te, -de* o fue suprimida» (p. 56 n. 2) [1º) la *t* se pierde, porque en las normas de distribución fonológica esta consonante ne cierra sílaba en esp. en ninguna posición; *Atlántico, atleta,* etc. son préstamos cultos; 2º) por la causa aducida, se mantiene la *t* seguida de *e* paragógica; en port., se cumple un proceso de asimilación a las palabras de origen latino terminadas en *-dade*: *liberdade, dignidade,* etc. En cualquier caso, nunca hay «conversión» de una consonante en una sílaba].

Frenadilla. «la forma sin *-s-* [...] se explica por la pronunciación *muy asimilada* a la *-n* siguiente de la sibilante etimológica [...]» (p. 135) [no se trata de un proceso de asimilación del tipo *-sn-* > *-hn-* > *-nn-*, porque, entonces, se habría mantenido la geminada en la pronunciación, rasgo que no recoge la transcripción fonética del topónimo; se trata, por el contrario, de la pérdida de la aspirada: *-sn-* > *-hn-* > *-h-* (vid. J. Mondéjar, «Diacronía y sincronía en las hablas andaluzas», LEA I, 2 (1979) 375-402, espec. 398-402].

Gaena. «debió de existir, obviamente, una tendencia a eleminar la yod en esta posición» (p. 147) [en GAIANA, *GAIENA no se trata de una I intervocálica ni de una yod, sino de una geminada, por ir en sílaba tónica precedida de A: MAIOREM > *mayor*; por lo tanto, de un sonido consonántico que nunca desaparece, frente a PEIOREM > *peor*; el resultado, pues, sería **Gayana*, **Gayena* o *Jayena*, que existe en la prov. de Granada; así, pues, dudo muy mucho de que esa sea la base de *Gaena*].

Milena. «El antropónimo latino que constituye la base del nombre puede que sea AEMILIUS; entonces, el cambio del grupo -LY- en /l/ (y no en /ʎ/ ni en /ž/ > cast. /χ/) sería explicable por una *adaptación* del topónimo al sistema fonológico árabe, puesto que este superestrato no cuenta con ninguno de los *sonidos palatales*» (p. 189) [este razonamiento hace suponer la existencia de un hipotético **Millena*, como en cast. *Millán*, «por influencia eclesiástica» (*Manual*, § 4, 14); pero resulta que, como muy bien sabe el autor, los árabes resolvían la dificultad de representación de la palatal lateral con *ly, yl* y *ll* (Asín, *Glosario*, 4, 26 y 355); en consecuencia, por una parte, no procede pensar en semejante «adaptación»; y, por otra, el cambio latín -LY- > moz. /l/ nunca pudo estar condicionado por el árabe, porque esta lengua llegó en el 711, y el hispano-romance meridional es bastante anterior, como es sabido].

Peritanosa, **Perotanar**. «Tanto *Peritanosa* como *Perotanar* son derivados mediante sufijos colectivos de *peruétano*» (p. 208); «el cambio de *-ue-* en *-i-* y *-o-* se ha producio por relajamiento debido a la posición intertónica del sonido» (p. 208 n. 1) [1º) la monoptongación de *-ue-* sólo se resuelve en *-o-*: lat. PORRUM > *puerro* (*ajo porro*), 2º) en Andalucía, la fecha de 1524 no es testimonio de antigüedad suficiente como para justificar los topónimos mencionados: en la Campiña sevillana, *peruétano* ya se documenta en 1382 (*Sev. med.*, de Juan de Aviñon); 3º) partiendo de *pero*, se explicaría mejor, al menos, *Perotanar*; 4º) la base propuesta no pasa de ser una conjetura muy discutible].

Puyón. «La grafía *Pullón* (en vez de *Puyón*) de Madoz es arbitraria y carece de valor en una zona donde la oposición fonológica /y/ vs. /ʎ/ se ha *neutralizado*»

(p. 230 n. 2) [no es sino una *desfonologización*, porque el rendimiento fonológico de este par es nulo en todas y cada una de las posiciones en que puede aparecer, de acuerdo con las reglas de distribución de sus fonemas: *inicial* y *medial*; sería neutralización si sólo dejara de funcionar en una de ellas].

José MONDÉJAR

Stefan RUHSTALLER, *Materiales para la lexicología histórica. Estudio y repertorio alfabético de las formas léxicas toponímicas contenidas en el* <Libro de la Montería> *de Alfonso XI.* (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 263), Tübingen, Max Niemeyer, 1995, 206 páginas.

El *corpus* del cual se recogieron los presentes materiales es un texto del siglo XIV; R. se sirvió de la edición crítica de D.P. Seniff de 1983 del MS escurialense Y.II.19. En el Libro de la Montería (libro III) se comentan más de 1500 distritos de caza de diferentes regiones de España.

Antes de presentar el índice alfabético de los nombres de lugar(1), R. explica, mediante numerosos ejemplos, el procedimiento y las enormes posibilidades de aprovechamiento de este repertorio, que ofrece, según leemos en el índice: 1. datos acerca de la cronología de la evolución del léxico (primeras atestiguaciones), 2. formas no documentadas o sólo escasamente, 3. datos de interés semántico, 4. [Datos acerca de la] difusión geográfica [de los elementos lingüísticos], 5. léxico perteneciente a capas lingüísticas anteriores a la Reconquista.

Vamos a comprobar (y demostrar), mediante una serie de ejemplos, en qué medida los nombres ordenados en el presente repertorio pueden resultar «en extremo provechosos para completar los aparatos documentales de estudios monográficos(2) sobre la toponimia de regiones bien delimitadas» [p. 34]. Verifiquémoslo en el caso de la así llamada Merindad [ayuntamiento] de Montija [< MONTISIA], Prov. de *Burgos*, no identificada ni localizada por R., y del colindante ayuntamiento de Espinosa de los Monteros; los dos forman parte del primer capítulo del libro III «de los montes de tierra de Castiella Veia» del corpus básico, i.e. fols. 66r - 68v(3).

---

(1) Cf. p. 33: «Este indice alfabético constituye un conjunto de formas léxicas de una riqueza asombrosa para la época de que data: D.P. Seniff [i.e. el autor de la edición crítica de la misma obra en la cual se basa el repertorio de Ruhstaller] ha estimado el número de nombres en unos 9000 [...]». En la nota No. 2, R. añade: «[...] hemos contado más de 12500.»

(2) Nos remitimos a lo que R. y M.D. Gordón Peral declararon en su ponencia en el XX Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románicas de Zurich (1992, publicada en las Actas, t. IV, 733-745), donde se quejan de la cantidad insuficiente de tales trabajos monográficos y de las respectivas consecuencias [p. 734].

(3) Corresponden a los folios 63r-64v del manuscrito objeto de la edición crítica por María Isabel Montoya Ramírez de 1992 [Granada], en la cual se encuentra alguna que otra divergencia gráfica que podría ser de interés para el estudioso, cf. entre otros: *Maça Redonda* (Seniff) / *Mata Redonda* (Montoya); *Llan de Ueçeda* (S.) / *Neçeda* (M.); *Hoz Mayor* (S.) / *Hoz Martin* (M.).

Manejamos (paralelamente a conocimientos propios de la región[4]) la cartografía militar correspondiente[5], el diccionario de Madoz y las dos ediciones del Cartulario de San Millán de la Cogolla[6]. Consultando la documentación de Oña, de la cual desgraciadamente no hay índice alfabético, se encontrarían seguramente aún más datos...

He aquí los resultados:

– A. Una serie de nombres siguen existiendo, claro está, en la actualidad cuasi en la misma grafía que se registra en el MS del siglo XIV. Entre ellos hay alguno que otro que se sitúa en el vecino Valle de Mena, hecho del cual R. no pudo darse cuenta.

Azeual de Molleda [falta en la ed. de R.]: cf. *Molledo*, cerca del lugar de S. Pelayo;

Çerneia: cf. monte y río *Cerneja* [este último se une con el r. Trueba];

Crespas: top. menor *Crespas*;

Entre amas Mestas: *Entrambasmestas* [cf. la carretera de Villasante a E.];

Espinosa [hoy *E. de los Monteros* – ¿sobrenombre que se le dio precisamente por el Libro de la Montería? Cf. un documento de 1265 del Cartulario de Oña (Ed. de J. del Alamo), donde se arrienda el monasterio de S. Martín de Sorriba a «Martin Gomeç de Espinosa montero del rey». Véase además la curiosa etimología que en Madoz se ofrece para el vocablo *Monteros*];

Medianas: lugar en el Valle de Mena;

Ordunte: montes y río de *Ordunte*, situados en el Valle de Mena;

Rio Seco: caserío y río cerca de Espinosa;

Sopeñano: lugar en el Valle de Mena [hay, en Montija, el lugar de Quintanilla *Sopeña*];

Uado del Agua Sal: cf. el Alto y el Salto de *Aguasal*, en la frontera con el Valle de Mena.

– B. De mayor interés para el historiador de la lengua son los nombres que siguen:

Buste Fierro: *Bustihierro*, en la frontera de Montija con el Valle de Soba;

Buste la Lama: *Bustrolama*;

Çima de Caçerneia: ¿transcrito de manera defectuosa? Debe de ser *La Cerneja*, cf. más arriba, *Cerneja*;

Leçena: *Lezana*, lugar de Mena;

Montisia: *Montija*, cf. *Merindad de Montija, Sierra de Montija*, la cual le habrá dado el nombre al ayuntamiento que confina con los Valles de Soba, Carranza, Mena y Losa;

---

(4) Los nombres que se sitúan en el Valle de Mena (Burgos), así como el topónimo de *Noceco* se comentan en mi trabajo «Zur Toponymie des *Valle de Mena*/Castilla und des *Valle de Ayala*/Alava. Sprachhistorische und sprachgeographische Studien», de 1992.

(5) I.e. Villasana de Mena (1942 y 1959); Espinosa de los Monteros (1959); Medina de Pomar (1944 y 1959) [Escala 1: 50000].

(6) Ediciones de Serrano de 1930 y de Ubieto Arteta de 1976 que se basan la primera en el perdido Becerro gótico y la de Ubieto A. en la copia del siglo XII del Becerro Galicano.

Nocequero: llama la atención, porque da testimonio medieval de la [k] del actual nombre del lugar de *Noceco* (Montija) que se menciona en los docs. No. 3 de las dos versiones del Cartulario de San Millán de la Cogolla en la grafía NOZETO SICCO [<*nucetum*];

Piedra de Busmor/Busmol: acaso lo recuerda el top. menor *Gusmor*, cerca de Espinosa;

La Raygada: top. menor *Regada*, cerca de Villasante [nótese el comentario correspondiente de Ruhstaller, p. 29];

Puerta de Rio Pando: monte y arroyo *Rupando*, en la frontera con Mena.

– C. Parece que el nombre *Casa de Seyes* es una de las pocas huellas del topónimo menés que también se menciona en el libro Becerro de las Behetrías: *De Says*(7).

En resumen, se puede confirmar que la colección de datos suministrada por Ruhstaller es una ayuda muy valiosa para diferentes disciplinas de Historia de la Lengua, dado que, además de los diferentes Cartularios y otros documentos, no existen muchos textos medievales donde aparezca tal cantidad de onomástica de lugares, sobre todo de las más diferentes regiones de España.

– La presentación de los nombres por orden alfabético facilita en gran medida la localización de concentraciones de nombres idénticos en ciertas regiones vecinas, cf. el nombre *Sel de*...: en Montija, Sotoscueva, Valle de Pas. Si se hubiera diferenciado aún más, separando los apelativos como *Monte, Busto*, etc. de sus añadiduras, se obtendrían más informaciones: cf. *Sillar de Mon*[–]*gujon* (Espinosa) y *Busta*[–]*guyion* (Soba), los cuales apuntan a un terreno común de los dos ayuntamientos que actualmente forman parte de dos provincias diferentes: Burgos y Cantabria.

– La obra de R. facilita la comparación formal de nombres actuales, cuya etimología no parece clara, con sus grafías medievales, cf. los ejemplos de *Montija* [cf. e.o. casos parecidos como *eclesia* > *igreja*; *eclesia alba* > *Grijalba*] y *Noceco*.

– La agrupación alfabética de nombres, siempre indicando su localización en el manuscrito y su sitio geográfico facilitará, supongo, los estudios de posibles movimientos migratorios dentro del territorio nacional, por lo cual se podrían registrar los así llamados «nombres transplantados»; debo confesar que con los ejemplos escogidos al azar no logré encontrar tales paralelismos.

Ingrid HORCH

DOMAINE GALLO-ROMAN

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de P. RÉZEAU. Deuxième série, 45. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Vocabulaire politique et socio-économique, réunis par J. SUCHY, *avec la participation de* M. MERVAUD, Paris 1996, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in-8°, XIV + 204 pages.

(7) El P. Gonzalo Martínez Díez, autor de la edición de 1981, lo identifica: «Seis, en Cadagua (Burgos)», cf. t. III, p. 45. El top. por lo visto se encontraba en el término del lugar de Cadagua, Valle de Mena.

Les vocables relevés dans cette livraison appartiennent en très grande majorité à la langue moderne. On remarque toutefois *Sorabe* (*Sorbre*), tiré de la *Chanson de Roland*, et le *couillon syndicqué* de Rabelais, 1546. Reflètent la politique en général *se démocratiser* 1793, *Internationale*, nom, 1868, *autocratisme* 1904, *terroriste* 1918. L'économie est présente avec *balance commerciale* 1827, *pouvoir d'achat* 1918, *planifier* 1933; la vie sociale avec *lutte des classes* 1828, *assurance vieillesse* 1910, *allocation-chômage* 1931. Est centré sur l'Allemagne *pangermaniste* 1890, sur l'Angleterre *trade-union* 1847, sur la Belgique *social chrétien*, adj., 1920. Se rapportent plus nettement à notre pays *radical-socialiste* 1897, *jaurésisme* 1902, *heure H* 1917, *espionnite* 1919. Un grand nombre de mots touchent à l'histoire de la Russie. Pour en rester aux termes connus de tous, on peut signaler, pour la période antérieure à 1917, *sibérien*, *-enne*, adj., 1725, *russifier* 1815, *tsarisme* 1845. Ont cru, plus tard, aux principaux dirigeants, un *léniniste* 1917, un *trotskyste* 1925, un *stalinien* 1933. Rappellent les institutions *tchéka* (*Tché-ka*) 1921, *guépéou* 1926, *soïouz* (*soyous*) 1928. Les classes sociales apparaissent dans *tovaritch* (*tovarichtch*) 1917, *nepman* 1924, *sous-koulak* 1930. La vie religieuse est évoquée par un petit nombre de mots, dont *stavropyge* 1881, *protestantisme libéral* 1881, *anticatholicisme* 1896. Les noms de peuples et les adjectifs correspondants, qui ont peu intéressé jusqu'à présent les auteurs de dictionnaires, sont bien représentés: *bosniaque*, adj., 1766, *Tchétchène* (*Tschétschène*) 1805, *tchécoslovaque*, adj., 1912. On peut y joindre *Anglo-Américain* 1777.

On voit que l'ouvrage donne des datations nouvelles pour de nombreux mots devenus usuels. Ce sont les plus précieuses. Les termes franchement techniques ont de l'intérêt pour les spécialistes des diverses disciplines. C'est le cas ici pour un bon nombre de vocables se rattachant à l'histoire de la Russie: *tchervonets* (*tscherwonez*) 1793, *obrok* 1801, *piatiletka* 1931, *néo-N.E.P.* 1933. Les hapax pourront servir à tester la souplesse de notre langue à un moment donné; citons *bombardeur* 1861, *inoffensiver* 1917, *grévisme* 1927, *pacifiard* 1933. Quelques plaisanteries sans lendemain sont des curiosités de moindre importance; exemples: *décembrailleur* 1877, *bochonnerie* 1915, *pétaigneux* 1944.

Dans le domaine choisi, ce numéro tient ses promesses et pose bien des jalons utiles. On remarquera en particulier les noms de peuples et les termes qui reflètent l'histoire de la Russie.

Notes de lecture. ANTI-. On pourrait joindre quelques éléments à la série des vocables cités. *Anti-colonisme* 'doctrine de ceux qui s'opposent à la colonisation', manque *GR*, *TLF*. 1833: «Accusations d'anti-colonisme», L.A. Pichon, *Alger sous la domination française*, Paris, 77. *Anti-coloniste* '(celui) qui s'oppose à la colonisation', n. et adj., manque *GR*, *TLF*. 1831: «Un écrivain estimable, M. Montagne, [...] a publié une réponse assez judicieuse aux observations des écrivains anti-colonistes», A. Juchereau de Saint-Denys, *Considérations statistiques, historiques, militaires et politiques sur la régence d'Alger*, Paris, 282-283; «Disposés à tout déprécier, les anti-colonistes prétendent...», 292. *Antiféminisme* «hostilité à l'égard des revendications des femmes», *GR*: milieu du XXe s. 1905: «le féminisme, l'antiféminisme, le mariage, le divorce, l'amour, et tout! c'est de la copie», M. Tinayre, *La Rebelle*, Paris, 344. *Antiféministe* '(celui) qui est hostile aux revendications des femmes', n. et adj., *GR*: milieu du XXe s. 1905: «Encore un roman féministe... ou antiféministe... C'est la mode!», ib., 12; «les antiféministes seraient bien ébahis de vous voir et de vous entendre», 166. – CHIITE 'musulman professant le chiisme', var. *schiite* 1697, *schyste*

v. 1765. Var. 1653-1689 in *RLiR* 59, 1995, 299. – CORÉEN, n. de peuple, 1755. 1680: «Les *Coréens* admettent la *Métempsicose*», traduction anonyme du néerlandais d'A. van Bergen dit Montanus, *Ambassades memorables de la Compagnie des Indes Orientales*, Amsterdam, I, 139. Etc. – DEMI-BOURGEOIS, n., 1904. 1668: «Un amateur de jardinage, Demi Bourgeois, demi manant, Possédait en certain Village Un jardin assez propre, et le clos attenant», La Fontaine, *Fables choisies mises en vers*, éd. G. Couton, Paris 1962, 109. – GERMANOMANIE, 1916. 1809: «...nous tombions infailliblement dans la germanomanie», *Le Spectateur français au XIXe siècle* VI, 156, in M. Höfler, *Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen*, Tübingen 1972, 49, n. 11. – GUERROMANIE, 1915. 1805: «Cocanius, ou la Guerromanie», œuvre de J.-F. Hurtaud-Delorme, Paris, in Höfler, *op. cit.*, 45. – KREMLIN, div. var. 1659-1782. Var. 1656: «Le Palais du Grand-Duc que l'on appelle *Cremelin*, en occupe quasi la moitié [de ce quartier de Moscou]», A. de Wicquefort, traducteur de l'allemand d'A. Olearius, *Relation du voyage de Moscovie, Tartarie, et de Perse*, Paris, 81. – MAHOMÉTISER 'prêcher la religion de Mahomet', XVIe-XIXe s. Au sens de 'converti à l'islamisme', *mahometizé, mahumetisé, mahumetizé* 1567, *mahometisé* 1612, v. *ZrP* 100, 1984, 354. – MINGRÉLIEN, n. de peuple, 1817, au fém. Var. 1457: «ceulx que l'on appelle maintenant Cercays, Zigues, Gothlans, Avar et Mingrelins. Et sont toutes ces gens cy gros Crestiens habitans autour de la mer Maiour», *Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière*, éd. Ch. Schefer, Paris 1892, 153. Var. 1676: «les Mengreliens», v. *RLiR* 50, 1986, 237, sous CIRCASSIEN. Forme mod. 1686: «Les Mingreliens & leurs voisins sont de tres-grands yvrognes», J. Chardin, *Journal du voyage... en Perse et aux Indes Orientales*, 1re partie, Londres, 82. Comme adj., 1711: «il falloit que du tems des Republiques de Grece, les femmes Mingreliennes & Circassiennes n'eussent pas la même estime de beauté au dessus des Grecques qu'elles ont a present», id., *Voyages... en Perse et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, éd. in-4°, I, 86a. – MOHAMMÉDIQUE adj. 'qui se rapporte au prophète Mohammed [Mahomet]', 1865. Au sens de '(celui) qui professe la loi de Mahomet', n. et adj., *muhamedique, muhamedicque* 1559, v. *ZrP* 100, 1984, 353. – MOLDAVE, n. de peuple, 1686, 1624: sont tributaires du Turc «le Valaque, le Moldaue, le Transyluain, le Tartare», M. Baudier, *Histoire generalle du Serrail*, Paris, 117. – MORAVE, *morave* 1760, *Moravites* ou *Frères unis* 1765. Le *Grand Dictionnaire historique* de L. Moréri, éd. de Paris 1759, a une adresse: «MORAVIENS (les freres)», avec un renvoi à HERENBUTTERS. – NON. Un pareil *non* peut se placer devant une multitude de substantifs (en principe avec trait d'union) et d'adjectifs ou de participes (en principe sans trait d'union). Est-il bien utile d'en citer des exemples datés?– RUTHÈNE adj., forme mod. 1881; comme n. de peuple, *GR, TLF*: 1904. Pour la langue des Ruthènes, var. 1561: «il sy trouue [sc. dans les pays du Nord] cincq diuers langages, qui sont le Lappon Septentrional, ou Bothnien, le Moscouite, le Ruthenois», adaptation anonyme du latin d'Olaus Magnus, *Histoire des pays septentrionaus*, Anvers, 66 r°. Comme n. de peuple, var. 1575: «Il y a aussi [en Finlande] des foires, ausquelles les Rutheniens viennent en grand nombre», F. de Belleforest, *Cosmographie universelle*, Paris, I/2, 1712. Etc. – STAROVÈRE 'vieux-croyant russe', au pl. diverses formes 1765-1851. Les *DDL* 42, sous RASKOLNIK, présentent *Starowersei* et *Starowersi*, pl., 1762. On peut joindre aux var. citées la suivante: «Ils se donnent le titre d'anciens croyans, *Starowerzi*», J.R. Frey des Landres, *Histoire des découvertes faites par divers savans voyageurs dans plusieurs contrées de la Russie et de la Perse*, Berne, tome I, 1784, 108. – TCHER-

KESSE, n. de peuple, entre autres var., *Cherkès ou Kerkès* 1760, *Tscherkesses* 1853. Var. 1457: «Cercays», pl., v. supra sous MINGRÉLIEN. Var. 1711: «Les Turcs appellent ces peuples *Cherkés & Kerkes*», Chardin, *op. cit.*, I, 39a. Source probable du texte de 1760. Var. 1819: «nos tscherkesses», v. *RLiR* 56, 1992, 592. – TCHERKESSE adj., var. 1766, 1787. Var. 1457: «un des mamelus du Souldan lequel estoit Cerkaisis», Bertrandon de la Broquière, *op. cit.*, 70; «il leur avoit repondu que j'estoye Cerchais», 105; «pour festoyer v ou vi jeunes esclaves cerchais», 108. – TCHOUVACHE, n. de peuple, var. 1757-1859. Autres var. 1784: dans la région de Simbirsk, «toutes les aloses qu'on prend ainsi, sont ou jettées, ou vendues à vil prix aux Morduans & aux Tschuwasches», Frey des Landres, *op. cit.*, I, 321; «Les traits des Tschouwasches dénotent un mêlange bien marqué de sang Tartare», I, 349; au fém.: «deux Tscuwaschiennes [sic] d'un âge fait», ib. – TOUNGOUSE, n. de peuple, var. 1749-1766. On lit *Tunguses*, pl., chez A. Brand, à la date de 1699, *RLiR* 50, 1986, 240. – TSARIQUE 'qui se rapporte au tsar', diverses var. 1659-1863. On a dit aussi *czarien*, 1669, v. *RLiR* 52, 1988, 516. – TSARITSE 'tsarine', 1824, var. *czaritze* 1757. Var. 1679: «Et Boris épousa Anne, sœur de la *Czarissa*», A. des Barres, traducteur de l'anglais de S. Collins, *Relation curieuse de l'estat present de la Russie*, Paris, 22; var. *Czaritsa*, 150. – TURQUISER 'donner un caractère turc' 1867. 1735, au participe passé, v. *ZrP* 110, 1994, 395. – TZIGANE, n. de peuple, 1843, var. *tsigane* 1826, var. *Tziggany*, pl., 1766, citation du russe. Var. plus anciennes: *femmes Singuanes* 1553, *Cingles* 1556, *Cinganes* ca 1579, *Cingari* 1628, *Cingres, Zinganes, Zingres* 1637, *RLiR* 45, 1981, 249. – VICE-TSAR, var. *vice-czar*. Le nom de l'auteur, F. Ch. Weber, a été omis; on le trouvera sous TSAREVNA.

On proposera en complément quelques dates concernant les mêmes domaines; beaucoup n'ont rien de définitif. Les abréviations sont celles du *FEW*. AVARE, n. de peuple, manque *GR*, *TLF*. Var. *Avar*, v. supra sous MINGRÉLIEN. – BULGARE, n. de peuple, *GR*, *TLF*: var. *Bulgaire* 1606. Var. 1457: «et est peuplée ceste dicte ville [de Philippopoli] en grande partie de Vulgaires qui tiennent la loy greguesque», Bertrandon de la Broquière, *op. cit.*, 200. Var. 1540: Bajazet «en bataille cruellement destrancha ledict Marc auec toutte la noblesse des Bulgaires & Seruiens», N. Volcyr de Sérouville, *Commentaire de Paulus Jovius... des gestes des Turcz*, Paris, D iii v°. Traduction de la version latine de l'ouvrage, due à F. Negro de Bassano. – CACHEMIRIEN, manque *GR*, *TLF*; adj., *DDL* 27, 63: 1934. Comme n. de peuple et comme adj., 1798: «Les deux Cachemiriens, à présent mes seuls compagnons, ne vouloient pas partir absolument que nous n'eussions reçu du renfort», traduction anonyme de l'anglais de G. Forster, *Voyage de Bengale en Angleterre*, Basle, 172; «Le marchand Cachemirien étoit ravi de ce que nous en étions quittes pour la peur», 188. – CAMBODGIEN, n. de peuple, *GR*: 1877, *TLF*: 1878, var. *Cambojiens*, pl., 1688, *Cahiers de lexicologie* 50, 1987/1, 10. Var. 1687: «Le roi de Siam fait la guerre aux Cambogiens révoltez», F.T. de Choisy, *Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686*, Paris, 341. Etc. – CIRCASSIEN, n. de peuple et adj., var. *Circasses*, pl., 1575, *RLiR* 50, 1986, 236. Var. 1540: «Plusieurs des Mamaluches estoient circasses de nation», Volcyr de Sérouville, *op. cit.*, M i v°; «affin quil prinst vengeance des iniures & du sang repandu des Circasses», 0 iii r°. – CONSUL 'agent diplomatique chargé par un gouvernement de la défense de ses intérêts nationaux dans un pays étranger', *GR*, *TLF*: 1690. 1467 (7 février): «alay parler au consul des Venissiens qui est ung homme que les seigneurs de Venise mettent en toutes villes marchandes pour soustenir et garder le droit de leurs marchans, comme il y en a a Bruges et ailleurs», letttre d'An-

toine de Payage, in J. Paviot, *La Politique navale des ducs de Bourgogne (1384-1482)*, thèse de Paris-Sorbonne, dactylographiée, 1993, III, 692. – CONSULAIRE 'relatif à un consulat, dans un pays étranger', *TLF*: 1802. 1653: «Dans Smirne il y a vn Consul [français] & traffic ouuert, les Peres Capucins y administrent les Sacrements dans la Chapelle Consulaire», F. de la Boullaye le Gouz, *Les Voyages et observations*, Paris, 20. – ESPADA 'matador', *GR*: 1840. 1826: «en tête marchent les *espadas* (ceux qui doivent tuer le taureau)», J. Taylor, *Voyage pittoresque en Espagne, en Portugal et sur la côte d'Afrique*, Paris, I, 131; «le *matador* ou *espada*», I, 133. – FINNOIS, *GR*: n. et adj., 1732; *TLF*: n. de peuple, *Finne*, d'ap. *Trév* 1721, langue parlée par les Finnois, 1804. Comme n. de peuple, var. et forme mod., 1561: «Les Finniens ou Finningeois sont adonnés à l'agriculture, à la pêcherie, & à bien doler & polir vn bois», adaptation citée d'O. Magnus, 66 r°; «les Goths ont tou-jours été les mieus apris, & plus experts à tirer de l'arbalête, comme les Finnois de l'arc», 66 v°; «Des diuerses manieres de combatre des Finnois», 153 r°. Var. 1575: «Les Lapponiens, & les Finnoniens habitans au millieu du pays [de Finlande]», Belleforest, *op. cit.*, I/2, 1713. Comme nom de langue, var. 1561: «il sy trouue [sc. dans les pays du Nord] cincq langages, qui sont [...] le Ruthenois, le Finningeois, le Sueon, Goth, & Alleman», adaptation citée d'O. Magnus, 66 r°. Comme adj., var. 1575: «Il semble, que Pline l'appelle [sc. la Finlande] Finnonie, & de là le gouffre Finnonique a prins son nom», Belleforest, *op. cit.*, I/2, 1712; «la langue Finnonique», I/2, 1714. – GÉORGIEN, *TLF*: n. de langue, 1830; adj. non daté. Comme n. de langue, 1686: «Le Roy d'Imirette se donne le Titre de *Meppe*, c'est-à-dire, *Roy* en Georgien», Chardin, *op. cit.*, 99. Comme adj., 1686: «*Dedopale*, c'est un mot Georgien qui signifie *Reine*», id., 111; «le Prince Georgien», 128. Etc. – GITANO 'bohémien d'Espagne', *TLF*: cite le fém. *gitana* 1861; *DDL* 22, 143: *gitanas*, fém. pl., 1838. Au masc., 1841: «Une fois sa victime choisie, le gitano prend un air riant pour l'aborder», C. Dembowski, *Deux ans en Espagne et en Portugal pendant la guerre civile*, Paris, 106. Etc. – INDÉPENDANT 'membre d'une secte politique et religieuse anglaise', *FEW* VIII, 182a: 1669. 1646 (27 juin): «la domination du Roi de la Grande-Bretagne [...] est divisée en deux parties ou sectes de religion, de ceux qu'on appelle Indépendants et des Presbytériens», Instructions de Louis XIV à Pomponne de Bellièvre, in J.-J. Jusserand, *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, XXIV, Angleterre, I, 18-19. – KIBITKA 1, n. fém., 'sorte de chariot attelé, en Russie', *TLF*: 1812. Au masc., 1789: «j'ai loué pour moi & mes gens, les voitures du pays, qu'on appelle *Kibitkas*», P.N. Durand traducteur de l'anglais d'E. Craven, *Voyage de Milady Craven à Constantinople par la Crimée*, Paris, 127; «s'il manque un cheval de poste, c'est celui-là qu'on attèle au *kibitka*», 129; «mon Kibitkas», 142. – KIBITKA 2, n. fém., 'tente de feutre des nomades du Turkménistan', *TLF*: non daté; *DDL* 22, 193: 1873. 1854: «Les tentes des Kalmouks, que les Russes appellent kibitkas, sont faites en feutre», article anonyme, *Magasin pittoresque* XXII, 1854, 83b; «Deux chameaux suffisent pour transporter une kibitka assez grande pour abriter une famille entière», 84a. – LAOTIEN, n. de peuple, *TLF*: var. *lanjien* 1765, *laotien* 1902. Var. 1685: «Les Lahos qui sont des peuples voisins de ce Royame [de Siam] du costé du Nord», J. Bouvet, *Voyage de Siam*, éd. J.C. Gatty, Leiden 1963, 125; «Entre les Chinois et les Laos», 126; «Les Siamois, les Malayes, les Pégus, & les Lahos firent entendre leur musique chacun à leur tour», 127. – LAPON, n. de peuple, *DDL* 31, 162: 1584, var. *Lappon* 1633; 'langue parlée en Laponie', *GR*, *TLF*: 1709. Comme n. de peuple, var. 1561: «De la maniere de chasser des Lappons», adaptation citée

d'O. Magnus, 72 v°. Etc. Var 1575: *Lapponiens*, pl. v. supra sous FINNOIS. Comme langue parlée en Laponie, var. 1561: «Lappon Septentrional», v. supra sous RUTHÈNE. – MAJORQUIN, MAYORQUIN, *GR*: n. et adj., 1873. N. de peuple, var. 1841: «L'antipathie des vieux Mallorquins contre leurs frères du continent est encore si vivace», Dembowski, *op. cit.*, 299. Adj., var. 1841: «le porc Mallorquin jouit d'une grande réputation en Catalogne», id., 295; «la société mallorquine», 298. Comme 'parler de Majorque', var. 1841: les dames de Palma «parlent habituellement le mallorquin», id., 298. 1854: «je parlais parfaitement le mayorquin», F. Arago, in *Magasin pittoresque* XXII, 1854, 338b. – MALABAR, *GR*: *malabare*, n. et adj., 1732; *TLF*: *malabar* adj. 1663. Comme n. de peuple, 1682: «il mena avec luy deux jeunes Ecclésiastiques de Goa, qui entendoient assez bien le langage des Malabares», D. Bouhours, *La Vie de Saint François Xavier*, Paris, 82. 1687: le roi de Siam «ne se sert pour naviguer que des Mores, Chinois, & Malabars», Choisy, *op. cit.*, 344. Comme langue des Malabars, 1682: «Le parti qu'il prit fut de ramasser quelques gens du païs qui sçavoient le Portugais, & de les assembler en un lieu avec les deux Ecclêsiastiques qui sçavoient le Malabare», Bouhours, *op. cit.*, 85. – MALAIS, n. de peuple, *GR*: n. et adj., XVIIIe s. N. de peuple, var. 1685: *Malayes*, v. supra sous LAOTIEN. – MELANÉSIEN, adj., *DDL* 42, 174: 1837. 1835: «C'est là, du reste, le caractère général [sc. la jalousie] des races mélanésiennes», J. Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque autour du monde*, Paris 1834-1835, II, 276a. – MÉTROPOLITE 'archevêque orthodoxe', forme mod., *TLF*: 1679. 1553: «Et est à noter que nul ne peult estre Patriarche, s'il n'ha premierement esté Metropolite», *BelonObs* 35 r°. – MOSCOVITE 'russe', *TLF*: n. de peuple, 1575; adj. 1584; langue, 1639. Comme n. de peuple, forme mod. et var., 1561: «Il y a plusieurs grandes & fort opulentes regions, comme des Lappons, Moscouites, Sueons...», adaptation citée d'O. Magnus, 66 r°; «Comment les Ambassades étrangieres sont receus [sic] par les Moschouites», 151 r°. Comme adj., var. 1561: «Des marchans Moschouites», id., 153 r°. Comme langue, 1561: «le Moscouite», v. supra sous RUTHÈNE. – PANHELLÉNIEN, *TLF*: 'qui protège toute la Grèce', 1832, *Jupiter panhellénien* 1835. 1765: «L'empereur Hadrien fit bâtir à Athènes un temple à Jupiter panhellénien [...]. Il institua en même tems des fêtes & des jeux appellés *panhellénies*», *Enc* XI, 817b. – PANHELLÉNIES, *DDL* 25, 162: 1818. 1765, v. l'article précédent. – PAPOU, n. de peuple, *TLF*: 1721. Var. 1618: «ce peuple estoyent Papoos», traduction anonyme du néerlandais de W.C. Schouten, v. notre *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris 1963, 97; – PISAN, n. et adj., *GR*: 1875, *DDL* 31, 218: 1803. Comme adj., 1339: «pour III^m V^c [viretons] achetez à Pise, qui cousterent en somme XLVI l. VI s. VI d. pisans», Compte relatif aux galères génoises nolisées par Philippe VI de Valois, in G. Saige, *Documents historiques... relatifs à la seigneurie de Monaco*, Monaco, tome I, 247. – POTENTAT 'prince souverain', *TLF*: 1554. 1534: «Et dès maintenant soy faisant fort de nostre sainct père le pape qui est à présent, pour l'amytié et intelligence qu'il a avec luy, [...] de la seigneurie de Venise et d'aucuns autres princes et potentatz chrestiens, icelluy S^r roy a donné charge...», Instructions données par François 1er à La Forest pour son ambassade à la Porte, *Nég Lev* I, 259. – POURCENT, n. masc., *TLF*: *pour-cent* 1845. 1779: la douane de Dsjidda «demandait de certains *pourcents*, des Marchands qui achêtoient d'eux des marchandises», traduction anonyme de l'allemand de C. Niebuhr, *Voyage en Arabie*, Amsterdam-Utrecht 1776-1780, achevés d'imprimer: 1775 et 1779, II, 9. – PROCURATIE 'palais des procurateurs, à Venise', *GR*: 1687, *TLF*: 1688. 1680: «Le Palais Ducal de Saint Marc ferme

cette Place à main droite du costé d'Orient, & une aile des superbes Procuraties neuves», A.T. de Limojon, *La Ville et la République de Venise*, Paris, 34. – PROPAGANDE 'congrégation romaine qui a pour but de propager la foi', *TLF*: 1689. Var. 1686: «Cest un homme que ceux de sa nation ont fort persecuté, pour avoir esté à Rome se faire Catholique Romain & Disciple de la *propaganda*», Chardin, *op. cit.*, 263. – PROTECTEUR, titre de Cromwell, *TLF*: 1657. 1654 (16 mars): «M. Pichering me fit connaître que M. le Protecteur avait cru qu'on enverrait un ambassadeur de grande qualité», lettre du baron de Baas, in Jusserand, recueil et volume cités, I, 177, n. 1. – PROTHÈSE 'petit autel où l'on prépare ce qui est nécessaire à l'office', *TLF*: 1832. 1721: «PROTHÊSE. Petit autel dans les Églises Grècques [...]. Le Prêtre & les autres Ministres préparent sur cet autel tout ce qui est nécessaire pour la célébration de la Messe», *Trév.* – PROVINCIALAT 'charge du religieux qui est à la tête d'une province', *GR*: 1694, *TLF*: 1835. 1683: «Il lui recommanda sur toutes choses le Pere Antoine de Trevise, qui avoit grande part au Provincialat», L.A. Le Peletier, traducteur de l'italien de C. Leti, *La Vie du Pape Sixte cinquiéme*, Paris, I, 109. – PRYTANE, magistrat grec, forme mod., *TLF*: 1721. 1674: «Le *Prytanée* étoit un edifice public où s'assembloient les Magistrats appellés *Prytanes*», J.-P. Babin, *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes*», Lyon, 76. – PRYTANÉE 'édifice où s'assemblaient les prytanes', *TLF*: 1680. La date de 1579, donnée par le *GR*, correspond à un autre sens, v. *TLF*. 1674, v. l'article précédent. – RAGUSAIN 'de Raguse', *GR*: n. et adj.: 1875. Comme adj., var. 1674: «à Procupie en Bulgarie nous logeâmes chez un marchand *Ragusien*», M. Le Vasseur, traducteur de l'anglais d'E. Brown, *Relation de plusieurs voyages faits en Hongrie, Servie, Bulgarie*, Paris, 64. – RATIONAL 'maître des comptes', *Gdf*: *rationnaulx* pl., 1483, *FEW* X, 112b: *rational* 1483-1535, avec renvoi à *Gdf*. Var. 1277 (24 déc.): «les mestres rationaus de notre court», in A. de Boüard, *Documents en français des Archives de Naples*, Paris 1933-1935, I, 44; 1278 (5 août): «au mestres racionaus de nostre grant court», I, 103; «au mestres racionas de nostre grant court», I, 104; 1278 (9 août): «chapelein dou pape et maistre racionas de nostre grant court», I, 105; aussi 1278 (6 mai): «Josselin de la Marre, raisonable de nostre grant court», I, 81; 1280 (29 août): «aus mestres resonnaus de nostre Court», II, 133; 1281 (10 juil.): «es mestres raisonaus de nostre grant Cort», II, 173. – RÉALE 'monnaie d'Espagne', *GR*: *TLF*: *réal* 1363, *GR*: *realle* 1580. Var. 1556: «realles d'argent de plusieurs espèces», in A. Chamberland, «Commerce d'importation en France au XVIe siècle», *Revue de Géographie* 32, 1893, 293. – REGISTREUR 'celui qui enregistre', *FEW* X, 207a: 1303. 1278 (6 mai): «pour les despens des noteurs et des escrivens, des registreuers [sic] et des sergens de nostre cort», «pour les despens des escrivens et des registreurs de la chancelerie», Boüard, *op. cit.*, I, 82. – RENTEMAISTRE 'intendant', *FEW* XVI, 695b: 1440. 1436: «Pour la perte faitte en la somme de environ iiij^m^ ij^c^ £ de xl gros qui a esté receue du rentemaistre de Hollande en plusieurs especes et pieces d'or», Rôle des dépenses de la flotte pour le siège de Calais, in Paviot, thèse citée, III, 655. – RUSSE, *TLF*: n. de peuple, av. 1732; adj., 1715. Comme n. de peuple, var. 1575: «De Vandal sont venuz les Sarmates, c'est à dire les Russites, Polonois, Bohemiens, Sclauoniens, & Croatiens», Belleforest, *op. cit.*, I/2, 889. 1699: les Kargises «font beaucoup de mal aux Russes, qui habitent dans les vilages voisins de ces Lieux-là», A. Brand, *Relation du voyage de Mr Everts Isbrand*, Amsterdam, 43. Comme adj., 1699: «Les Habitans de cette Ville [de Solokamsko] qui sont en partie Russes, & en partie Tartares, font négoce de toutes sortes d'animaux», id., 21; – RUSSIEN, *GR*: n. et adj., déb. XVIIIe

s.; *TLF*: comme n. de peuple, manque date. N. de peuple, 1599: «Le Roy des Russiens fut commis en la garde de Dedi Marquis Saxon, par la conduite duquel il étoit là venu», M. Lescarbot, traducteur du latin de C. Baronius, *Discours veritable de la reunion des Eglises... Discours sur l'origine des Russiens et de leur miraculeuse conversion*, Paris, 73. Etc. – SANHÉDRIN 'grand conseil des Juifs', *TLF*: 1669. 1620: «Non loin de là estoit la maison du conseil des Senjeurs nommé *Sanhedrin*, où IESUS le matin de sa Passion fut mené au sortir du Palais de Cayphe», «du *Sanhedrin* des Hebreux», J. Boucher, *Bouquet sacré composé des plus belles fleurs de la Terre Saincte*, Paris, 175; – SAXON adj., *TLF*: 1732. 1599, v. supra sous RUSSIEN. – SEGONDICIER 'second dignitaire d'une église', *FEW* XI, 384b: 1721. Var. 1678: «Les Primiciers & les Secondiciers viennent d'estre plusieurs fois nommez», L. Thomassin, *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Eglise, touchant les bénéfices et les bénéficiers*, Paris 1678-1681, I/2, 150b. – SERBE, *GR*: n. et adj., *servien* XVIIe s.; *TLF*: n., var. *Serve* 1441, *Servien* 1573. Comme n. de peuple, var. 1540: «toutte la noblesse des Bulgaires & Seruiens», Volcyr de Sérouville, *op. cit.*, D iii v°; «sans les Hongres, Germains, & Seruiens a cheval», D iiii v°. Comme adj., var. 1540: «quelque serf de la nation seruiane», id., D iii r°. – SIAMOIS, *GR*: n. et adj., 1686; *TLF*: n. de peuple 1686; adj. 1832; langue 1826. Comme nom de peuple, 1663: «les Iaponnois puissamment secondez par les *Siamois*, se jetterent avec tant de fureur sur les ennemis...», A. de Wicquefort, traducteur du néerlandais de J. van Vliet, *Relation historique de la maladie et de la mort de Pra-Inter-Va-Tsin...*, Paris, 580. Comme adj., 1685: «Le chevallier de Fourbin Lieutenant du bord l'Oyseau y demeure aussi, sur l'espérance qu'on luy donne de le mettre à la teste des troupes de Sa Majesté Siamoise», Bouvet, *op. cit.*, 138-139. Comme langue, 1685: «le P. de Fontenay prit la liberté de luy présenter [sc. au roi de Siam] par les mains de son Ministre un papier écrit en Siamois pour être l'interprète de nos sentimens», id., 140. – SIGNARE 'noire ou mulâtresse vivant avec un colon blanc», manque *GR*, *TLF*. 1767: quand les Sénégalais eurent appris «que tous les habitans Mulâtres, Mulâtresses, Négres & Négresses, ainsi que celles qu'on appelle Signares, qui sont les principales habitantes de l'Isle [de Gorée], avoient suivi l'exemple de la jeunesse...», abbé Demanet, *Nouvelle Histoire de l'Afrique française*, Paris, II, 189. Cf. R. Mauny, *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain*, Dakar 1952, 63. 1789: «Les Signares (2) ajoutent à cette parure une chemise de toile fine», «(2) Signare dérive de Signora; mot introduit par les Portugais qui sont les premiers Européens qui ont parcouru ces côtes [du Sénégal]», D. Lamiral, *L'Affrique et le peuple affricain considérés sous tous leurs rapports avec notre commerce et nos colonies*, Paris, 46-47. – SIKH, comme adj., *TLF*: 1846. Var. 1802: «un chef Seyke», L. Langlès, traducteur de l'anglais de G. Forster, *Voyage du Bengale*, Paris, I, 165; «des cavaliers seykes», I, 217. – SOCINIANISME, *TLF*: 1686-1688. 1684: «ceux qui avoient travaillé à l'instruire, n'avoient jamais pû venir à bout de son Socinianisme», P. Jurieu, *L'Esprit de Mr Arnaud*, Deventer, I, 223; – STAROSTAT 'assemblée seigneuriale à pouvoir judiciaire, en Pologne', manque *GR*, *TLF*. 1698: «Les Starostats à Juridiction, jugent à mort, mesme les Gentilshommes, de mesme que dans les Bailliages ou Senechaussées de France», *Mémoires du chevalier de Beaujeu*, Paris, 151. – STAROSTE 'chef de mir, en Russie', *GR*, *TLF*: *starots* 1815. 1812: «Le staroste (l'ancien du village) et une assemblée de paysans fixent eux-mêmes cette concession», traduction anonyme de l'anglais d'E. Clarke, *Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie*, Paris, I, 214, note. – STRELITZ 'soldat de la garde des tsars», *GR*: 1731. Var. 1607: «La Garde de

l'Empereur est composee de dix mille Strelits qui resident en la ville de Mosco», J. Margeret, *Estat de l'empire de Russie et Grande Duché de Moscovie*, Paris, 21 v°; v. aussi *FrMod* XXII, 1954, 208, sous COSAQUE. Var. 1656: «le bruit des *strelits*, ou Mousquetaires Moscouites leur ayant fait cognoistre qu'ils s'estoient trompez...», Wicquefort, traducteur d'Olearius, *op. cit.*, 217.

Raymond ARVEILLER

Dorothea BEHNKE, *Furetière und Trévoux, Eine Untersuchung zum Verhältnis der beiden Wörterbuchserien*, Tübingen, Niemeyer (Lexicographica, Series Major, 72), 1996, VI + 271 pages.

Issu de l'école de Düsseldorf, fondée par M. Höfler, ce travail extrêmement minutieux est en premier lieu un inventaire des éditions des dictionnaires de Furetière 1690-1727 et de Trévoux 1704-1771. On y fait toute la lumière sur la pré-publication de Furetière en 1684, réimprimé en 1685 et 1687. On suit pas à pas les éditions (et leurs diverses réimpressions); l'intervention de Basnage dans Fur1701 et 1708 et de Brutel de La Rivière dans Fur1725/1727. On relève aussi les modifications introduites au fil des éditions des Furetière. L'auteur confirme que Trév1704 est un plagiat de Fur1701 et montre dans les mots du domaine de la religion comment le texte du protestant Basnage (qui avait lui-même sur ce point modifié celui de l'abbé Furetière) est rectifié par les Jésuites. En ce qui concerne les Trévoux, l'auteur esquisse des recherches à mener [185-186]. L'inventaire des éditions successives des Furetière et des Trévoux est accompagné de leur localisation dans les bibliothèques.

Le lexicographe pourra aussi apporter, chemin faisant, quelques corrections au FEW: 24, 35a *ablution* f. «préparation pour nettoyer un médicament...» (Fur 1691 au lieu de Corn 1694); – 24, 56a *absorbant* m. «substance ayant la propriété d'absorber les acides sécrétés dans l'estomac» (Fur 1691 au lieu de Fur 1701) [Mais dans les Furetière il s'agit de «médicaments qui ont la vertu de consumer sans dissoudre»]; – 24, 494b *amulette* m. (Fur 1691 au lieu de Corn 1694).

Il faudrait, maintenant que les bases sont assurées, pousser plus loin l'analyse métalexicographique et, quittant les problèmes bibliographiques ou de micro/macro-structure, pénétrer dans la substance même des dictionnaires. On pourrait alors par exemple confronter Furetière lexicographe et Furetière romancier ou bien encore examiner l'écho de la littérature contemporaine (Molière en particulier) dans le dictionnaire. La métalexicographie a encore un bel avenir devant elle, si elle ose organiser une confrontation philologique entre dictionnaires et textes contemporains.

Gilles ROQUES

Reidar VELAND, Les marqueurs référentiels *celui-ci* et *celui-là*. Structure interne et déploiement dans le discours direct littéraire. Genève et Paris, Droz, 1996, 457 pages.

Le présent ouvrage est la version publiée d'une thèse soutenue en juin 1994 à l'université de Bergen en Norvège. C'est la raison pour laquelle le sous-titre définit son objet de façon curieusement restrictive; il n'est pas douteux que les linguistes qui utiliseront ce

travail n'en restreindront pas les conclusions au discours direct littéraire; mais le maintien de ce sous-titre dans la version publiée annonce la rigueur intellectuelle et l'honnêteté de l'auteur.

Le livre comporte deux grandes parties: «I. Un dispositif théorique... II. ...à l'épreuve des faits». Cette organisation oppose son étude autant à certains travaux de linguistes scandinaves où l'approche théorique était insuffisante qu'à bien des publications linguistiques récentes où les faits ne sont aperçus qu'à travers les lunettes déformantes de la «compétence linguistique» solitaire du linguiste.

Comme pour d'autres sujets classiques de la description grammaticale, il existe sur les deux pronoms démonstratifs *celui-là* et *celui-ci* un discours quasi officiel, qu'on retrouve de grammaire en grammaire, et qui privilégie largement l'emploi couplé et contrasté de *celui-ci* vs. *celui-là*. D'autres travaux récents sur le sujet ne s'attaquent guère que partiellement à cette vue stéréotypée, et sont davantage concentrés sur le fonctionnement référentiel commun aux deux démonstratifs. C'est ce qui apparaît en particulier dans les travaux de G. Kleiber, qui est visiblement l'inspirateur le plus éminent de R. Veland, au point qu'on ne trouve que rarement une remarque critique sur le point de vue de cet auteur. Mais comme dans toute bonne thèse, le reste de la littérature spécialisée est passé en revue. Des études antérieures à la thèse de Fr. Corblin (*Anaphore et interprétation des segments nominaux*, Paris VII, 1984), on retient avant tout la discussion sur la nature de «déterminant» ou de «pronom» de l'élément *celui*, et l'analyse en *ce* + *lui* qui semble avoir été inspirée à M. Gross par K. Togeby, et qui remonte, nous apprend Veland, à Robert A. Hall dans son livre *French*, 1948, p. 44 (qui ne figure pas dans la bibliographie!). A la thèse de Fr. Corblin, Veland emprunte l'idée – qui est un gros progrès sur la tradition plus ancienne – de la «disjonction des sources»; on entend par là le fait que dans une séquence comme:

> *Généralement les escaliers, ça pue, mais celui-là sent le jardin.* (Boulanger, *Fouette, Cocher*! 1986: 131, cité p. 148).

il faut, pour pouvoir interpréter le démonstratif, deux sources d'informations: (a) une information lexicale fournie par le mot *escaliers*, qui définit la notion dans sa généralité (mais le nom antécédent n'a pas forcément en contexte une acception générique), et (b) une information présente dans le texte ou la situation qui sélectionne l'individu particulier à propos duquel l'assertion présente est émise et que «montre» le démonstratif. Mais l'essentiel du dispositif théorique est repris de Kleiber, et affiné: à partir de l'idée de Corblin, Kleiber développe l'idée que cette disjonction des sources permet de présenter «du nouveau» avec «du déjà connu». C'est ce fonctionnement qui va ensuite être analysé à propos d'un corpus littéraire.

Ce corpus, extrait systématiquement d'œuvres littéraires narratives récentes (la liste est fournie), sera progressivement épuré d'éléments non centraux dans le projet de l'auteur: sur 10.589 emplois de *celui*, *celle(s)* ou *ceux*, il élimine 8.440 emplois sans particule *-ci* ou *-là*, et garde donc 2.149 emplois, 1.299 de *celui-ci*, 850 de *celui-là*. Mais ce corpus restreint est ensuite lui-même décomposé en deux parties: on en extrait le sous-ensemble des occurrences apparaissant dans le discours direct, dont la délimitation exigeait, on s'en doute, une grande attention et des principes constants (mais l'effectif global des occurrences qui en relèvent n'est pas fourni). Ici ce sont les emplois de *celui-là* qui dominent. C'est uniquement sur les données du sous-corpus «discours direct» que porte l'étude, parce que c'est la partie qui a quelque chance de reproduire certaines des caractéristiques du discours «sérieux» des locuteurs dans la vie courante.

L'étude qui est faite de ce sous-corpus est définie par l'auteur lui-même, peut-être avec une pointe d'esprit de provocation, comme une «description de type taxinomique» [134]. Et effectivement, les emplois recensés sont classés selon une série de critères qui permettent d'apprécier la diversité des emplois. Le premier critère consiste évidemment à mettre à part les emplois de *celui-là* et ceux de *celui-ci*, pour terminer par un bref chapitre sur les emplois couplés, très rares. A l'intérieur des trois chapitres, les critères de classement sont pour l'essentiel les suivants: référenciation homologue vs. référenciation hétérologue (les termes antécédents font partie des paroles d'un même locuteur ou non); co-classification (il y a un terme lexical fourni par le contexte ou la situation qui apporte la notion générique dans laquelle le démonstratif peut extraire une sélection) vs. (auto-)classification (il s'agit d'un référent humain ou en principe personnifié, en l'absence d'un antécédent explicite); anaphore textuelle vs. exophore (situationnelle), cette opposition pouvant concerner chacune des deux sources de l'interprétation du démonstratif; *celui-là (-ci)* inclusif (référent extrait d'un ensemble plus vaste) vs. relation d'égalité (reprise totale de l'antécédent). A cela s'ajoutent des critères syntaxiques favorisants dans l'emploi autoclassifiant. Il n'est guère envisageable de reprendre ici les développements concernant chacune des combinaisons de critères qui se trouvent réalisées dans les exemples rassemblés. C'est pourquoi on se contentera de signaler quelques points qui nous ont paru importants pour bien situer le travail.

Pp. 10-11, Veland signale que le recours aux textes littéraires n'a nullement pour ambition d'apporter une meilleure compréhension des textes, mais simplement d'illustrer des aspects importants de l'emploi discursif normal des unités étudiées. On voit par là que le texte littéraire n'est pas utilisé pour lui-même, mais en tant que représentant d'une forme, d'un état de la langue étudiée.

P. 101 sqq., on trouve une discussion sur la notion de corpus, dont les conclusions pourraient être méditées, et la rigueur terminologique imitée, par tous ceux qui souhaitent faire un travail solide en syntaxe. Sans revenir à un «fétichisme du corpus», Veland ne conçoit très raisonnablement le «va-et-vient» entre la théorie et les faits que comme une dialectique entre la réflexion du linguiste et le témoignage de locuteurs extérieurs. Tout en s'exprimant avec la plus exquise déférence sur les propos de J.-C. Milner (qui décrit le recours au corpus en des termes destinés à en décourager quiconque voudrait y recourir), il adopte une position carrément opposée.

Enfin, citons, pp. 131-2: «A première vue, la thèse d'un recul des formes de la famille *celui-ci* au profit de celles du type *celui-là*, lesquelles seraient préférées en emploi situationnel par une langue parlée peu soucieuse de maintenir l'opposition déictique originelle, semble confortée par les données de notre inventaire: pour le domaine du discours direct explicite, qui nous occupe au premier chef ici (et où l'utilisation du couple formé par ces deux marqueurs est peu répandue), les exemples de *celui-là* sont effectivement nettement plus nombreux que ceux qui impliquent un marqueur du type *celui-ci*. Pour l'ensemble de notre corpus inventaire, les occurrences de *celui-ci* sont cependant plus nombreuses que celles de *celui-là*. [...] Or nous avons [...] formulé certaines hypothèses sur le fonctionnement de la composante déictique de CELUI-P qui nous interdisent d'expliquer cette prépondérance du type *celui-là* en emploi oral comme la conséquence de la seule neutralisation de l'opposition déictique 'proche'/'lointain' en faveur de ce marqueur particulier.» Ce passage montre par l'exemple que le recours à un corpus apporte des informations que la «compétence» du linguiste serait incapable de fournir: voilà des

décennies que les descriptions classiques privilégient l'emploi couplé des deux démonstratifs en mettant en avant l'opposition proche / lointain, et qu'elles prétendent que le type *celui-ci* est rare; les corpus écrits nous montrent que *celui-ci* est globalement plus fréquent que *celui-là* (dans ces corpus), et que l'emploi corrélatif des deux formes est exceptionnel.

Signalons qu'un index très complet (environ 800 entrées) permet de retrouver les principaux développements, et que le plan détaillé de chaque partie est fourni en début de chapitre.

Les critiques qu'on peut faire à ce livre sont surtout anecdotiques; on regrette que par certains côtés l'auteur ne soit pas allé au bout de sa démarche – quoiqu'il s'agisse d'aspects marginaux dans son optique.

Premier regret: les abréviations: CELUI-P, CELUI-C, DD, SPN, r, R, etc. auraient pu être reprises en totalité dans une liste, pour faciliter la lecture; ce serait utile surtout pour les plus rares d'entre elles, comme DSN, SS, CELUI-p C (distinct de CELUI-P).

Le corpus utilisé est quantitativement important, puisque le nombre d'occurrences dépouillées est de plus de 10.000; ce corpus a une certaine unité, puisqu'il est composé uniquement de littérature narrative récente. Mais l'auteur a sans doute tort de croire que l'origine littéraire du corpus et le choix d'une tranche chronologique étroite garantissent l'homogénéité des données [109]. Certes ces données sont forcément plus homogènes ainsi que si l'on y ajoutait des productions d'autre nature; mais le texte littéraire moderne est peut-être le «genre» linguistiquement le moins homogène qu'on pouvait retenir, même s'il était en l'occurrence le seul envisageable: aucun autre genre ne permet une telle variété de niveaux de discours et une telle variété thématique, grâce, en particulier, à l'insertion du discours direct dans la narration. Plutôt que sur l'homogénéité, c'est sur la représentativité de ce corpus qu'on pouvait insister, même si le choix des œuvres et des auteurs a été, semble-t-il, purement intuitif.

A propos de ce corpus [110-115], il aurait été sans doute préférable de suivre complètement la tradition en matière de terminologie, en appelant «population» l'ensemble des documents écrits relevant de l'état de langue dont l'étude était visée, pour appeler «échantillon» l'ensemble des textes dépouillés et des relevés qui y ont été faits, ce qui aurait fait l'économie du terme ambigu d'*inventaire*; de toute façon les niveaux dans le terrain d'investigation sont multiples, et n'ont pas été présentés avec toute la netteté voulue:

- l'ensemble des emplois existant dans des discours effectivement proférés – ensemble hors d'atteinte du chercheur;
- l'ensemble des textes qu'il sélectionne pour y faire ses relevés, et qui est censé être représentatif de l'ensemble précédent;
- l'ensemble des unités linguistiques effectivement relevées dans ces textes (tous les pronoms démonstratifs *celui*);
- le sous-ensemble, parmi les unités relevées, qui concerne le sujet plus précis de la recherche (*celui-là* et *celui-ci*);

– le sous-corpus encore plus restreint, à l'intérieur du sous-ensemble précédent, qu'on décrira en détail (les occurrences apparaissant dans le discours direct)[1].

On pouvait aussi s'attendre à ce que les données quantitatives effectivement disponibles soient fournies sous une forme à peu près systématique. Pour commencer, cela aurait facilité au lecteur la distinction des niveaux qu'on vient d'énumérer. A côté des effectifs que nous avons reproduits précédemment, il aurait été normal de dire aussi combien d'occurrences de chacun des démonstratifs figuraient dans le sous-corpus retenu pour la description détaillée: R. Veland dit que la forme en *-là* y domine, alors que la forme en *-ci* est la plus abondante dans le corpus global; mais il ne dit rien de plus. Sur le plan purement quantitatif, le contraste forcément violent entre le discours direct et le reste des textes dépouillés (pour l'essentiel le contenu descriptif ou narratif) aurait été parlant. Un tableau récapitulatif des divers emplois recensés, tant pour *celui-là* que pour *celui-ci*, aurait pu servir d'armature globale à une présentation dans laquelle, par ailleurs, la fréquence des différents emplois est effectivement prise en compte. Même si l'auteur ne veut pas recourir aux tests statistiques – il en est de très simples à manier – cela aurait permis au lecteur de voir d'un seul coup d'œil quels emplois sont abondamment attestés et lesquels n'apparaissent que parcimonieusement.

Parmi les points de détail qu'on est obligé de relever, signalons d'abord un point non linguistique: p. 54, Veland, parlant du référent «irruptif» dans un emploi tel que *Celle-là a la même coiffure que ntaman*, où il est question (dans un roman) d'une femme non nommée ni préalablement montrée, dit: «La référence pronominale démonstrative servant au repérage d'un être humain apporte ainsi un démenti partiel au principe fondamental de l'ontologie sartrienne selon lequel 'l'essence précède l'existence'». Sachant qu'il s'agit précisément d'un référent humain, c'était la chose à ne pas dire, puisque chez l'homme, selon Sartre, «l'existence précède l'essence» (c'est l'intertitre qui se trouve en marge de la page 17 de *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1951).

Bien que le travail soit dans l'ensemble très soigné jusque dans le détail, on relève quelques coquilles, dont voici un exemple un peu gênant: au haut de la p. 148, la citation de Daniel Boulanger utilisée ci-dessus est accompagnée en fait de la référence «Boucher, *Cocher*, 131». Le lecteur, voulant voir de quelle œuvre il s'agit, consulte la bibliographie, où il trouve qu'il s'agit de *Fouette, cocher!* de Daniel Boulanger, œuvre à laquelle on renvoie, dit la bibliographie, par le mot *Fouette*... Comme il y a ici à la fois, dans le corps de l'ouvrage, une erreur sur le nom de l'auteur et une incohérence dans les conventions d'abréviation du titre, le lecteur pourrait avoir l'impression qu'il s'agit d'une autre œuvre.

A la p. 8, Reidar Veland laisse entendre que *celui-ci, celui-là* seraient impropres à exercer la fonction de complément circonstanciel; mais l'exemple hypothétique qu'il donne ne vaut que pour les compléments circonstanciels de construction directe (temporels), et ne saurait se généraliser. Il est facile de trouver dans un corpus des occurrences de compléments circonstanciels prépositionnels dont la partie «nominale» est tenue par un tel pronom, même s'il est clair que c'est la fonction sujet qui prédomine largement et que les compléments circonstanciels sont effectivement très rares; voici trois exemples trouvés très rapidement dans FRANTEXT:

(1) On espère que tous les relevés non utilisés dans le cadre de cette thèse ne resteront pas définitivement perdus pour la recherche, et que R. Veland ou quelqu'un de son entourage en reprendra l'étude.

P 733/ / ENCYCLOPÉDIE ÉDUCATION FRANCE / 1960, 243 Et s'il existe une interaction entre la technique et la recherche, il en existe une autre entre <celle-ci> et la formation des jeunes [N.B. Complément circonstanciel ou complément du nom, ici].

P 736/ / L'UNIVERS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL / 1960, 803 $ Le problème des pauvres consiste à atteindre ce seuil de démarrage en réduisant autant que possible les duretés et les misères supplémentaires de cette première période du développement. Au cours de <celle-ci>, il s'agit essentiellement de la création d'une infrastructure tant économique [...] que sociale[...].

P 739/ / L'UNIVERS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL / 1960, 4805 $ /. La question de savoir si le total des impôts qui, eu égard aux phénomènes de répercussion et d'incidence, frappent définitivement le revenu [...] d'un individu constituent pour <celui-ci> une «charge» réelle, dépend évidemment de la mesure où cet individu participe à l'utilité des services publics produits au moyen des ressources fiscales.

Il est concevable, comme on s'en doute à partir de ces exemples, qu'un corpus de discours direct extrait de romans ne fournisse aucun exemple de cette sorte.

Enfin, dernier point qu'on abordera, l'appréciation des degrés d'acceptabilité n'est pas toujours maniée avec toute la prudence nécessaire; les jugements d'acceptabilité qui ont fait l'objet d'une publication sont trop facilement pris pour argent comptant et reproduits. Voici un cas flagrant. Aux pp. 187-8, Veland parle de Tasmowski-De Ryck & Verluyten: dans un travail de 1982, ces auteurs évoquent le client d'une épicerie, qui, montrant des pommes, dit à l'épicier:

[82] *Je voudrais un kilo de celles-ci, s'il vous plaît.*

L'idée est que le nom *pommes* (induit par la situation) sert d'antécédent au démonstratif; Veland argumente avec eux: «En effet, si 'John is ordering one of those kinds of exotic fruit one does even know the name of', et que ce même John se trouve par conséquent dans l'impossibilité de classifier le référent qu'il aspire à saisir, les expressions en CELUI ne sont plus disponibles en tant que marqueurs référentiels, cf.

[84] *Je voudrais un kilo de *ceux-ci / *celles-là»*

[Fin de la citation de Veland] Je conteste formellement cette impossibilité; le masculin me paraît plus naturel que le féminin («objets», «fruits»?), mais si un terme générique féminin était disponible, le féminin serait tout aussi concevable. De toute façon, on peut dire «un kilo de ces bidules»; pourquoi pas «de ceux-là»?

En anglais, en tout cas, je trouve ce bel exemple dans Charlie Brown(2) (*You can't win, Charlie Brown*, début du volume): le chien Snoopy commente l'écriteau *Beware of the dog* que Charlie Brown vient de planter à côté de sa niche: «I've always wanted one of those», sans qu'un mot comme «écriteau», «panneau», etc. soit présent dans la bande dessinée, et sans qu'il soit nécessaire de connaître une appellation particulière qui s'applique à ce genre d'objet. Rien ne permet de déterminer avec précision l'unité lexicale sous-jacente en anglais. De tels emplois doivent pouvoir être attestés aussi en français, sans que l'idée d'un point d'appui lexical soit considérée comme fausse pour autant. Mais une idée juste ne doit pas être étayée avec des arguments faux.

(2) *Charlie Brown*, bandes dessinées, par Charles M. Schulz, parues dans les années 1950 et 1960 chez Holt, Rinehart & Winston, New York.

Sur ces différents points, quelques autres exemples auraient pu être cités. Mais on conviendra que, s'ils peuvent susciter la contradiction ou inviter à rectifier, il n'y a pas là de quoi rendre l'ouvrage moins recommandable. Peut-être le lecteur pourra-t-il aussi contester le classement de l'un ou l'autre des emplois par R. Veland. Mais répétons que son grand mérite est de raisonner sur des données vraies – il est évident que l'exemple contestable [84] qu'on vient de commenter se trouve dans la présentation générale d'un des emplois possibles, et non dans la description du corpus. On voit par là que l'utilisation systématique et raisonnée d'un corpus n'empêche nullement l'intuition de travailler, ni même de se tromper. La classification d'emplois présentée ici est entièrement une classification d'emplois réels, et non une chimère de grammairien. Le respect d'un juste équilibre entre la discussion théorique et la description des faits d'observation est suffisamment difficile à observer pour qu'on puisse souligner avec éloge la réussite de l'entreprise.

Marc HUG

Michaela STROBEL-KÖHL, *Die Diskussion um die «ideale» Orthographie*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1994, 250 pages.

La discussion d'une orthographe «idéale» se pose chaque fois qu'il est question d'une réforme de l'orthographe, ou de la recherche du meilleur système graphique possible pour une langue non encore écrite. Le travail intéressant et original de Michaela Strobel-Köhl (M. S.) a pour objet l'analyse et la comparaison des différentes discussions sur l'orthographe qui ont eu lieu, à la fois pour la recherche d'une écriture du créole de souche française dans les Caraïbes; au XVIe siècle lors des débats pour une réforme de l'orthographe du français, avec en particulier Meigret et Peletier, partisans d'une orthographe plus ou moins phonétique, contre de Beze, défenseur d'une orthographe étymologique et traditionnelle; au XXe siècle, avec le rapport Beslais, autour des travaux du CNRS-HESO et l'analyse du plurisystème graphique, aux Rectifications de l'orthographe acceptées par l'Académie (le 6/12/1990).

Après un premier chapitre sur les présupposés théoriques d'une analyse linguistique de l'orthographe, avec la mise en parallèle des notions de système graphique et de système linguistique que le premier est censé prendre en compte à différents niveaux, M. S. analyse dans le chapitre deux le débat orthographique qui a eu lieu dans les Caraïbes. Le chapitre trois concerne le débat orthographique en France: d'une part la discussion pour une réforme au XVIe siècle, d'autre part les discussions plus récentes avec la notion de système graphique avancée par Thimonnier, les propositions de la Commission Beslais, le Colloque CNRS-HESO sur la *Structure de l'orthographe française*, ainsi que les travaux de l'association AIROE (Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture) et le manisfeste des dix linguistes. Du côté des positions officielles, elle analyse progressivement le passage des «Tolérances grammaticales ou orthographiques» aux «Modifications acceptées par l'Académie française», puis aux «Rectifications de l'orthographe» retenues par l'Académie. Dans le quatrième chapitre elle fait une analyse comparée des différents débats et se pose notamment la question de l'existence d'universaux dans la discussion orthographique.

L'analyse des discussions orthographiques est regroupée autour de trois axes: la théorie linguistique, la lecture et l'écriture, les arguments extralinguistiques. Dans quelle

mesure les débats autour d'une orthographe «idéale» montrent-ils des arguments qui pourraient être de nature universelle?

Sous l'angle des théories linguistiques, le principe d'une écriture phonétique, «forcer l'escriture vicieuse & la reduire à l'obeissance de la prononciation» comme le définit Meigret, est commun au débat du XVIe, à celui de l'orthographe dans les Caraïbes et, dans une moindre mesure, nous tenons à nuancer ce dernier argument, à certains défenseurs de la réforme du français contemporain. Il est admis dans les trois discussions que l'écrit ne se laisse pas réduire au seul rapport avec l'oral, mais entretient des rapports avec les autres sous-systèmes de la langue (rapports morphologiques et lexicaux), et un rapport direct avec le sens.

En ce qui concerne l'aspect lecture et écriture, M.S. montre comment la prise en compte du lecteur figure dans tous les débats. La prise en compte des apprenants et scripteurs, par contre, a aujourd'hui un rôle prépondérant dans le débat sur l'écriture du créole et pour l'orthographe du français contemporain, par opposition au XVIe siècle; il s'agit de faciliter aujourd'hui l'acquisition de l'orthographe et de l'écriture. Là aussi il convient sans doute de nuancer, car faciliter l'apprentissage de l'écriture et de l'orthographe aux enfants, aux femmes et aux artisans figurait bel et bien dans les débats au XVIe siècle.

Parmi les arguments extralinguistiques, figure le principe d'écriture étymologique (qui selon nous aurait sa place sous l'aspect des théories linguistiques). L'argument d'une écriture fondée sur le principe étymologique intervient dans l'ensemble des débats. Les adeptes d'un système d'écriture étymologique pour le créole veulent matérialiser par l'écrit l'origine française des langues créoles, leur rapport avec le français et leur appartenance aux langues romanes, comme le français l'avait fait par rapport au latin. L'adoption du modèle graphique français valoriserait l'écriture des langues créoles, leur apporterait du prestige. Selon de Beze, au XVIe siècle, les graphies étymologiques confèrent du prestige au français et contribuent à son rang de langue internationale.

Les trois débats avancent des arguments qui ont un rapport avec la distinction sociale. Le débat sur la diglossie français/créole implique une dimension sociale. De Beze, lui aussi, croyait à une distinction sociale par l'écriture. Dans la discussion du français actuel il y a des exigences de démocratisation, d'ouverture de l'écrit à tous, et à l'opposé, figurent toujours les arguments en faveur de l'élitisme et du maintien de la sélection par l'orthographe.

Le critère d'acceptabilité entre dans les trois débats. Selon M. S. la prise en compte des attentes de lecteurs habitués à l'orthographe du français constitue un critère décisif dans la mise en place d'un système graphique du créole. Chez Peletier du Mans il y a des réflexions sur l'acceptabilité, en particulier, lorsqu'à l'inverse de Meigret, il plaide pour une réforme limitée. Le même critère d'acceptabilité explique le nombre limité de points concernés par les «Rectifications».

Des motivations esthétiques se trouvent dans les trois débats. Il y aurait une fonction esthétique de *e* muet en créole. De Beze, de son côté, parle de la beauté des lettres muettes de l'orthographe traditionnelle, argument esthétique repris régulièrement, y compris de nos jours, par les opposants à toute réforme.

Ces constantes mises à part, chacun des trois débats présente un aspect culturel et social spécifique, qui lui confère une valeur représentative.

Cet ouvrage montre clairement que les écritures alphabétiques peuvent reproduire l'aspect sonore des langues, mais peuvent aussi plus ou moins s'en écarter et transmettre des informations historiques et étymologiques, représenter des traits de domaines linguistiques qui dépassent de loin l'aspect oral. La prise en compte de l'une ou l'autre de ces directions graphiques constitue le thème des trois débats, bien plus que le choix des graphies. Face à l'intérêt pour le scripteur et l'apprenant d'un rapport signe-son transparent, il y a pour le lecteur l'intérêt d'une graphie qui donne un accès sûr et rapide au sens. En fait, l'orthographe idéale n'existe pas et Michaela Strobel-Köhl explique dans cet ouvrage, de façon très précise, comment l'orthographe est liée à la structure du système linguistique et ne peut être qu'un compromis en particulier entre les différentes exigences qu'une communauté linguistique entretient à l'égard de son écriture.

Liselotte BIEDERMANN-PASQUES

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Wolf-Dieter STEMPEL, avec la collaboration de Claudia KRAUS, Renate PETER et Monika TAUSEND, *Dictionnaire de l'occitan médiéval* (DOM), fascicule 1, A-Acceptar, Tübingen, Max Niemeyer, 1996, IX + 80 pages.

Voici enfin la première réalisation d'un projet mis au point par le regretté H. Stimm et qu'a eu le mérite de redéfinir, pour le rendre faisable, W.-D. Stempel; ce dernier nous avait présenté ses objectifs lors de notre Congrès de Zurich. La situation actuelle de la lexicographie de l'occitan médiéval n'est pas très bonne. Pourtant Raynouard l'avait placée au premier rang avec son *Lexique roman* (1838-1844). La floraison des éditions, en particulier de troubadours, dans la seconde moitié du 19e siècle et au début du 20e siècle produisit le *Provenzalisches Supplementwörterbuch* d'E. Levy (1894-1924), que P. Meyer avait qualifié, dans une lettre à Tobler (du 14.1.1904), de «recueil de notes» où «il n'y a pas de plan» et où «les sens sont mal classés». Le *Petit dictionnaire provençal-français* (LvP) d'E. Levy (1909), qui fait la synthèse du Raynouard (Rn) et du Levy (Lv), mais se borne à donner les sens sans exemples ni même références, fut donc le bienvenu. Son succès a peut-être paralysé la recherche, dans la mesure où il enregistrait des sens dont il cautionnait l'existence et incitait ainsi les auteurs de glossaires à s'abriter prudemment derrière son autorité.

Depuis 1929, Appel, associé et continuateur de Levy, avait envisagé un vocabulaire de l'ancien provençal mais il ne put pas véritablement se mettre à l'œuvre. Après la guerre, avec Gamillscheg et surtout avec Stimm, l'entreprise reçut une orientation fortement étymologique. L'intérêt pour cette problématique, à mon avis très secondaire dans un dictionnaire de langue à visée philologique, était appuyé par l'existence du FEW qui faisait de plus en plus de place à l'ancien occitan à partir des années 1950. De son côté, K. Baldinger rompait avec cette problématique par le projet de ses dictionnaires onomasiologiques (DAG, DAO, DAOSuppl) dont nous voyons l'avancée régulière (7 fasc. pour le DAO, 8 pour la DAG et 5 pour le DAO Suppl). Mais il est vrai qu'à côté de ce travail d'orientation linguistique et de longue haleine, il y a place aussi pour un travail philologique, plus modeste. Il semble même que les deux équipes puissent se compléter, en particulier pour les travaux annexes, mais ô combien importants, de la bibliographie; les restrictions budgétaires l'imposent même tout à fait. On soulignera une fois de plus la carence totale de l'Université française sur ce terrain.

Le projet est modeste mais réaliste. Il relègue maintenant l'étymologie au rang d'accessoire. Les articles se terminent par quelques lignes, voire quelques mots sur l'étymologie de chaque vedette; je crois même que c'est la seule partie du dictionnaire où l'on pourrait encore élaguer (cf. p. ex. s.v. *abilhar*). Nous avons donc affaire à un dictionnaire «bêtement» alphabétique de l'occitan médiéval (jusqu'à 1550 environ) où les vedettes ont été raisonnablement normalisées.

Les matériaux sont constitués par les dictionnaires de Raynouard et de Levy (y compris LvP, même dans les cas assez nombreux où aucune attestation n'a pu être trouvée), par ce qu'on trouve dans et autour des éditions de textes (notes, glossaires et comptes rendus) et par des monographies (Pfister, Gleßgen, Tausend, etc.). On peut donc dire que tout y est de seconde main mais ce dictionnaire est philologique en ce sens que tout y a été vérifié. Il est aussi squelettique, selon le mot de Voltaire, «un dictionnaire sans citations est un squelette». Seules les prépositions sont illustrées par des exemples; les autres articles se bornent à donner dans chaque articulation sémantique les références des attestations, accompagnées, le cas échéant, de l'indication des éléments graphiques qui s'écartent de la vedette choisie, avec indication sommaire de la place de la leçon à l'intérieur de la tradition manuscrite du texte. On trouvera donc sous chaque sens le dossier complet des attestations du mot-vedette, classées par ordre chronologique dans le cadre d'une triple répartition entre textes de troubadours, textes littéraires au sens large et textes documentaires. Il s'agit là d'une innovation bien venue. Chaque article se clôt après le commentaire d'ensemble par une série de renvois systématiques aux meilleurs dictionnaires étymologiques ou historiques des langues médiévales voisines qui contiennent le même mot (souvent, bien sûr, sous un autre vêtement). En ce qui concerne le FEW on précise même si le mot est absent à l'endroit où il eût dû légitimement figurer.

Le résultat atteint donne satisfaction et dans l'état actuel de la lexicographie occitane il serait indécent de demander plus. Ce dictionnaire devrait offrir en quelques 80 fascicules (c'est-à-dire 6400 pages) une base de travail solide. Chemin faisant il incitera les chercheurs à se remettre au travail dans le domaine du lexique occitan, trop longtemps dédaigné, hormis quelques travaux, de premier ordre il est vrai. On attend aussi un travail d'éditions ou de rééditions. Dans ce domaine, le premier supplément bibliographique, qui donnera l'interprétation des sigles (sigles qui ne dérouteront pas l'utilisateur du DEAF), pourra fournir une contribution très importante, surtout s'il n'hésite pas à être critique, comme Fr. Möhren a eu le courage de l'être dans son Complément Bibliographique au DEAF.

On pourrait toutefois proposer aux auteurs de s'efforcer de mieux structurer quelques articles lourds. Ainsi *absolver* est présenté ainsi:

1. v. tr. dir.

a. «acquitter en justice, renvoyer d'accusation» (≃ 10 ex.)

b. «remettre les péchés de, donner l'absolution à, lever l'excommunication de» (≃ 20 ex.)

c. *far a.* abs. «dire les prières de l'absoute [auprès d'un défunt]» (hapax)

d. «libérer, dégager [d'une obligation, d'une charge, d'une dette, d'une interdiction]» (bien attesté depuis le mil. du 11e s.)

e. «débarrasser, libérer [ce qui est entravé]» (rare, médical)

f. «faire donner libre cours à» (hapax)

g. «autoriser, approuver» (hapax)

h. «payer (?)» (rare, gascon)

i. «congédier, faire partir» (2 ex.)

j. «céder, laisser [un bien, un droit]» (usuel dans les chartes depuis mil. 12e s.)

k. «faire grâce de, remettre [une obligation]» (2 ex.)

l. «annuler» (rare et littéraire)

m. «résoudre [un problème], expliquer» (rare et littéraire)

2. v. pr. «se donner l'absolution à soi-même» (2 ex.).

On proposera l'organisation suivante (où les sens secondaires sont notés en exposant et en petits caractères):

I) d i, e, f, g

II) j k, l

III) a, b 2

IV) m

V) h

Je terminerai par quelques remarques ponctuelles: 4b s.v. *aantir* lire Pfister[6] 276 et non 216; – 9b s.v. *abais* «décadence» il faudrait préciser qu'il ne s'agit pas d'un substantif autonome: des deux exemples, l'un est dans une image *dins la ciutat d'Abais* et l'autre dans un syntagme *tornar en abais*; – 17b s.v. *abatre, a. mort* «assommer» est un peu faible; – on lit *abelhar* «élever des abeilles», non mentionné ici, dans le glossaire des *Livres de raison et de comptes en Provence*, éd. M.R. Bonnet, Aix-en-Provence, 1995: le mot (daté de vers 1425) se lit p. 55 ds *bruscz de cassis abelhatz* et ds *bayliey*... II *brusc per abelhar*; on peut cependant se demander si ces exemples ne s'interpréteraient pas mieux avec *abilhar* «préparer, mettre en état»; – *abolatas*, pour ce mot tiré de Gdf, il faudrait prendre en considération le fait que Gdf 8, 347a demande de le supprimer; – 55ab, *abrocador, abrocar, abrocatge*, des renvois s'imposent à *abrocour, abrocher, abroker* de l'AND 3b; il faudrait aussi utiliser ce dictionnaire, en particulier à cause des liens entre le sud-ouest de la France et l'Angleterre; – *acachat*, l'afr. *acachier* (Gdf), ici invoqué, n'a rien à voir: c'est une forme d'*achacier*, vedette sous laquelle le même exemple, tiré d'une farce moralisée du 16e s., est repris ds Gdf 1, 51a; – *acaït* est difficile. En tout cas l'article ACCADERE de FEW 24, 65b est à biffer: l'afr. *achair* (forme d'ailleurs non attestée), tiré de MirAgn[2]K, est à rattacher à *escheir* (cf. AND qui donne des formes en *ach-*); l'afr. *acheable* (hapax), sans doute aussi agn. (sur le texte contenu ds le ms. BN fr. 571 v. DLF MA[2] p. 1368a), doit aussi recouvrir un **escheable*; le mfr. *soubzacazer* Cotgr, auquel Wartburg trouve un «erbwörtlichen charakter», est mieux classé sous CASA ds FEW 2, 450ab. Finalement, laissant de côté toute considération étymologique, je trouve cet *acaït* bien proche de l'afr. *acati* cf. TL 1, 71, 6; – ajouter *acalorat* «échauffé» 1416, Toulouse ds BEC 111, 53; – *acantar* et *acantelar*, préciser que l'afr. *acanter* est norm., ouest et sud-ouest d'oïl et que l'afr. *acanteler* est agn. et ouest d'oïl (cf. aussi ZrP 111, 53)(1).

Gilles ROQUES

(1) Quelques minuties: V, dernière ligne, lire *la préoccupation*; – VI, ligne 8 d'en bas, lire *c'est-à-dire que les*; – 63b, ligne 18 d'en bas, il faut remplacer **1.c.** par **1.d.**; – 75b, ligne 10 d'en bas, lire *acquérir*.

Albert HENRY, *Langage œnologique en langue d'oïl* (XIIe-XVe s.), Bruxelles Académie Royale de Belgique (Mémoire de la Classe des Lettres, Collection in -8°, 3e série, Tome XIV), 1996, 2 vol., 184 et 370 pages.

Avoir franchi philologiquement le seuil d'une taverne arrageoise a aiguisé les papilles de l'éditeur du *Jeu de saint Nicolas*. Il a donc consacré son *Automne* à mettre en cuve sa vendange. Les connaisseurs avaient pu déguster quelques échantillons dans des flacons variés (divers Mélanges, *Romania, Bulletin de la Classe des Lettres*... de l'Académie royale de Belgique; et ici même nous avons tâté du *grenache* et tout récemment d'un cru rare, le *quanqui*). Il nous invite maintenant à visiter sa cave; c'est un événement.

Le tome premier réunit les textes, le second les notes et les glossaires. Une introduction [7-31] illustre les traits saillants de la méthode à partir de quelques résultats choisis. En fait, A. Henry a voulu relever un défi et prouver que le français avait dès le Moyen Age un vocabulaire œnologique. Pour ce faire il fallait partir des textes et souvent même les éditer. Quelques documents des archives de Mons et de Liège inscrivent le vin dans les terroirs picards et wallons [35-39]. Un choix d'extraits de textes techniques [40-126] nous permet de constater que les méthodes de la viticulture et la vinification sont connues et nommées dès le Moyen Age; ces extraits, dont les textes ont été revus sur les mss, concernent *Le Régime du corps* (AldL), *Le Viandier de Taillevent* (ViandTaillV²S), *Le Ménagier de Paris* (MenagB), *Le Régime* d'Arnaud de Villeneuve. Surtout, trois textes inédits sont convoqués: *Le Segré de Segrez* (reprise du texte édité ds R 107, 1-37 = SecrSecrPr²H), *Le Livre des propriétés des choses* (trad. par Jean Corbechon) et surtout [65-119] le livre 4 du *Rustican* (trad. du texte de Pierre de Crescens), qui fournit un remarquable essai d'édition critique pour un texte qui pose des problèmes de tous ordres.

Le corpus des textes à thème œnologique est servi au complet [127-169] avec *La Bataille des Vins* (reprise du texte édité dans le *Bulletin de la Classe des Lettres*... 2e s., t. 2 (1991), 203-248 = HAndVinBH), *Des Vins d'ouan, La Desputoison du Vin et de l'Iaue, Le Martyre de saint Baccus* (trois textes qui n'avaient plus été imprimés depuis le 19e siècle) et *Les Trois Dames de Paris* de Watriquet de Couvin. Une quatrième partie [170-181] donne un pot-pourri de courts extraits tirés de textes variés de la fin du 12e s. au début du 14e siècle.

Tous les textes sont parfaitement édités et accompagnés de notes minutieuses dans le second tome. Quelques menues remarques: 6.Ru 16 note *continuees* adj. f. pl. pourrait s'expliquer à partir du fait que le lat. *continuus* peut donner *continue* adj. m.; en effet quand il s'agit de rendre les adj. latins en *-uus, -eus* (type *igneus, assiduus*) le français a hésité entre plusieurs terminaisons dont *-ue / -ee* au masculin cf. RLiR 53, 85-110 et FEW 25, 536a; – 11.VO 8 lire *orde*; – 12. DV 25 on pourrait conserver le texte du ms. en interprétant *pretendroit* (que l'on supposera écrit en toutes lettres dans le ms.) non comme une forme de cond. prés. 3 de *pretendre* mais comme une forme métathétique pour *pertendroit*, cond. prés. 3 de *partenir* «appartenir, convenir»; – 12. DEV 247 je verrais dans *l'en salache* une faute pour *sans falache*; – 12. DV 303 *c'est mon viaire* signifie-t-il «c'est mon apparence», portant sur ce qui précède, ou «c'est mon avis», portant sur ce qui suit? – 2. DV 403 la triade *nes, dromons et barges* méritait d'être relevée (cf. TraLiLi XV, 1, 249-253 à compléter par JourdBlAlM Introd. p. 165); ici elle sert à désigner la totalité de la navigation; – 14. SB 434 il y a contradiction entre l'apparat (*ou regiut*) et la note (*ou regart*).

Les notes sont extrêmement riches et fourmillent d'informations de tous ordres. Chaque texte édité donne lieu à un index onomasiologique et phraséologique très complet qui atteint son but: prouver qu'il existait bel et bien un langage œnologique. Les deux glossaires sont exemplaires: le glossaire œnologique [204-282] est désormais indispensable. Le glossaire général [283-356] permet une lecture fructueuse des textes. Tout est examiné avec érudition et finesse et l'interprétation est poussée jusqu'à ses limites extrêmes(1). L'ouvrage se clôt par une Table des noms propres.

C'est un répertoire étourdissant! Chacun aura plaisir à s'y abreuver dès qu'il verra au détour d'un texte un passage susceptible de se rapporter de près ou de loin à la vigne ou au vin.

Gilles ROQUES

Yorio OTAKA, *Lexique de Marie de France*, Maison d'Édition Kazama, Tokio, 1994, II + 861 pages.

M. Yorio Otaka s'emploie volontiers à établir des relevés complets et minutieux: qu'il suffise de rappeler ici le vaste dépouillement de l'«Emploi du cas régime absolu en ancien français» portant sur vingt-deux textes, publié dans *Studies in Language and Culture* III, 1977, Faculty of Language and Culture, Osaka University, pp. 125-163, dont les résultats ont été repris et commentés dans les Actes du VIIe Congrès International de la Société Rencesvals, *Charlemagne et l'épopée romane*, Université de Liège, 1978, Congrès et Colloques de l'Université de Liège, volume 76, II, pp. 643-651. L'on y voit à l'œuvre, déjà, le goût de la systématicité exhaustive, qui donne ici toute sa mesure.

Ce *Lexique* est en fait un glossaire complet de Marie de France: donné comme enregistrant tous les mots, excepté les articles et les pronoms personnels, il est le fruit d'un projet longtemps mûri à la suite de la publication de *L'Espurgatoire Seint Patriz*, inaugurant les Publications du Centre de Recherches Anglo-normandes (Nishinomiya, 1980), puis des *Oeuvres complètes de Marie de France* aux éditions Kazama, Tokio, 1987, issue de la thèse de doctorat de l'auteur soutenue en 1985 à l'Université de Paris-Sorbonne. Y. O. a eu la bonne idée de rééditer l'ensemble de ces textes à la fin de l'ouvrage, en apportant quelques corrections à son édition. Ne serait-ce qu'à ce titre, cet ouvrage est précieux, mais ce n'est pas là son seul prix: le lecteur dispose avec cette publication d'une édition des *Lais* et des *Fables* tout à fait fidèle au fameux manuscrit Harley 978 du British Museum, et de *L'Espurgatoire saint Patrice*, non moins fidèle au manuscrit fonds français 25407 de la Bibliothèque Nationale. Cette fidélité est sans doute excessive sur certains points, et elle n'est pas exempte de transcriptions erronées (cf. *n'ai* pour la forme *nai* de la négation dans l'*Espurgatoire*, 2254, bien transcrite dans l'éd. Y. de Pontfarcy mentionnée infra), et dans le présent volume, les notes sont fâcheusement absentes du texte, malgré les appels qui y sont maintenus. Mais elle nous restitue ainsi, pour les *Lais* en particulier, la version anglo-normande que les meilleurs éditeurs avaient édulcorée. Rappelons ainsi que dans son édition de 1966, Jean Rychner ne s'était pas fait faute de retoucher le texte, au nom de principes contestables soulignés par l'ensemble des recenseurs (J. Frappier, *Romance Philology*, XXII, 1968-69, pp. 600-613; A. Stefenelli, *Vox*

(1) Quelques minuties: 177, 267-268 lire TL I 1939 s.v. *beschier*; – 180, 372 lire ds Ro 81, 382-386; – 181, 441-442 lire TL II 975 sous *coulturele*; – 257 s.v. *pipe* lire «tuyau».

Romanica, 28, 1969, pp. 162-164; R. Nagel, *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 85, 1969, pp. 277-281); dans la «certaine cuisine» de l'éditeur (Rychner XXII), ils relevaient en particulier:

– le recours aux rimes pour

• imposer des «corrections» de pure forme à des mots placés à l'intérieur du vers;

• des retouches visant à «régulariser» la déclinaison dans les éléments du syntagme nominal, mais aussi plus largement la morphologie d'autres struments comme le relatif *ke* éliminé systématiquement pour *ki*, ou à effacer des formes anglo-normandes (cf. *un* ***suen*** *barun* pour *un* ***sun*** *barun*, *Guigemar* 657);

– le remaniement de la versification tendant à rétablir une parfaite isométrie des vers en dépit des contingences de l'anglo-normand en ce domaine (cf. la suppression inopportune du *e* dit svarabhaktique, la présence d'un *e* de type svarabhaktique n'impliquant nullement une prononciation effective, comme le prouvent les exemples parallèles *Pur sa felunie coverir, Fables* XXIX, 59 / *Pensa sa vileinie covrir*, *Equitan* 294);

– le réaménagement des temps grammaticaux gommant la soi-disant «confusion» et l'entrelacement qui caractérise leur emploi en ancien français de manière générale, au profit d'une lecture résolvant abusivement les cas suspectés d'ambiguïté (*volt* est ainsi remplacé par *voelt* quand il est interprété comme présent) ou établissant une cohérence dans les séquences narratives (*vient* remplacé par *vint* pour harmoniser avec le passé simple dans une même phrase).

Au total, au fil des régularisations et des aménagements faits au nom d'une logique proprement anachronique, le toilettage de l'édition Rychner – édition de référence de l'agrégation des Lettres 1996 – enlevait délibérément au texte une large part de sa coloration anglo-normande, du «costume anglo-normand du XIIIe siècle» (Rychner, XXII) que l'on peut retrouver dans l'édition Y. O., à laquelle nous nous référerons, au moins pour les *Lais*, pour notre *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français*, en cours d'élaboration. (Il est notable aussi que A. Dees et son équipe sélectionnent le lai d'*Eliduc dans* l'édition Ewert (Oxford, 1944), dont on connaît le souci de garder son intégrité au manuscrit H, et non dans l'édition Rychner, parmi les textes témoins d'Angleterre dans l'*Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Niemeyer, Tübingen, 1987).

Les récents éditeurs des *Fables* et de l'*Espurgatoire* ont d'ailleurs voulu suivre au plus près les manuscrits de référence. C'est le principe retenu par C. Brucker dans son édition des *Fables* (v. RLiR 55, 605), qui n'intervient qu'«en cas de nécessité absolue, lorsque le sens de la phrase ou du contexte l'exige» [25], mais les interventions pourraient encore être réduites (cf. *Fables* III, 92: *Avient lor cors a periller*, là où le ms. porte *apperiller*, que Y. O. enregistre sous cette forme dans son *Lexique*, et qui pourrait être conservée [sous la forme *a pperiller.* – G.R.], me semble-t-il. De même *Fables* LXXX 9-10: *li osturs les os al huan / aveit duit e charpi*, où la leçon *charpir* peut être conservée [en signalant que le verbe *eschepir* est un verbe picard, que le FEW 16, 326b croit aussi norm. (d'après l'exemple de Marie de France) et agn. (d'après celui de SThom GuernW; qui pourrait aussi être un picardisme. Notons aussi que deux mss. agn. altèrent *eschapir* en *escharpir*.). – G.R.], comme le défend Y. O. dans son glossaire en suivant AD. La leçon *duitel*, «ruisseau» *Fables* II, 2, des éditions Y. O. et Warnke, est préférable à la leçon *clincel* transcrite par C. Brucker, qui l'enregistre comme hapax dans son glossaire). On peut lui savoir gré, en particulier, de ne pas «harmoniser» à l'occasion, comme J. Rychner, les formes verbales

homophones telles que *tient, volt, vient,* présents ou parfaits en anglo-normand, sur la traduction desquelles il ne se prononce pas dans son glossaire. Il rappelle opportunément que «les textes anglo-normands présentent dans l'ensemble une moins grande régularité métrique que les textes occidentaux» [26], les irrégularités étant signalées dans l'édition par un appareil typographique sans doute un peu lourd, mais clair. C'est également la position de Y. de Pontfarcy, dans son édition de l'*Espurgatoire* (v. RLiR 59, 625), qui déclare «respecter le manuscrit comme Otaka» tout en suggérant, là aussi, ce qui corrigerait l'hypermétrie ou l'hypométrie du vers, à cause de la grande proportion d'octosyllabes réguliers qui subsiste dans ce texte.» (p. IX).

Venons-en à présent au lexique proprement dit. Il faut le situer et l'apprécier, d'abord, par rapport aux autres index et concordanciers dont a déjà bénéficié l'œuvre de Marie de France. Le chercheur dispose en effet déjà d'outils non négligeables pour creuser encore l'analyse d'une œuvre qui ne cesse de stimuler la recherche en Europe ou Outre-Atlantique (où s'est créée sous le *lambel* «Le Cygne», une International Marie de France Society / Société Internationale Marie de France, domiciliée à Richmond, ayant pour objet d'établir des échanges amicaux et fructueux entre les personnes intéressées par l'œuvre de Marie de France et les lais anonymes), et dont les finesses et les subtilités d'écriture ne cessent de se révéler à chaque relecture (cf. les communications proposées par les membres de la Société précitée dans le cadre des sessions annuelles des International Congresses on Medieval Studies à la Western Michigan University de Kalamazoo, ou le récent ouvrage de Jean Dufournet, réunissant un faisceau d'études consacrées à la poétesse sous le titre *Amour et merveille. Les lais de Marie de France*, Champion, 1995, coll. Unichamp) ou à chaque interprétation (l'on songe ici à la remarquable interprétation des *Lais* par l'association *Platolyre*, dans un spectacle mis en scène par Frédéric Poinceau, créé en octobre 1994 à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon (Gard) et joué en différents lieux, dont le Château d'If à Marseille, le château de Lichtenberg en Alsace en 1995).

Le vocabulaire des *Lais* a été exploré par Denise Mc Clelland dans une perspective onomasiologique (*Le vocabulaire des **Lais** de Marie de France*, Ottawa, 1977). Les *Cahiers du C.R.A.L.* de Nancy ont édité en 1979 un précieux *Index des Lais* à plusieurs classements (Cahier n° 34, élaboré par H. Naïs, O. Derniame, J. Graff et M. Hénin). Plus récemment, deux concordanciers des *Lais* ont été publiés à l'occasion du concours de l'agrégation des Lettres: le *Concordancier des formes graphiques occurrentes des Lais*, établi d'après l'édition Rychner par le TELMOO de l'Université de Limoges, dans une collection accompagnant assez régulièrement le programme d'agrégation depuis 1987, assortie des Textes Electroniques correspondants (Limoges, 1995); la *Concordance des **Lais** de Marie de France* établie par P. Kunstmann et D. Megginson dans le cadre du Laboratoire de Français Ancien de l'Université d'Ottawa, d'après l'édition de K. Warnke (Max Niemeyer, Halle, 1898), offrant un texte reconstruit «hypercorrect», reproduite en 1990 dans sa troisième version de 1925 (réimpression Slatkine, Genève, 1974), par L. Harf-Lancner dans la collection des *Lettres gothiques*, Le Livre de Poche.

L'on dispose enfin des glossaires des éditions, dont au premier chef ceux de J. Rychner pour les *Lais*, de C. Brucker pour les *Fables* et de Y. de Pontfarcy pour l'*Espurgatoire*.

C'est dire que les chercheurs ont à leur portée une large palette d'instruments ayant tous leurs vertus relatives. Entreprise redoutable par le matériau embrassé et par les pro-

blèmes de toutes natures que génère l'établissement de tout glossaire, le *Lexique* de Y. O. tient une place honorable dans cet ensemble.

Avec ce relevé donné comme exhaustif, rassemblant le vocabulaire de toutes les œuvres, l'on dispose assurément d'une somme précieuse. Les articles fournissent, sous une entrée lemmatisée, avec renvoi aux entrées du Tobler-Lommatzsch, ou à défaut du Godefroy, les différentes formes attestées dans l'ensemble de l'œuvre, la catégorie grammaticale du mot-vedette, puis un classement ordonnant les acceptions selon les constructions: transitif/intransitif /passif/pronominal, sujet animé/inanimé, objet animé/inanimé pour un verbe; fonction par rapport à un verbe, coordination avec autre substantif, précession d'une préposition pour un substantif. Suit un index onomastique des noms de personnes et de lieux.

Le relevé est complété par un *Index* donnant tous les mots enregistrés classés alphabétiquement sous leur forme brute avec renvoi au lemme, les vocables lemmatisés par ordre alphabétique, une liste des assonances (?) et des rimes selon les œuvres, dans le même ordre.

La confrontation avec les glossaires des éditions précitées montre dans la grande majorité des cas un accord entre les acceptions retenues, et l'on trouve de bons articles, tel **AGUAIT** et **AGUAITIER**, des articles très denses regroupant des constructions intéressantes, tel **FAIRE**, où sont rassemblés ses emplois comme auxiliaire causal, même si se posent des problèmes de traduction évoqués ci-dessous. On sera particulièrement sensible au relevé des itérations lexicales – figure rhétorique fondamentale de l'écriture médiévale – qui permettent d'appréhender les acceptions des mots dans leurs associations privilégiées, encore qu'elles ne soient pas systématiquement relevées (cf. l'article **ACOLER**, où sont signalées les coordinations du verbe avec *baisier et sentir* et avec *estreindre*, au regard de l'article **AFAITIER**, par exemple, ou les articles **SEMBLANT** ou **PRU**, offrant de précieux relevés de leurs associés); ou au relevé des concurrents dans un même champ lexical, comme les alternances entre *bois* et *forest*, sous **BOIS**.

Malgré ses mérites, le *Lexique* de Y. O. n'est cependant pas sans souffrir de défauts qui en altèrent la consultation, à commencer par un nombre non négligeable de coquilles, dont certaines sont manifestement des résidus du traitement informatisé, mais plus importants sont les confusions et les problèmes méthodologiques, que l'on retrouve à des degrés divers dans les autres glossaires.

En dépit de la déclaration liminaire, le *Lexique* n'est pas complet: tous les mots n'y sont pas enregistrés, tel **ASEMBLEMENT** à la lettre **A, CHERTÉ, CROC, CREER, CURER** à la lettre **C**, **ENCHANTER** à la lettre **E**, **VIL** à la lettre **V** (*Fables* XXXI, 12). Pas plus que toutes leurs occurrences d'emploi, à la suite de l'exemple ou des exemples illustrant chaque usage: **ABBEESSE**: absence de *Fresne* 212. **AÏE**: absence de *Espurgatoire* 2253. **AMENDER** v. pr.: absence de *Espurgatoire* 2182. **AMER**: absence de *Deux amans* 66. **AMUNT**: absence de *voler amunt*, *Fables* XXIII, 6, exemple «caché» à retrouver sous **VOLER**. **ANGLE**: absence de *Espurgatoire* 1703. **AIE**: absence d'*Espurgatoire* 2253. **AILLURS**: absence d'*Espurgatoire* 2210. **APRESTER**: absence de *soi aprester*, *Espurgatoire* 793. **AVAL**: absence de *chaïr aval*, *Espurgatoire* 834. **ATURNER**: absence de *soi aturner* ([es] *ovres d'iniquité*), *Espurgatoire* 763. **CHARGIER**: absence de *Espurgatoire* 253, 255, 648, 1382. **CHASTIER**: absence de *Espurgatoire* 1469. **COVENABLE**: absence de *nun covenable*, *Espurgatoire* 1570 [cité s.v. *non-convenable*], exemple d'autant plus intéressant qu'il rejoindrait l'ensemble des exemples en *nun* + adjectifs en *-able*, relevés sous *nun*, (comme le fait C. Brucker dans son glossaire en référant à T.-L.. Cf. sur ce point la thèse d'E. Thorné-Hammar, *Le développement de sens du suffixe latin*

-bilis en français, Études romanes de Lund, Lund-Copenhagen, 1942). **COVEITER**: absence de *Espurgatoire* 93, 1523, 2232, etc., pour ne prendre que quelques exemples qui semblent montrer que l'*Espurgatoire* a été relativement peu exploité. Pas plus, donc, que toutes les formes: sous **QUEOR**, absence de *cor*, *Espurgatoire* 203, 648, etc.

La lemmatisation est particulièrement délicate en ce qui concerne les textes anglo-normands, comme en témoignent les problèmes posés par l'*Anglo-norman dictionary* de W. Rothwell, et certains glossairistes s'en sont abstenus, tel C. Brucker dans son édition des *Fables*. La lemmatisation retenue par Y. O. dans le *Lexique*, outre quelques reclassements à faire (cf. **BUCHE, DESCENGLER, DESCLORE, DESCREITRE**) n'est pas exempte de flottements, et l'on se demande quel principe l'a guidée: **ABBÉ** (T.-L. ABÉ) et **ABBEESSE** (T.-L. ABEESSE) y voisinent avec **ABEIE** (T.-L. ABEIE), des formes plus spécifiquement anglo-normandes y sont retenues à côté de formes moins marquées: **ABAUNDONER** à côté de **ABANDON**. (**DEMUSURER**) est curieusement enregistré alors que les seuls exemples présentent des formes *demesurer*, **VEDZIEZ** est préféré comme lemme à *veisez*, alors qu'existe le correspondant **VEZEURE**, et (**PRECEIN**) à **PROCHEIN**, disjoint de **PROCEINEMENT**. Sans compter les lemmes multiples : **AIGLE** et **EGLE** ont deux entrées distinctes et sans renvoi de l'une à l'autre, de même que **AISNÉ** et **AINSNÉ**, **ANCIEN** et **AUNCIEN**, avec des exemples identiques, **AAGE** et **EAGE**, **AINZ** et **EINZ**, **DETRAIRE** et **DESTREIRE**, **ONQUES** et **UNC**, qui regroupe les formes **unke, unkes, unques,** et qui devrait aussi mentionner **AVISUNKES**, (v. RLiR 59, 626), **ATUT** et **TUT**, avec des exemples d'*atut* sous ce dernier lemme, **MAINTENANT** et **DEMEINTENANT**, sans renvoi de l'un à l'autre, **SIFAITIEREMENT** au regard de **FAITEMENT**, où sont enregistrés les exemples de *si faitement* (regroupement chez Y. de Pontfarcy). **ÇA** enregistre des exemples de *ça enz*, lemmatisé immédiatement après en **ÇAENZ**. On relève (**CONSENTER**) et **CONSENTIR**, le premier étant sans doute «déduit» de l'exemple *Se vus ne consentez a nus, Espurgatoire* 1058! **DESPISER** semble également «déduit» des formes *despisent, despisez*! (Dans le même sens, chez Y. de Pontfarcy, apparaît le lemme [poignier] répondant à l'imparfait **poigneient**!). Aucun renvoi n'est fait de **NONCORPORELEMENT** à **NUNCORPOREL**. En revanche **ARUTER** est enregistré sous deux lemmes. On pouvait adopter de façon générale, en la matière, le parti retenu par l'*Index des Lais* des Cahiers du CRAL, qui est de choisir, quand plusieurs formes conviennent, la forme la plus représentée numériquement [à vrai dire, ce parti-pris revient à ne pas choisir et entraîne aussi de nombreuses incohérences, surtout quand l'œuvre d'un même auteur n'est pas éditée d'après un seul et même ms. – G.R.] et la forme en U plutôt que la forme en O, à cause de l'origine anglo-normande des textes.

La catégorie grammaticale peut être revue ou précisée: **AAGE**, donné uniquement comme masculin, est aussi féminin (*chascune age, Espurgatoire* 1267 [sauf si l'on lit *chascun cage*]). Le genre de **AFFAIRE** n'est pas précisé, alors qu'il est masculin, comme le montrent les exemples. **SERPENT**, donné comme masculin, est évidemment féminin, comme l'indiquent tous les exemples cités. Ces mots rejoignent ainsi l'ensemble des mots à deux genres possibles ou à genre différent de celui du français moderne, dont la liste, établie à partir de T.-L., sera bientôt disponible sur Internet.

Dans la présentation des constructions, la mention des catégories est curieusement présentée: l'objet pronominal est enregistré sous *(m)* dans l'élision, sous *(l) (s)* dans les enclises *nel, nes, kis,* etc.

Les constructions elles-mêmes peuvent être curieusement réparties: sous **ALER** est enregistré *aler ariere*, où *ariere* fonctionne comme particule séparée, mais *aler avant* est enregistré sous **AVANT**, comme le sont sous **JUS** les exemples de *chaïr jus, descendre jus*.

Les erreurs d'analyse ne sont pas rares, non plus que les distorsions entre une construction donnée et l'exemple qui prétend l'illustrer. Le départ n'est pas fait entre verbe intransitif et emploi absolu des verbes. Un verbe donné comme transitif est en fait pronominal (**ASTENIR** dans *Ne se pot mie astenir / Qu'il ne la voille descovrir, Fables* LIII, 25-26). Un verbe donné comme d'emploi absolu est en réalité transitif (**EMBREVER** dans *Li chanoine tut embreverent, Espurgatoire* 430: «Les chanoines mirent tout par écrit»). Un syntagme verbal est erronément analysé: dans *Meuz voil estre lus a delivre / que en cheine richement vivre, Fables* XXVI, 37-38, il ne s'agit pas d'*estre a delivre* «être libre», mais d'«être loup» *a delivre*, «en liberté». Un cas régime dit génitif est en fait un datif: **ABBÉ**: *en la chambre que fu l'abbé* (*Yonec* 487), pour référer à la belle étude de M. Herslund (*Problèmes de syntaxe de l'ancien français. Compléments datifs et génitifs. Revue Romane*, Études romanes de l'Université de Copenhague, 1980, n° spécial 21). Un item donné comme sujet est en fait un objet (Sous **BUCHE**, article à reclasser avant **BUCHER**: *La buche cumence a maudire, Fables* LX, 30, le même *buche* étant donné à juste titre comme objet sous **MAUDIRE**: deux analyses différentes!). On relève à plusieurs reprises, sous voix passive, des participes passés adjectifs: Sous **ACESMER**: *deus dameiseles / Mut acesmees e mut beles, Lanval* 521-22, distingué de p. pa. pris comme adjectif dans un exemple homologue: *Li uns aveit femme espusee, / sage, curteise, mut acemee, Laüstic* 13-4. Sous **ORDENER**, pour *dous abez / d'Irlande erent bons ordenez*, ibid., 2063-64. Et même sous **DESVEIER**, *desvez* adj., avec qui il n'a rien à voir, est analysé comme de voix passive dans *fols ne desvez, Espurgatoire* 101. L'infinitif est déclaré substantivé là où il ne l'est manifestement pas: **ACOLER**: *Mes ne s'en peot nent juter... De li veeir et de parler, Et de baisier e de* ***acoler***, *Eliduc* 468-72. *Cum* est analysé tantôt comme préposition tantôt comme conjonction dans le même exemple (sous **ABBÉ** et **ARCEVESQUE**). Sous **AL**, forme contractée de *a* et de *le*, figurent dans la rubrique «joint à un inanimé» de nombreux exemples où il s'agit d'inanimés, et la confusion entre animé et inanimé n'a rien d'exceptionnel. Tel exemple donné comme précédé d'une préposition en est en fait suivi: cf. sous **AIGLE**, *un aigle d'or, Lanval* 87. Certains articles présentent à cet égard une grande confusion, tel **APELER**, ou **AVANT**, présentant des distinctions incompréhensibles, ou encore **AVEIR**, offrant des exemples ne répondant pas au classement 'objet animé'/'inanimé', ou des emplois d'auxiliaire dans la rubrique «posséder, disposer de, avoir», ou enfin **SE**, présentant plusieurs télescopages dans les exemples illustrant les rubriques entre *si* conjonction hypothétique / interrogative et *si* adverbe, télescopages que l'on retrouve sous l'article **SI**.

On se demande aussi souvent à quoi correspond la rubrique 'joint à'. Elle peut regrouper des exemples présentant des découpages artificiels: sous **AN**, *vint anz* est 'joint' au verbe *tenir* dans *Vint anz ot eire tenue, Fables* LXXX, 19, non repris d'ailleurs sous **EIRE**. Le mode de classement automatique retenu est à la source d'analyses erronées venant d'associations artificielles contraires à la syntaxe réelle: sous **ASEZ**, l'adverbe est enregistré comme 'joint à un adjectif, à un adverbe', ou même 'en emploi adjectival', dans des exemples où ce quantificateur en tête s'inscrit dans une structure T + V + (S) + N (élément modifié) où T s'applique à l'ensemble de la phrase (*Asez li fait curteis respuns, Milun* 33. *Assez aveit de tuz mal gré, Espurgatoire* 2290, *Asez i duna riches duns, Lanval* 13); il en va évidemment de même pour **MUT** (Cf. sur ce point, C. Buridant, «L'évolution de l'ancien français vers le français contemporain. Aperçu typologique», *Actes du XXe Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes*, Francke, 1993, III, Section IV – *Typologie des langues romanes*, 42-43). Ou il entraîne des disjonctions tout aussi artificielles: sous **APRÉS**, l'adverbe, défini globalement comme «plus loin (dans l'espace et dans le temps), après», est enregistré comme joint au verbe *aler* dans *Li gupilz vait aprés criant, Fables* X, 5 ou au verbe *cure* dans *Curent aprés tut li pastur, Fables* LX, 17, selon un découpage mécanique masquant qu'il s'agit, en fait, d'une préposition *crier aprés un egle, cure aprés un gupil...* Sous **ARUNDE**, le mot est enregistré comme sujet du verbe *estre* dans *L'arunde fu de grant saveir* (*Fables* XVII, 4)! De même pour **EGLE**, enregistré comme sujet de

estre dans *Li egles est des oiseus reis* (*Fables* LXII, 1)! Sous **BOIS**, *bois* est enregistré comme précédé de la préposition *de* dans *le travers del bois*, fâcheuse coupure d'une locution prépositionnelle enregistrée sous **TRAVERS** comme adverbiale! Serait préférable, dans de nombreux cas, un classement faisant leur part aux véritables syntagmes associatifs, aux **lexies** sous lesquelles Y. O. regroupe par ailleurs indifféremment, sans définition sous-jacente précise, apparemment, toutes sortes de rapports (sont ainsi caractérisés comme lexies de véritables phrasèmes comme *metre en obli*, mais aussi toutes les occurrences de *sans* + substantif, *de ço* dans l'article **CEO**, *chascun aage de gent*, etc.): plutôt enregistrer ainsi *croc de fer, Espurgatoire* 1126 que de ranger *fer* sous la rubrique 'précédé de prép.', et *pels de fer* plutôt que de ranger *pel* sous la rubrique 'objet d'un verbe'... Le mode de classement retenu par Y. O. se révèle difficilement utilisable et peu utile pour le lexicographe.

Le contexte illustrant les acceptions – dont la leçon peut varier curieusement pour une même citation, ou du texte au glossaire (cf. sous **ALEGIER** *N'i aveit nul quis ale**g**ast, Espurgatoire* 953, mais *ale**gg**ast*, même exemple sous **QUIS**! Ou sous **LASCHESSE**, la forme *lasche<u>ss</u>e*, pour *lasche<u>sc</u>e* dans *Fables* XXXIII, 19, mais distorsion analogue chez Brucker, qui offre **lasche<u>ç</u>e** dans le glossaire! Ou sous **FAUJUGER**, la forme *fa<u>u</u>juger* pour *fa<u>us</u>juger* dans *Fables* XXXIV, 59, en deux mots chez Brucker!) ou être carrément aberrante (cf. sous **AN**, 'joint à un verbe': *ce m'est a quis un an entier, Fables* XCIX, 17, rattaché à *querre*!), ce qui n'est pas sans poser la question de la saisie du texte – n'est pas toujours suffisant et est trop souvent découpé mécaniquement: sous **ABANDUN**, absence de l'objet illustrant la construction *metre **qqn**. en abandun* dans l'exemple d'*Eliduc* 230-32 (*Kar il quidout e cremeit/ Qu'il il eit mis en abandun / Ses chevaliers par traïsun*). Sous **ACHEISUN**, relative incomplète dans l'exemple illustrant *a petit d'acheisun, Fables* LXXXVIII, 321-23. Sous **ACUMPAINER**, des exemples tronqués masquent la construction *soi acumpainer a/od* (*Fables* LXXVIII, 1-2, et *Fables* LXXVII, 4). Sous **AFOLER**, exemple tronqué de *Fables* LVII, 28-30. Sous **AGUESCE**, exemple tronqué de *Espurgatoire* 1003-05, etc. Ces coupures souvent aveugles dans les exemples ne sont pas sans incidence sur les analyses retenues: sous **AIDIER**, est donné comme emploi absolu un exemple qu'un contexte élargi permettrait d'interpréter comme d'emploi transitif (*Eliduc* 109: *Vodrat aider a son pooir...*, là où il faut rétablir *Li reis ki plus esteit grevez... Vodrat aider a son pooir*, où *reis* ne peut être que le régime d'*aider*, malgré sa forme: à grande distance du verbe, il a été pris pour un sujet).

Le mode de traduction n'est pas homogène: les traductions oscillent entre la définition dictionnairique explicative, utile dans la glose d'un item opaque pour un lecteur moderne (cf. **ABANDUN**, dans *metre en abandun* «ne plus exercer de contrôle sur, exposer au danger», et *se metre en abandun* «ne plus exercer de contrôle sur soi-même», *Chevrefoil*, 19-20, là où J. Rychner traduit par «s'exposer à»), mais sans intérêt dans le cas contraire (cf. **ABAIER** «donner de la voix (en parlant du chien)». Elles donnent parfois des rafales d'acceptions juxtaposées, comme pour **ATREIRE**: «induire, amener, ramasser, gagner»! ou **DELIVREMENT** «de manière libre, rapidement, facilement». L'on touche ici sans doute l'un des points les plus sensibles des glossaires, dont les traductions peuvent balancer entre deux extrêmes : la traduction brute empruntée d'un dictionnaire, et disconvenante au contexte, et la traduction contextuelle si élaborée qu'elle ne peut plus être comprise hors contexte.

Certaines traductions n'ont guère de sens: sous **AAGE**, *de chascun aage/age de gent* «chaque âge de gent» (?); *en tel eage* «en tel âge»...; sous **ACERER** «apointer» (?); sous **ESCOLURGABLEMENT**, «de manière glissante, de manière changeable» (?); sous **ESPESSEMENT** «de manière épaisse, fermement» (?), sous **GLORIOSEMENT** «de manière glorieuse» (?); sous (**PLUCHIER**), «éplucher», pour une souris qui «lisse» ses moustaches, comme le propose C. Brucker (*Fables* III, 8); sous **APURTENIR**, «appartenir», là où il faudrait «convenir» dans *Ne dei plus femme choisir / Que a mei ne deie apurtenir, Fables* LXXIV, 55-56: autant

de traductions mécaniques. Sont rassemblées sous une même traduction générale diverses acceptions, qui n'ont pas fait l'objet d'un tri: sous **BAS**, la glose 'qui a peu de hauteur' est appliquée à *bas membre*! Sous **BATRE**, «frapper, battre» est appliqué à *batre les eles*. Sous **DETRAIRE**, la traduction «tirer, retirer» est trop large pour les cheveux et la barbe qu'on arrache dans une manifestation de douleur, *Chaitivel* 138. Sous **BEL** ne sont pas distinguées les acceptions marquant l'affection en adresse. Sous **DEVOIR** est ignorée l'acception «être sur le point de», patente dans les temporelles (*Quant il durent ariver - Quant il deveient departir...*). D'autres sont maladroites: sous **AFFOLER** est opposée à l'«intégrité psychique» à laquelle l'on porte atteinte, l'intégrité «hygiénique» (?); **MERIN** est traduit par «matière de construction» au lieu de «matériau»; **GRAVE** est traduit par «lieu graveleux (!), habitat d'animaux, gîte». D'autres sont incomplètes: sous **AFIER** «s'engager à donner sa confiance... en l'assurant de sa fidélité» (?). D'autres encore inadéquates: sous **AFOLER**, *soi afoler* ne signifie pas «tomber malade» dans *Lanval* 414: *Mut dotouent k'il s'afolast*, mais «se rendre malade» (volontairement sous l'effet du chagrin en refusant toute nourriture), comme le traduit J. Rychner, entre autres. D'autres enfin franchement erronées : sous **AINZ** sont rangés sous le sens «avant, auparavant» des exemples disconvenants où *ainz* marque la préférence (*Fables* XIX, 16; XXXVII, 53), de même que sous **EINZ**. **ARME** n'est évidemment pas à traduire par «dispositif offensif, arme», mais par «équipement de combat». **AVEIEMENT** ne signifie nullement «manière d'avancer», dans *Pur ço ke nus certeinement / Ne savons nul aveiement, Espurgatoire* 98, mais bien «indication» (cf. T.-L., «Wegweisung»). **CONFES** est traduit par «confesseur» dans *soi fere confes* (*de ses pechiés*), **COVENT** par «religieux du couvent», là où il s'agit de la communauté des moines, **DEVIN** par «divin», **NATRE** par «avare», sans doute repris de la glose de Warnke signalée comme fautive par T.-L. VI, 514, 47-52, au lieu de «stupide» [mais la glose «stupide» pour *natre* n'est pas très satisfaisante et encore moins la traduction de *natre felun* par «fourbe stupide» de Brucker; on pourrait traduire par «fou furieux» et sur *natre* je ne puis que répéter ce que j'ai dit ici 55, 606. – G.R.], **MESURUR** par «étalon», là où il faudrait «arpenteur, mesureur», comme le traduit C. Brucker (*Fables* 91, 1), (**ESTEILLER**) par «attacher», là où il faudrait «s'empaler», d'un cheval sautant sur une haie, dans *Fables* LXIII, 14 (Brucker le rend de façon trop vague par «se briser le cou» dans sa traduction, et curieusement par «éclater» dans son glossaire). (**EMBRASSEMENT**) est victime d'un contresens: «action de s'embrasser, embrassement», pour la leçon *embrasement, Espurgatoire*, 1268, où il s'agit de l'«embrasement» de l'Enfer! De même **LAZ**[2] «côté», malencontreusement distingué de **LAZ**[1] «nœud coulant, lacet, lacs», alors qu'il s'agit du même mot dans l'exemple *De sun bliaut trenche les laz* (*Guigemar* 738)! De même encore **DEIGNER** «prendre le petit déjeuner ou le dîner», illustré par *U il vousist u ne deinast, Fables* LXXXII, 27! Mais il arrive par ailleurs que Y. O. donne des traductions exactes là où Y. de Pontfarcy commet des erreurs, parfois lourdes: **apparillez**, dans *Li chevalers remis sutis, / apparillez e ententis / de novele bataille emprendre, Espurgatoire*, 788, c'est bien «préoccupé de, prêt à», en couple avec *ententis*, et non «armé», comme le traduit Y. de Pontfarcy; **reprendre**, dans *Co est lur joie e lor deduiz / de lui e des autres reprendre / k'il funt a lur oevres entendre, Espurgatoire* 2145, c'est bien «blâmer» et non «dire». Ou Y. O. permet de rectifier des inadvertances de C. Brucker : **PIPER**, c'est bien «pousser des cris», d'une souris (*Fables* III, 71, 74) traduit à juste titre par «chicoter» par C. Brucker dans le texte, mais qu'il rend par «tromper» dans son glossaire. **GRAVE**, malgré la maladresse relevée ci-dessus, désigne bien, dans *Fables* XXII et XXXVI, le gîte d'un lièvre ou d'un renard, et non la «forêt», comme le traduit C. Brucker [v. surtout Archiv 201, 193 auquel j'ai renvoyé, ici 55, 606. – G.R.]. **GAVE** est bien une «jatte», *Fables* XXXIII, traduction oubliée chez Brucker. **ESTRE** est bien traduit par «malgré toi» dans *estre tun voil, Fables* LXX, 8, au regard de **estre**, abruptement «contre» chez Brucker. **ESPELDRIR**, c'est bien «sevrer» dans *Fables* VIII, 12, supporté par la variante *espanir* [v. SThomGuernW[1] 6051 n.], plutôt que «intelligent», «clairvoyant» chez Brucker, qui reprend cette acception de Warnke. Y. O. distingue bien, sous **CHEVEROL**, «che-

vreuil», *Fables* XXIX, 43, 56, de «chevreau», *Fables* XC, 3 (à rectifier cependant), 43, 56, que Brucker rend uniformément par «chevreau» dans son glossaire, en dépit de sa traduction.

Au total, ce *Lexique* concentre en les grossissant parfois, tout un ensemble de problèmes que rencontrent les glossairistes, depuis l'enregistrement des occurrences et la lemmatisation jusqu'aux délicats problèmes de traduction. Cependant, malgré ses scories, ses maladresses méthodologiques et ses incohérences, son caractère mécanique surtout, il constitue une somme non négligeable, parmi d'autres outils lexicographiques, que l'on peut exploiter pour affiner encore la connaissance de l'œuvre de Marie de France.

Claude BURIDANT

Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament, Édition et commentaire par Pierre NOBEL, Paris, Champion (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge, 37 et 38), 2 tomes (t. 1: Étude, Notes, Glossaire; t. 2: Texte et variantes), 1996, 608 + 968 pages.

Grâce à l'impulsion extraordinaire donnée par J.R. Smeets nous pouvons lire maintenant les principales traductions versifiées de la Bible des XIIe et XIIIe siècles. Il ne nous manque que la version d'Evrat, que nous devrions avoir prochainement, toujours sous la direction de J.R. Smeets, ainsi que celle de Geoffroi de Paris. C'est dans cette mouvance que P. Nobel a choisi d'éditer une traduction anglo-normande de la fin du 12e ou du début du 13e siècle, longue de près de 18.000 vers.

L'œuvre a été transmise par 4 mss complets et 5 mss fragmentaires et elle a été mise en prose au 14e siècle; cette prose elle-même est contenue dans 4 mss. Tous les mss de la traduction en vers sont anglo-normands et la mise en prose a été faite en Angleterre [15-22].

On lira dans le tome 1 une solide étude sur le classement des mss [173-221]. En fait les mss sont assez proches et l'éditeur a hésité à choisir un ms. de base. Balançant entre trois et pour mieux placer son lecteur dans la situation de l'âne de la fable, il s'est résolu à imprimer une édition synoptique de deux des mss. Malgré l'essai de justification donnée [221], on regrettera cette incertitude. L'étroite ressemblance des textes, fait qu'il est difficile de parler de mouvance et s'abriter derrière le précédent que fournirait Stimming dans BueveAgnS est abusif puisque dans ce cas les deux mss, tous deux fragmentaires et très divergents, n'avaient que 231 vv. en commun.

On trouvera une étude détaillée de la langue des deux mss de base [224-252 et 255-291]; elle témoigne de l'attention de l'éditeur mais n'offre pas grand chose de nouveau. Le chapitre sur la langue de l'auteur est plus intéressant [23-42] dans la mesure où il aurait dû fournir des éléments pour oser donner un texte plus résolument critique; il est vrai aussi que plusieurs faits ne se laissent pas facilement attribuer à l'auteur. Le chapitre sur la versification [51-70] aboutit à une réhabilitation de l'œuvre, composée en décasyllabes rimant deux à deux. On voit là l'influence du genre épique. Les questions de localisation et de datation du poème sont sobrement traitées [43-50] et les conclusions proposées ne souffrent pas de discussion. On trouvera une bonne étude sur l'auteur (un clerc, peut-être un moine) et son public (aristocratique ou bourgeois) [161-169]. Le chapitre sur la traduction [85-160] est lui aussi bien venu. Signalons aussi un sommaire du texte [457-467] et une bibliographie impeccable [563-602].

Le texte est parfaitement édité dans le tome 2 et sur ce point nous ne ménagerons pas nos éloges. De même les notes [293-456] montrent un soin très remarquable et une science indéniable. Quelques remarques: 114 *ligné* au lieu de *ligne* s'appuie sur la note 2421 mais c'est un cas où l'assurance de l'éditeur est peut-être trop forte; – 866n. sur l'hésitation *blanc / blond* on peut voir ici 57, 303 et ZrP 110, 558; – 1079n. il faut dire que le FEW 2, 197b a utilisé l'errata de Gdf 8, 352, qui ôte à Gdf 1, 776 l'exemple tiré de AlexParLM, mais qu'il a conservé, à juste titre (cf. HuntTeach 1, 414a), l'exemple extrait du GlGlasgM, qui justifie son indication agn. *canestel* «corbeille», qui n'est donc point à corriger; – B2175 lire *lur* au lieu de *fur*.

Un index des noms propres [469-493] précède un glossaire excellent [495-560] qui ne donne lieu qu'à des remarques mineures: *laier* est reconstruit à tort v. H. Stimm ds MélLommatzsch 371-383(1); – *rere* E8972 lire B8972. Nous n'en aurons que plus d'espace pour commenter une très intéressante liste de mots *dialectaux* [560-561]; j'ai déjà dit (ici 60, 297) que l'étiquette «dialectaux» était à proscrire. Et ici à plus forte raison. Notre traducteur n'a pas emprunté des mots aux dialectes; il a utilisé des mots régionaux, caractéristiques de l'anglo-normand. Voilà pourquoi je préfère mots régionaux à mots dialectaux.

La liste qu'a constituée Nobel présente trois volets: *Mots et expressions propres à l'agn.*; *Mots attestés en agn. et dans les dialectes du nord*; *Sens du mot propre à l'agn. et aux dialectes* et les faits réunis sont souvent commentés avec beaucoup de soin dans les notes ou dans les chapitres consacrés aux manuscrits. Cependant il me semble qu'il suffit de distinguer deux ensembles: les mots ou les sens propres à l'agn. et les mots ou les sens communs à l'agn. et aux textes médiévaux de l'Ouest (Normandie, ouest, sud-ouest d'oïl). Comme l'a bien vu Nobel, les anglo-normandismes stricts ne sont pas très nombreux. On

(1) Stimm a parfaitement démontré [374-378] qu'il fallait distinguer un type *laiier* (ind. prés. 3 *laie*, pft 3 *laia*, 6 *laierent*, impft 6 *layevent*, subj. impft 1 *laiasse*, 3 *laiast*, impér. 2 *laie*, 5 *laiiés*, part. prés. *laiant*, part. pass. *laiié*), attesté uniquement en picard, wallon et lorrain. Au terme de son article [382-383], il a évoqué les *Kurzformen* (*lai, lais, lait, lairai*, etc.), dont il inclinerait avec prudence à chercher l'origine dans le type *laiier*. Cependant il n'a pas expliqué pourquoi les *Kurzformen* ne sont pas réduites à la même aire que le type *laiier*. Ce retour en arrière final le ramène à la position de TL qui réunit dans son article le type *laiier* et les *Kurzformen*, ce que Stimm a pourtant justement évité dans sa démonstration. Il ne connaissait pas encore l'AND, qui est du même avis que le TL. En effet ce dictionnaire pose une vedette *laier*, qui a la caution de BueveAgnS et SThomGuernW[1] et qui a été introduite dans les glossaires de l'ANTS (HornP; ThomKentF; SJeanAumU; PhThSibS; RègleHospCambS; EvEnfQuatrB; ProvSalSanI; PhThSibS; RobGrethCorsS) à la seule exception de ProtH, car Holden a toujours résisté à l'invasion des *laier* (dans RonH, IpH et WaldefH). Et il a eu raison, car aucun des glossaires cités (pas plus que d'autres encore), ni bien sûr l'AND, n'ont jamais pu fournir pour l'agn. une forme du type *laiier*. Les formes dont l'AND 377a donne un inventaire sont toutes des *Kurzformen*, à l'exception de la vedette reconstruite *laier* et de l'impér. 5 *leez* dont on aimerait avoir la référence. Le fait est d'autant plus remarquable que d'après l'AND *faire* offre des formes comme *faere*, *feer* et *traire* des formes comme *traer, trahier, traier, traiher, treier*. Aussi je conseille une fois de plus aux éditeurs de textes agn. (et aussi aux autres) de ne pas reconstruire arbitrairement un inf. *laier* pour des formes comme *lai(s)t*, *lerra*, *larra*, etc.

distinguera les mots très rares: *avué* «propriétaire», *errant* «voyageur», *esc(h)amelee* «honte, infamie», *estarc / esterc* «raide, rigide», *rive* «rivière» (tous mots qui étaient jusqu'à présent des hapax agn., attestés dans des textes religieux); *agrei* «aide, secours» (hapax ds Horn), *see* «siège d'une ville» (hapax ds ThomKentF), *meitez* «morceaux» (ChGuill et BrendanW); *grossur* «plus gros» et *portiz* «porche» (jusqu'à présent hapax agn.); – les mots attestés à plusieurs reprises entre 1170 et 1230: *cheün* «chaque, chacun», *espuiller* «dépouiller» et *maluer* «souiller» (tous trois dans des textes à coloration religieuse); *alure* «chemir de ronde», *leus* «là-bas», *redde* «rapide», *reddur* «courant d'un fleuve», *senec* «signe», *soler* «trône» (ajouter ProvSalSanI) voire même *ramir* «rassembler, réunir» (hapax en face de *aramir* en ce sens ds ChardryDormM et Angier); – les mots assez courants: *aveir* «bétail» (cf. aussi MöhrenLand 91), *de si cum (d'issi cum)* «dans la mesure où; alors que», *a ore* «maintenant» (cf. note à 13519 où l'on ajoutera ProtH 4459n. et RLiR 58, 574; noter un emploi en anorm. en 1326 ds DialGregEvrS 18836). Le cas de *male envasion / envaisiun* «désespoir» (avec une note perspicace, mais je doute du caractère agn. de LapidCLP) me laisse incertain. J'ai d'autre part du mal à admettre *poigné* «troupe, compagnie» (mfr. *poignée* «petit nombre de personne» me paraît historiquement et géographiquement distinct) car, à l'inverse de la note, j'y verrais une faute pour *podnee* «arrogance».

Parmi les mots communs au Moyen Age à l'agn. et à l'ouest du domaine d'oïl (normand, ouest et sud-ouest) on trouve des mots littéraires que j'avais déjà mentionnés à propos de ProtH (ici 58, 575: *ahoge* «énorme, terrible» (ajouter *ahuige* MaugisV cf. ZrP 99, 188), *cester* «trébucher», *corniere* «coin, angle», *engregier* «s'aggraver», *fermine* «citadelle; barrière», ou de MarieFabB (ici 55, 606): *fesance* «ce que l'on fait, action, comportement» (v. aussi RLiR 59, 315 et RoquesRég 189). *Defrait* «brisé par l'âge» est agn. et norm. cf. TL 2, 1296; le renvoi à Chrestien de FEW 3, 753a, (< Foerster) est doublement problématique: le sens «branlant» n'est pas exactement le même, le p. p. adj. s'applique à un lit, et il est dans une var. du ms. V (picardisant; 2e m. 13e s.) ds LancF 1210 var. J'ai consacré (RoquesRég 193-194) une note à *faude* «parc à brebis» (v. ici note à 692 où le mot est dit, à juste titre, agn. et anorm.), en expliquant les exceptions apparentes; ajouter des attestations du 13e s. en agn. ds StRomPosn 13,25 et CatalParker 174. Les cas de *conestablie* «commandement d'une armée», *gardein* «gardien», *mesuage* (surtout norm.) «habitation, résidence», *veirdit* «jugement décision» et *vochier sauf* «considérer comme étant en bonnes mains, à sa place, en sécurité», invoqués par Nobel, sont probants. *Eschauberc* «fourreau de l'épée», en face de la forme norm. *(e)sca(r)berge* f. «fourreau de l'épée; enduit qui s'amasse autour des dents» (FEW 17, 94a; *eschauberge* AliscR cf. aussi *escaberge* AliscW 4574 n'appartient pas à ce domaine), a une coloration épique (GuiWarE; ChGuillS) à l'intérieur du domaine anglo-normand. La notation «pic.» que Nobel (note à 11338) extrapole à partir des gloses citées ds TL 3, 833 et FEW 17,94a pourrait bien se réduire à «agn.» cf. Hunt Teach II, 17 (*escaubers*), II, 43 (*escauberd*), II, 128 (*escaubercs*), II, 135 (*escaubers*) et aussi II, 59 (*escauberges*), II, 62 (*escarberke*) et II, 151 (*eskauberges*). *Estrangloter* «engloutir» est une var. de l'agn. *estranglotir* (v. DEAF G 899, qui d'ailleurs supprime l'hapax *estrangloter* qu'avait cru trouver Gdf) et *russaz* «roux» appartient aussi à l'agn.: le nord invoqué par Nobel (v. sa note au v. 6740) repose sur une forme plus tardive *roussate* (qu'il faut dater du 15e s. et non du 13e v. ZrP 46, 216), qui me paraît plutôt correspondre à *rousset* adj. «roussâtre». *Orgaz* adj. «d'orge» peut avoir quelque rapport avec anorm. *orgaz* m. «paille d'orge» mais en agn. ce serait un hapax. Par contre, je ne crois pas qu'on puisse retenir comme régionaux *guandir* «échapper» (v. DEAF G 116-117). *havene* «port de mer», *par unt* «par où; à la suite de quoi» (même s'il a une fréquence

particulière dans l'ouest), *ré* «rayon de miel» et *walcrer* «errer sur l'eau». Quant à *purvers* «méchant, cruel» (au lieu de fr. *pervers*), c'est seulement la graphie qui a une coloration régionale. En tout cas Nobel a fait un travail de lexicographie très solide et il a éparpillé dans son ouvrage des analyses lexicales souvent précieuses qui auraient encore plus de poids si elles avaient été regroupées.

On peut essayer d'ajouter encore à cet inventaire des régionalismes et nous donnerons maintenant deux listes complémentaires: une de mots strictement anglo-normands et une autre de mots attestés aussi bien en anglo-normand que dans la partie ouest du continent (Normandie, ouest et sud-ouest d'oïl).

D'abord les mots strictement anglo-normands: *acreis* «augmentation» (agn. (mais je ne prends pas en compte les attestations à partir du 14e s.) – TL 1, 128; Gdf 1, 88a; FEW 2, 1328a; MöhrenLand 73; ajouter RobGrethEvA 3427 et CompRalfS); – *assensement* «consentement», sens agn. dont on ne connaît qu'une autre attestation dans AND 43b (Ø ds FEW 25, 520b). Au sens de «avis, conseil» le mot est aussi agn. (TL 1, 581; Gdf 1, 435a; AND 43b; FEW 25, 520b; ajouter PartonG 6633var qui pourrait permettre d'étendre l'aire du mot à l'ouest); – *duitel* «petite rivière» (agn. – TL 2, 2098; Gdf 2, 737ab; AND 199a; ajouter RenMontH²E 2178 (*doitel*) et Expansion du Fuerre de Gadres ds Roman d'Alexandre éd. E.C. Armstrong t. 5 (EM no 40), 11, 15 (*doitel*)); – *fer* «figuier» (agn. – TL 3, 1840; Gdf 9, 618a; AND 304b; au total 3 attestations de 1re m. 12e s. à fin 13e s. dans des traductions de textes bibliques); – *laitiere* adj. f. «qui donne du lait» (agn. – TL 5, 104; Gdf 10, 60c; AND 383c; MöhrenLand 201); – *podnée* «arrogance» (forme agn. v. NezirovićThèbes 134-136).

Maintenant voici les mots attestés aussi dans le français de l'ouest: *afublail* «manteau» (agn. et poitevin – TL 1, 201; Gdf 1, 153c (v. ThèbesC 796 et HermValS 5787 et HermValM5857 [leçon isolée du ms. Orléans 374 bis]); AND 15b; FEW 24, 249b [FetR n'est pas incompatible avec le sud-ouest d'oïl; attestations dialectales dans le sud-ouest d'oïl – celles qui viennent de l'Isère et de l'Ain ont un autre cheminement lié au verbe *affubler*]; ajouter SJeanAumU et Fable ds MarieFabW 346, 16); – *agrei* «armement, équipement» ((sud-)ouest d'oïl et agn. – TL 1, 214; Gdf 1, 168c-169a [en enlevant Froissart v. FroissLyrPoemsG 69, 154; sur MaugisV v. ZrP 99, 188 (et je suis maintenant plus affirmatif)]; FEW 16, 55a [où pic. renvoie à tort à PartonC ds Gdf; FlorenceW me laisse incertain malgré le «pic. 1er q. 13e s.» de DEAFBibl 1993]); – *aventiz* m. «étranger» (agn., norm. et ouest d'oïl – TL 1, 720; Gdf 1, 518a; AND 55b; FEW 24, 194a [fin 13e s. Lac = PartonContG 1751; ajouter PartonContG 2268 var de G]; ajouter ChardryPletM (*adventiz*), BrutIntB et AncrRiwleTT 117,14); – *bou* «anneau que les guerriers portaient au bras» (agn., norm., ouest d'oïl, wallon – TL 1, 1006-1007; Gdf 1, 694a; AND 73a; FEW 15, 1, 85a; ajouter ProvSalSanI et WaldefH); – *bran(d)le* (norm., ouest d'oïl – TL 1, 1123-1124; Gdf 8, 368a; Ø AND; FEW 15, 1, 248b-249a). Le mot *branle*, qui paraît continental, s'est répandu au 15e siècle en français. Dans ce texte agn. il est difficile de le séparer de l'agn. *brande* v. ici la note au v. 6843 qui mériterait d'être amplifiée; – *corp* (*corf*) «corbeau» (agn., ouest d'oïl – TL 2, 892; Gdf 2, 310 (où HermVal du ms. d'Orléans 374bis (v. supra *aflublail*) correspond à *corbel* ds HermValS 237); AND 115a; FEW 2, 1238b); – *desestre* «être loin, manquer» (agn. (et ouest d'oïl: 1 seule att.) – TL 2, 1575-1576; Gdf 2, 453c et 581b; AND 170a); – *desforcer* «prendre par force» (agn., norm. et ouest d'oïl – Gdf 2, 466bc; AND 149a; FEW 3, 729b; ajouter SJeanBaptG v. ZrP 95, 440 et quelques attestations que nous avons relevées mériteraient un commentaire comme: MenReimsW 385var2 et JCondéM); – *eslinge* «fronde» (agn., norm. et ouest d'oïl – TL 3, 1094; Gdf 3,

482c - 483a; AND 261b; FEW 17, 147b); – *laiter* «téter; allaiter» (agn., norm. – TL 5, 103-104; Gdf 4, 705ab; AND 383b; FEW 5, 111b; MöhrenLand 200-201; ajouter BrutIntB 1688; au 15e s. le mot se répand hors de son domaine ancien); – *painet* «petit pain» (agn. (norm.?) – TL 7, 127 (qui cite La Plantez = NoomenFabl 76,10; pour la localisation de ce texte qui met en scène un Normand v. éd. citée t. 7, p. 206); Gdf 5, 719 (qui cite deux textes agn. TrEn et ChastPereBH 2206); AND 486a; FEW 7, 546a; ajouter RobGrethEvA 16363); – *parlance* «discours» (agn., norm. – TL 7, 279-280 (où l. 279,40 = ChastPereBH 3388); Gdf 5, 772ab; AND 496b - 497a; FEW 7, 608a (avec répartition dans les dialectes modernes notable); ajouter ProtH; – au total une seule exception SaisnB et un cas douteux FlorenceW); – *chaut pas* «immédiatement» (agn., norm. – TL 7, 406-407; Gdf 2, 44; AND 503b; FEW 7, 737a; ajouter SThaïsArciM 111 et noter, en dehors de ces attestations, surtout insulaires, des 12e et 13e s., une reprise tardive dans un mystère daté des environs de 1470 (= Jeu SLoÿsS qui en contient 7 exemples)); – *purgesir* «violer» (agn., norm. – v. DEAF G 636-637 et AND 570, d'ailleurs cités dans le glossaire de Nobel; ajouter R 100, 263 n. 1 (Birrell) et RoquesRég 338); – *post* «pilier, montant de porte» (agn., norm. ouest et sud-ouest d'oïl (avec quelques extensions ultérieures) – TL 7, 1641-1642; Gdf 6, 333ab; AND 543b, FEW 9, 248ab); – *precept* «prescription» (agn., norm., ouest et sud-ouest d'oïl – TL 7, 1700-1701; Gdf 6, 367c et 10, 400bc; AND 545b; FEW 9, 281a (SEust = SEust5P ds R 51, 386, 437 donc = agn.); ajouter ProvSalSanI et SEuphrH 994); – *primur* «début» (agn., norm. – TL 7, 1859-1860; Gdf 6, 407b; AND 553b; FEW 9, 383a; ajouter ChirNovH 1166 et CompRalfS 423 et 1244); – *reseant* «qui demeure, qui habite» (agn. norm. ouest – TL 8, 1005 (LMest paraît plutôt offrir le sens de «solvable»); Gdf 7, 92c et 93a; AND 640a; FEW 10, 296b); – *respit* «proverbe, enseignement, fable» (agn., norm., ouest d'oïl – TL 8, 1051-1052 (avec rares extensions à partir de ErecF 1 cf. ContPerc); Gdf 7, 112a; AND 643a; FEW 10, 306a); – *respleiter* normalement «différer, ajourner», ici en 2215 «prolonger» (agn., norm. – TL 8, 1062 (en laissant de côté le fr.-it. de Macaire); Gdf 7, 115a; AND 643b; FEW 3, 311b); – *sause* «eau de mer» (agn., norm., ouest d'oïl – TL 9, 214; Gdf 7, 296b; AND Ø; FEW 11, 108b: ajouter BrutIntB); – *see* «trône», ailleurs «siège épiscopal», (agn., norm. ouest d'oïl – TL 9, 629; Gdf 7, 417c; AND 685b; FEW 11, 409a [où l'on retirera Espinas Orig. du droit d'assoc. 2,54, qui est la même chose que DupireOr 19, où l'interprétation de Dupire n'a pas été comprise par Wartburg; *sié* [«siège, séjour»] de VengAl ne nous concerne pas]; ajouter EdConfCambrW 2427; CompRalfS 72; PlainteAmV); – *sené* «sénat» (agn., norm., ouest d'oïl – v. R 100, 114-115 (Roques); AND 695b; ajouter ThomKentF; TombChartr3S – deux nouvelles attestations sont géographiquement problématiques: GautArrIllC 4175 (influence de Wace, de l'*Enéas*, ou de la cour de Thibaut de Blois, protecteur de Gautier?) et CalendreM (qui contient quelques traits de l'Ouest, cf. par ex. *feisance* v. supra *fesance*, fait à rapprocher de ce qu'il paraît s'être servi de sources anglaises). Terminons par le cas de *pasturel* «pâturage» que Nobel n'a pas voulu inscrire dans sa liste parce qu'il est inconnu en agn., mais dont il a bien vu (cf. le glossaire) qu'il avait une aire limitée (ouest et sud-ouest du domaine d'oïl ainsi que Berry, Morvan et Bourbonnais).

On soulignera pour en finir que les deux mss édités, E et B, s'accordent très fréquemment pour transmettre ces mots régionaux, mais que le ms. B est à ce point de vue très légèrement supérieur à E: sur un total d'environ 65 mots il en maintient 60 contre 51 à E.

Ce travail fait honneur à l'Université de Strasbourg et il aurait plu à Straka.

Gilles ROQUES

Nouveau Recueil Complet des Fabliaux (NRCF), publié par Willem NOOMEN, t. IX, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1996, XXV + 366 pages.

Ce volume est le pénultième de la série (v. en dernier lieu RLiR 59, 318) Six manuscrits différents sont utilisés pour éditer 12 fabliaux, contenus chacun dans un seul ms., sauf un qui l'est dans deux. Ces fabliaux sont variés: deux de Rutebeuf (*Le Testament de l'Asne* et *Charlot le Juif*), trois de Gautier le Leu (*Les Sohais, Le fol Vilain* et *Les deus Vilains*). On lira aussi avec plaisir *Le Prestre comporté*, qui dépasse les mille vers, ce qui est aussi le cas du plus laborieux *Le Prestre et le Chevalier*. A l'inverse *La Feme qui cunquie son Baron*, tronqué, n'atteint pas les cent vers. *La Dame qui Aveine demandoit pour Morel sa Provende avoir* et *Une seule Fame qui a son Cors servoit cent Chevaliers de tous Poins* et *Le Meunier d'Arleux*, sont des récits alertes, bien conduits, comme l'est aussi un des rares fabliaux anglo-normands, *Le Chevalier à la Corbeille*.

L'ensemble mérite toujours les mêmes éloges. Quelques remarques: 102, 5 note, on pourra penser que *se part*, que réclame le prêtre luxurieux, ne vise pas tant la dîme classique et agricole que la dîme très particulière qu'il exige de ses paroissiennes; – 25 (*amer*) *en songant* <:*eslongant*> contient plutôt *soignant* «concubine», donc «(aimer) comme votre concubine»; – 128-132 note, je comprends différemment: «Je vous assure bien qu'il ne but pas de vin, car pour lui, à mon avis, sa femme n'aurait absolument pas voulu en avoir quatre setiers» (la femme, qui lui fait expédier rapidement son repas, ne sort pas le vin qu'elle entend sans doute réserver au prêtre). Le texte de J, certes inférieur, n'est pas aussi incohérent qu'il est dit et son sens est en gros le même: «Elle a pressé le repas de son mari, elle qui est en très grande anxiété, voilà pourquoi le vilain n'eut pas de vin à boire; à mon avis sa femme n'aurait absolument pas voulu en avoir quatre setiers»; – 158 garder *areé* (cf. RLiR 57, 304 et 310 et aussi 59, 320); – 269 note, comme souvent, l'idée de «hasard» introduit un faux sens quand il s'agit de traduire *aventure*; ici *par aventure* renforce *fera* et signifie «il adviendra que l'on fera ainsi» c'est l'équivalent de notre «en tout cas» bien différent de «à tout hasard»; – 279 garder le texte des mss et comprendre «c'est parce que vous êtes couchée (que vous avez mal au cœur)»; – 319, la note et le glossaire justifient la leçon de F (*tenés*) à laquelle a été substituée par erreur celle de J; – 464 lire *foïe*; – 675-676 le texte proposé n'est pas satisfaisant; je garderais F et je comprendrais: «Si ma langue me croyait (= m'obéissait), je vous ferais tuer demain». Certes *se ma langue me creoit* est un tour inhabituel mais il est amené par le contexte. Le tavernier n'a cessé de dire que personne ne peut croire les deux larrons; il espère que cette suspicion épargnera sa langue et qu'elle voudra bien le croire, lui; – 763-764 lire *ont soi, N'onques...*; – 767J notez l'intérêt des deux picardismes de la leçon de J: *Chies un ostel lor ceval erent.* Pour *chies un ostel* v. RLiR 58, 214 et 60, 295 et, en dernier lieu, JourdBlAlM(1) introd. p. 140 et pour *lor* valant «là où» v. JourdBlAlM introd. p. 148. Le texte du fabliau du *Prestre comporté* est d'ailleurs marqué par quelques picardismes nets comme *muiaus* 105 (cf. RLiR 50, 125; 56, 312; 58, 273 et JourdBlAlM introd. p. 149), *tempre* 707 (cf. RLiR 58, 593), *pailluel* 719 (cf. RoquesRég 321-322), *bauch* 1135 (cf. JourdBlAlM introd. pp. 138-139), ce qui est une présomption en faveur de l'authenticité de la leçon de J, qui me paraît meilleure dans son maniement des mots *ostel/oste* des vv. 767, 769 (on a bien l'impression que F a compris là *ostes* comme C.S. de *oste*) et 773. En sens inverse, il est vrai que J paraît ajouter un picardisme avec *queste* «bahut» (sur ce mot cf. infra) dans un passage où la

(1) Ce sigle est celui de la thèse de T. Matsumara, édition de *Jourdain de Blaye en alexandrins*.

leçon de F peut paraître meilleure; – 103, 133-136 note, je comprends différemment en mettant un point après *gaires* (133) et en gardant du ms. non pas *ne* mais *de* (134). «Il ne se souciait pas de ces gens-là. C'étaient les peines et les difficultés qu'il avait éprouvées durant la journée qui lui changeaient la couleur du visage». *Faisoit muer* est l'équivalent de *muoit* (cf. TL 3, 1584, 20); – 103, 829 lire *l'echavie* cf. *l'eschavie* (50) et corriger le gloss. s.v. *chevir*; – 103, 1330 lire *por a perdre* cf. TL 7, 1454, 16-42 et supprimer *aperdre* au glossaire.

Je suis en gros d'accord avec les résultats des localisations des textes. *Le Prestre et le Chevalier* attribué à un Milles d'Amiens, inconnu par ailleurs ne contient pas véritablement de mot picard bien assuré. Certes *pochon* «petit pot» 876 pourrait bien en être un (cf. RLiR 60, 612), mais on ne peut guère l'attribuer qu'au copiste, fortement picardisant; quelques vers plus loin, à la rime (889), il est remplacé par *pichier* qui lui est un mot de l'ouest (norm. et agn. compris) et du sud-ouest (cf. RLiR 59, 319). Cette localisation serait confirmée et précisée par *porgesir* «violer (une femme)» 523 norm. et agn. (cf. Roques Rég 338 et DEAF G636-37 [une seule exception BastC 5774]). En revanche on attribuerait l'emploi de *queste* «coffre», nettement picard (cf. FEW 16, 326a qui a ignoré, mais sans dommage, TL 2, 168-169; ajouter PassArrR), au copiste picardisant. *La Dame qui demandoit...* pourrait être influencé par la Picardie à en juger par *mencolie* «habitude bizarre» 60, forme contractée de *melancolie*, que je n'ai rencontrée que dans SoneG, BaudSebB, FlorOctAlL var. (ds RLiR 56, 642) et JourdBlAlM et par *tagonner* «presser» 282, graphie de *tangonner* (sur le caractère régional de ce mot v. RoquesRég 389-390 où j'avais localisé, peut-être trop imprudemment, le fabliau dans la zone est de la Picardie à partir d'une interprétation différente, mais qui reste à discuter, de *eschiet* 228).

Le glossaire est excellent. On s'interrogera sur *escalot* dont G. Paris (R 26, 467) a signalé un autre exemple et pour lequel il a proposé les sens de «substitut; excuse légitime». On corrigera s.v. *nois* le sens de «bagatelle»; c'est l'expression *ce n'est nuls nois* «c'est incontestable» cf. TL 6, 629, 23-28. On séparera *soivre*, qui me reste énigmatique, de *savor*(2). Ajoutons enfin qu'en ce qui concerne les proverbes on devra se reporter à l'appendice de SchulzeBusProv 346-347.

Gilles ROQUES

ALEXANDRE DU PONT, *Le Roman de Mahomet*, Nouvelle édition, traduction, présentation et notes, par Yvan G. LEPAGE, Louvain-Paris, Peeters (Ktémata 14), 1996, 173 pages.

Composé à Laon en 1258 par Alexandre du Pont, à partir du texte latin des *Otia de Machomete* de Gautier de Compiègne, *li Romans de Mahon* (= MahomL²) ne nous a été transmis que par un seul ms., le BN fr. 1553. Le copiste du Roman est le même que celui qui a transcrit le *Roman de la Violette* au début de 1285. Lepage avait fourni une édition de ce texte en 1977 (= MahomL), qui constitue le volume 16 de la belle Bibliothèque Française et Romane que dirigeait G. Straka et dont on doit déplorer que depuis 1986 et son volume 19 (v. ici 50, 283) elle soit restée désespérément muette.

(2) Pour l'errata on rectifiera dans la note 160-8 de la page 314 le passage où il faut lire: «Logiquement cette *rusche* doit être la même chose que...».

L'édition de 1977 contenait une longue introduction sur la légende de Mahomet au Moyen Age qui a été reprise ici [12-50], comme a été repris l'essentiel des autres chapitres de l'introduction. Seules ont été omises les pages consacrées à la langue du scribe, alors que le chapitre versification et langue de l'auteur a été republié avec quelques menues retouches.

La partie la moins satisfaisante de l'édition de 1977 était le glossaire. Lepage ne l'a pas refait; il a préféré donner une traduction en français moderne, qui ne laisse plus de place pour le texte de la source latine, établi par R.B.C. Huygens. Ainsi la nouvelle édition ne rend pas inutile la précédente; elles se complètent mutuellement.

Le texte est maintenant bien constitué; on peut seulement regretter que si peu de comptes rendus aient été consacrés à la première édition de Lepage. Il m'a toujours semblé qu'une des tâches des philologues consistait dans l'amélioration des textes disponibles et que les comptes rendus offrent une belle occasion pour ce faire. Et c'est dans cet esprit que j'ai rédigé le compte rendu de l'édition de 1977 (ZrP 95, 182) que Lepage a bien voulu utiliser. Je me permettrai d'ajouter quelques remarques tant à propos du texte que de la traduction: 774 *baudoire*, qui remonte aux éditions du 19e s., a été corrigé avec de bonnes raisons en *bandoire* par A. Thomas (R 44, 329), correction entérinée par TL 1, 821, 9 et FEW 7, 540b, alors que BecVièles (pp. 80-81 n. 21; 114; 159) est confus; – 832 traduire «pour amener à son amour»; – 871 le sujet de *mist en anoi* n'est pas «Dieu» mais la proposition introduite par *chou* (872); – 1560 traduire «ils le croient tombé du ciel à l'instant, à toute allure».

Au plan des régionalismes lexicaux, le texte n'est pas riche. On peut juste citer *boskillon* «bûcheron» (GdfC 8, 344 ab; TL 1084-1085; FEW 15, 1, 195b), *criminable* «criminel» en particulier dans *pechié criminable* «péché mortel» (Gdf 2, 373c; TL 2, 1060; FEW Ø) et surtout *mueblé* «riche» (Gdf 5, 318c; TL 6, 400-01; FEW 6, 3, 1b où *meubler* v.a. «enrichir qn» (13e s., Lac) = FournChansL; ajouter *moeblé* «riche» PastoraletB 683 et (malgré le gloss. erroné) 2319, *meublé* TristNantS 5145, *meulé* JourdBlAlM.

Gilles ROQUES

The Old French Crusade Cycle (vol. X). Godefroi de Buillon, éd. par Jan Boyd ROBERTS, Tuscaloosa, The University Alabama Press, 1996, XXVI + 147 pages.

Petit à petit la publication du Cycle de la Croisade en ancien français se termine. Des dix volumes prévus nous en avons maintenant huit à savoir: ChevCygneNaissM et ChevCygneNaissBeaN; – ChevCygnePropN et ChevCygneFinN (v. ici 52, 318); – ChétifsM; – JerusT (v. ici 57, 299); – JerusCorbG et autres Continuations (*Prise d'Acre, Mort Godefroi* et *Chanson des Rois Baudouin*) éditées aussi par P.R. Grillo; – JerusCont*l*G (sur cette dernière v. ici 59, 320); – ChevCygnePrGesteE (v. ici 55, 288); – GodBuillPrR (le présent texte). On attend encore: EnfGodM et AntiocheN (mais on a déjà l'excellente édition d'AntiocheD par S. Duparc-Quioc).

La présente édition contient un résumé en prose (v. DoutrepontMisesProse 49) des chansons en vers (*Naissance du Chevalier au Cygne* [résumé déjà édité par H. A.

Tod en 1889 = ChevCygnePrNaissT], *Chevalier au Cygne, Enfances Godefroi, Chanson d'Antioche, Chétifs, Chanson de Jérusalem*). Ce texte est transmis par le seul ms. BN fr. 781 (fin 13e s.-déb. 14e s.; picard). On trouvera une description du ms. [IX-XI], un résumé du texte [XII-XIII] et un rapprochement entre ce texte et les faits historiques [XIII-XVII]. On aurait aimé un essai sur la méthode de l'adaptateur, qui a abrégé fortement un texte qu'il avait sous les yeux tout en lui reprenant souvent sa substance lexicale. L'éditeur nous fournit une longue étude linguistique, inventaire consciencieux de faits(1), d'ailleurs bien connus, fondés sur GossenPGramm (de 1951). L'idée de classer les faits selon qu'ils sont seulement picards ou bien picardo-franciens, picardo-normands, picardo-wallons, etc., est fort peu heureuse.

Le texte se lit assez bien mais le lecteur devra être attentif à de nombreux petits détails, par exemple: 19, 27 et 43 *archiés* (et sic au gloss.) lire *archies*; – 20, 43 *si* lire *s'i*; – 23, 42 *n'a deigné* lire *n'adeigne*; – 27, 18 le point entre *meismes* et *vous* est nuisible; – 28, 49 *N'en* lire *Nen*; – 31, 5 *en s'endormant* lire *en sen dormant*; – 31, 15 *trevage* lire *treuage*; – 31, 40 *aconkientiche* (et sic au gloss.) lire *aconkieutiche* (cf. AntiocheD 362 *aconqueltis*); – 40, 1 *tend[é]s* lire *tend[u]s*; – 40, 22 *coste* lire *costé*; – 41, 16 *casteles* lire *castelés*; – *fent parmi* lire *fent par mi*; – 43, 20 *desfevent* lire *desfeuent*; – 46, 6 *peust* lire *penst* (cf. AntiocheD 5330); – 47, 12 *lisardete* (au gloss. «hospital») lire *Lisardete* (= Alexandrette cf. AntiocheD 5630); – 48, 8 virgule non après mais avant *tantost*; – 50, 22 *Enrungiés* (dans l'index des noms propres «Crusader») lire *enrungies* «rouillées»; – 99, 16 *soufrioit* lire *sousrioit*. On trouvera un index des noms propres [109-134] et un glossaire consciencieux mais rudimentaire [135-147]. Quelques remarques: *carel* doit être un dérivé de *char* à en juger par le passage correspondant de JerusT8165 qui a *car*; – *courc(h)eront* non «to chase, drive out» mais «provoquer chagrin et colère chez qn»; – *empur* non «on account of, for» mais lire *em pur les quemises* «ne leur laissant que leurs chemises»; – *esconseriés* non p. p. mais condit. 5 d'*esconser* «être conçu»; – *esmerons* non prés. mais fut. d'*esmer*; – *esvertuer* est réfl.; – *huchent* de *huchier* contient un *huent* qui est de *huer*; – *mailles* est à lire *maillés*; – *mujent* plutôt *muient*; – *soignant* non «wet-nurse» mais «concubine»; – *testerent* «to decapitate» doit être une faute pour *desterent* (cf. *desterrent* «déterrent» ds AntiocheD3340).

Le texte contient quelques régionalismes bien caractérisés. Certains se lisaient déjà dans le passage correspondant de l'épopée tel *sorjon* «source» (cf. JerusT 1147) v. sur ce mot en dernier lieu RLiR 60, 299 et ColletCesTuim 38. Quelques-uns sont propres à cette version en prose tels *pec / pés* «compassion» (Ø ChétifsM 1169; *pietés* AntiocheD 4958) v. sur ce mot en dernier lieu HenryAutomne 50-53 ou *cautre* «chaleur» (*calor* JerusT 116 mais on trouve *caure* dans un passage de JerusT 7752) v. sur ce mot RoquesRég, 88-89, RLiR 57, 302 et ColletCesTuim38. Parfois il y a correspondance partielle: *esclistrer* «faire des éclairs» correspond à *esclistre* «éclair» de JerusT 5247 et 5257 sur ces mots v. en dernier lieu RLiR 57, 306.

Gilles ROQUES

(1) On l'utilisera cependant avec prudence; en particulier pour les étymons (HEREDITARIUM pour *hiretages*; ANGUSTIUS pour *angoissex*; ANTEO pour *ainc / ains*; POTESTATEM pour *poissance*; NUMERARE pour *nommer*, etc.).

Boeces : De Consolacion, édition critique par J. Keith ATKINSON, Tübingen (Beihefte zur ZrP, 277), Niemeyer, 1996, VIII + 201 pages.

L'œuvre de Boèce et en particulier sa *Consolatio philosophiae* a irrigué d'un platonisme chrétien tout le Moyen Âge. Du treizième au quinzième siècle on a identifié treize traductions françaises de la *Consolation*. Le travail classique de Thomas / Roques paru au t. 37 (1938) de l'*Histoire littéraire de la France*, venu après les premières synthèses de L. Delisle (1873) et de Ch.-V. Langlois (1928), a tracé l'essentiel du paysage: on disposait même d'une petite anthologie des versions françaises dans R. Dwyer, Boethian Fictions (1976), en particulier pp. 89-131 (v. aussi J. K. Atkinson ds MedAev 47, 141). Les éditions cependant se faisaient désirer. Certes la notoriété de Jean de Meun fit que sa version fut éditée dès 1952 (sigle du DEAF = JMeunConsD) et la version n° 2 parut en 1976 (= ConsBoèceTroyS). Heureusement l'hémisphère sud a pris les choses en main avec G. M. Cropp en Nouvelle-Zélande et surtout J. K. Atkinson à Queensland, en Australie. Ce dernier, sans se décourager pour avoir été devancé pour la publication de la version n° 2 (thèse soutenue en 1976), a entrepris la publication de la version n° 5 qu'il nous donne ici. On apprend en outre (ici p. 4 n. 18) que, dans son sillage, des éditions des versions nos 1 et 9 (celle de Renaut de Louhans, au vocabulaire très intéressant) sont prêtes à être publiées (et je peux témoigner du fait pour la version n° 9), que l'édition de la version n° 7 est en voie d'achèvement et que celles des versions nos 4, 6 et 10 sont en préparation. Le présent volume constitue donc la vitrine d'un chantier ouvert. Disons tout de suite que cette vitrine atteint parfaitement son objectif et nous laisse présager un bel ensemble qui viendra enrichir nos connaissances et notre documentation sur la langue des traducteurs du 14e siècle.

L'introduction fait le point sur les *Boeces* des 13e et 14e siècles [1-4] et décrit les mss [4-10], au nombre de 4, et les deux fragments qui contiennent cette version n° 5. L'éditeur justifie ensuite son choix du ms. de Paris BN fr. 1096 (daté de 1397) comme ms. de base [10-16]. Le texte afr. offre, comme l'original latin, une alternance de courts morceaux rimés et de développements en prose. Ceci nous vaut une minutieuse étude de la versification [16-19], suivie d'une table des rimes [19-23], qui débouche sur la langue de l'auteur [23-32]. A vrai dire les traits probants sont rares. Plusieurs faits se trouvent aussi à la même époque dans GeoffrParChrD: la rime *oil* (< OCULUM): *soleil* (< -ICULUM) [25] correspond à *conseil* < : *eil* > de GeoffrParChrD p. 28; – la rime *apert* (< -PARET) : *pert* (< PERDIT) se retrouve dans GeoffrParChrD p. 26; – la rime du résultat de *ǫ́*[+ r avec celui de *ǫ́*] (type *ours* < : *plusieurs* >) est aussi courante dans GeoffrParChrD p. 29. Comme GeoffrParChrD (cf. le CR de F. Lecoy ds R 78, 105-115), le versificateur emploie le subj. prés. 3 en *-oit* et c'est un des traits les plus nets avec la rime *vole* (< VOLAT) : *fole* (< *FULLAT) pour localiser la langue du texte dans un ensemble comtois-bourguignon. L'éditeur va plus loin et est amené à voir dans l'auteur un écrivain lorrain (même vosgien) habitant la Franche-Comté. L'esprit de clocher inclinerait mon cœur à le suivre sur ce point; ma raison cependant renâcle à tant de précision. On a bien l'impression qu'il s'agit ici d'un sentiment né de la rencontre d'une tradition manuscrite solidement représentée en Lorraine et de traits linguistiques plus proprement comtois.

La langue du ms. de base (P) est du français commun avec quelques discrets traits orientaux dont le plus net consiste dans des formes avec *-g-* du verbe *suivre* [32-34]. Le ms. A est assez clairement picard et les deux autres mss. B (Berne 365) et M (Montpellier Méd. H. 43) sont nettement lorrains.

Le texte, à coup sûr antérieur à 1337, est daté avec vraisemblance de la période 1320-1330 et le traducteur pourrait être un religieux (un frère prêcheur?). Sur la méthode du traducteur on lira l'excellent article de Aktinson / Cropp ds R 106, 198-232.

L'édition est faite avec un soin digne d'éloges. Quelques remarques: I, 3, 4 supprimer le point d'interrogation après *nourriz*; – I, 3, 6 supprimer la virgule après *or* qui dissocie indûment *or a primes* «depuis très peu de temps»; – I, IV, 11 supprimer la virgule après *riens*; – I, 4, 36 la leçon *punit* du seul ms. P est difficile à défendre en face de *pu(g)nir* des autres témoins; – II, 1, 3 pourquoi corriger *desproveuement* quand on a gardé à juste titre *desproveu* II, 2, 12; – II, 4, 1 *prospertité* surprend; – II, 4, 16, on se demandera s'il ne faudrait pas éditer *posé que* «en supposant que»; – II, 7, 1 lire *n'enveillist*; – IV, IV, 12 on préférerait lire *chascon* (P a *chascun* et B *chaison*) à la rime avec *raison*, or *chascon* est une forme en particulier afrcomt. cf. FEW 2, 482a.

Les variantes sont clairement présentées et les quelques notes critiques révèlent un soin attentif. Après une table des noms propres vient une partie lexicale très satisfaisante. Le glossaire [161-184] est large et précis et il est fait avec méthode. Quelques remarques et ajouts: *anuy* ajouter *a annuy de* «accablé par» II, 4, 6; – *auquant* à présenter en gras; – *chetivier* me paraît être aussi le subst. au sens de «malheur, calamité» et non le v. intr., à en juger par le parallélisme de deux propositions: *Nulle chose ne fait chetivier... toutes choses font beneürté...*; – *desarmer* dans l'emploi *desarmer l'ire* offre une première attestation (dep. Montaigne ds FEW 25, 250a); – *empoint* est à rayer cf. infra *point*; – *giet* ds *par giet de nombres* plutôt «par calcul de nombres»; – *hier* contient plutôt *hiée* «béante» (lat. *hiare*); – *oill* ajouter *regarder de mauvais oill* «traiter avec hostilité» II, 3, 10 (première attestation cf. MélLepelley 383); – ajouter l'intéressant *quantqui* «tout ce qui» V, 5, 4 et sa variante *quantqu'il* IV, II, 13 var et IV, 6, 7 var, dont A. Henry vient de parler ici (60, 513).

On trouve ensuite un glossaire des variantes et leçons non conservées [185-188] tel qu'on devrait en trouver systématiquement dans les éditions. Enfin une troisième section, intitulée *Commentaire sur quelques vocables* [189-195], souligne l'intérêt lexicographique du texte; d'ailleurs Gdf avait déjà accueilli dans ses colonnes un certain nombre de mots d'après les mss B et M. Tout le travail lexicographique a été solidement mené. Quelques remarques: *aselles* «abeilles» est du miel pour les géolinguistes. Cette forme pourrait être rapprochée du type vosgien (surtout méridional) et frcomt. *ęzēy* ou *azé* «rucher» (cf. FEW 25, 11b). Elle pourrait même aider à reconsidérer la question de l'achamp. *azelles* «abeilles» ou «taons» (GuillMach ds FEW 25, 12a et 433 n. 1); – *contemplacion*, le TLF, qu'il eût fallu ne pas hésiter à mettre à contribution, atteste le mot dans le sens de «profonde application de l'esprit à qch» dep. RoseMLec 18328; – *contregarder* contient une erreur d'interprétation des données du FEW 17, 522b: «ca. 1190 - Miège 1677» constituent les deux bornes d'attestations et Miège 1677 ne fournit pas la source de l'attestation de 1190; sur le mot v. aussi le DEAF G185; – *delectacion* ajouter deux attestations ds SermonPuileW; – *emporter* lire FEW 9, 217a; – *premisse* en ce sens est daté de 1310 ds TLF 13, 1067a; – *punisseur*, la forme *punisseresse* est tirée d'une mise en prose de Digulleville (qui n'est pas antérieure au 15e s.); – inversement le TLF avance la date de *punition* avec une attestation ds Digulleville; – *universel* en ce sens est daté de 1265, BrunLat ds TLF 16, 830a; – *universalité* au sens en question a été relevé ds JMeunConsD par TLF 16, 826a; – *vertueusité*, ajouter une attestation de la fin du 14e s. ds Plantaire du BN fr. 12483 éd. M. A. Savoie 31,36 (*vertuosité*).

Gilles ROQUES

Le Bestiaire et le Lapidaire du Rosarius (B.N.f.fr. 12483), édition critique par Sven SANDQVIST, Lund, Lund University Press (Études romanes de Lund, 55), 1996, 240 pages.

Il a beaucoup été question du *Rosarius* ces derniers temps dans la RLiR: après l'édition par P. Kunstmann de ses *Miracles de la Vierge* (CR de G. Roques, 56, 628-630) et celle des *Propriétés des choses* par A. Zetterberg et S. Sandqvist (CR de P. Kunstmann, 60, 288-293 – auquel il faut adjoindre les remarques d'A. Henry, *ibid.*, 513-521), nous pouvons enfin saluer la publication des derniers passages inédits (le *Plantaire* avait été édité par sœur Savoie dès 1933) de ce manuscrit soissonnais dont l'éd. a montré de manière convaincante (*ProprChos*, 15-6 et 44-5) qu'il remontait sans doute à la seconde moitié du XIVe siècle (et non aux alentours de 1330 comme le pensait A. Långfors en se fiant à de trop vagues détails vestimentaires): P. Kunstmann ayant admis, quoique avec prudence, cette nouvelle datation (CR cité, 288-9), nous ne reviendrons pas sur ce problème.

Rectifions rapidement une petite inexactitude (sans doute une coquille) qui s'est glissée dans le récent CR de P. Kunstmann: ce n'est pas du *Bestiaire* (*B*) que L. Pannier, en 1882, a publié des extraits, mais bien du *Lapidaire* (*L*), se contentant d'ailleurs de reproduire la description de deux pierres: ces textes se retrouvent tous deux dans l'édition systématique des vers introductifs de chaque chapitre – c'est-à-dire les descriptions – par G. Raynaud (*Romania*, 1885); *B* (14 animaux) peut donc bien être dit inédit (même si une thèse récemment soutenue à Toronto nous laisse augurer d'une prochaine édition parallèle), de même que *L* (4 pierres), et ces 18 textes apportent une contribution d'un grand intérêt à notre connaissance de la poésie mariale du XIVe siècle. On sait comment est structuré le *Rosarius*: de brèves descriptions de «choses» (bêtes, plantes, pierres ou autres...) donnent lieu à d'amples développements métonymiques et métaphoriques renvoyant invariablement aux qualités de la Vierge: l'aspect systématique et parfois approximatif (suffit-il de dire d'un oiseau qu'il vole pour le comparer à Marie?) du procédé n'échappe à personne, mais l'auteur a l'heureuse idée d'insérer dans son texte divers poèmes et chansons de ses prédécesseurs, et son écriture n'est pas exempte de personnalité: derrière les lieux communs misogynes, la dénonciation de la luxure trouve des accents particulièrement véhéments.

L'éd. a conçu sa nouvelle publication comme une suite directe de la précédente et renvoie donc à celle-ci pour l'étude de la langue et de la versification, que les nouveaux textes corroborent parfaitement. On ajoutera toutefois que si l'auteur du *Rosarius* use effectivement d'une métrique fort relâchée et ne démontre guère une imagination débordante sur le plan des rimes (n'hésitant pas à présenter des groupes de quatre, six, huit, voire dix vers sur la même rime, ainsi que des quatrains embrassés ou croisés, voire ambigus comme la suite *-este, -ettre, -estre, -ebte,* L3, 157-160), il se rattrape en revanche sur le plan des assonances et telle suite de rimes en *-corde, -cordé, -cordance, -cort, -orde* (ou *-ordre*) (L3, 187-200) trahit en lui l'attentif lecteur de Rutebeuf et de Gautier de Coinci.

Un parti pris important distingue néanmoins l'édition de *ProprChos* de celle de *BestS* et de *LapS* (la différence étant sans doute due à des vues divergentes de Zetterberg et de Sandqvist sur ce point): dans la première, les citations latines étaient exclues du compte des vers, solution pouvant apparaître logique au vu du simple fait que les insertions latines sont en prose et qu'il apparaît de bonne méthode de distinguer soigneusement décompte (absolu) des vers et décompte (contingent) des lignes. La seconde édition, nivelant cette différence, semble donc introduire une confusion fâcheuse des deux niveaux;

pourtant, l'examen du manuscrit incline à effectivement préférer la deuxième solution: le copiste (qui est selon toute vraisemblance l'auteur lui-même) du manuscrit 12483 a, en effet, régulièrement inscrit en retrait la première lettre de chaque ligne, sans se préoccuper de savoir s'il écrivait des vers ou de la prose, du latin ou du français; dans ces conditions, et ce d'autant plus que le parti éditorial est ostensiblement bédiériste («j'ai renoncé à corriger les irrégularités métriques, même dans les cas où une certaine correction semble évidente», 6), on comprend que l'éd. ne se soit pas senti le droit de clarifier une disposition que le copiste avait mis tous ses soins à masquer: l'éd. se contente donc d'imprimer les passages en latin en italique. De surcroît, en même temps qu'une distinction claire eût rendu le repérage des lignes dans le manuscrit inutilement périlleux et compliqué, c'eût été là réduire regrettablement des ambiguïtés que l'auteur met à profit pour faire, par moments, rimer le texte français et le texte latin (par ex. B10, 311-2: *agere:esmeré*). Curieusement, l'éd. ne commente pas cette question dans son introduction; en B8 (76), il commet même une faute caractérisée: les lignes qu'il numérote 119-20 correspondent en réalité à une seule ligne dans le manuscrit: le compte des vers en est perturbé et la rime *stas:pas* est plus difficilement perçue.

Signalons en passant que l'alinéa de B8, 202 ne correspond à aucune lettrine du manuscrit, alors qu'au contraire la lettrine de B8, 208 (certes fort sujette à caution) n'est pas mentionnée.

Les notes sont fournies et précises (183-203), on trouve un index des citations bibliques (204-6), un index des noms propres (207-10), une riche bibliographie (232-6) et surtout un ample glossaire (211-31), où la moisson d'hapax et de «premières attestations» (quoique l'on sache, après l'article d'A. Henry, ce que l'on doit penser de ces concepts qui, particulièrement pour le moyen français, doivent plus à notre ignorance qu'à la carence des textes) s'avère particulièrement riche. Exemple curieux, le mot *beth* («maison») que l'éd. ne glose pas, est directement emprunté à l'hébreu (l'auteur du *Rosarius* prétend l'avoir tiré du *Catholicon*:, mais l'éd. dit ne pas y avoir retrouvé la citation latine). Le mot devrait être mentionné en italique dans le glossaire, à l'instar des autres mots étrangers (essentiellement latins, mais aussi un araméen: le biblique *hely*), systématiquement réunis par l'éd. Ajoutons également *placebo* (B5, 200), qui est la prière du soir pour les défunts (DC, VI, 341a).

Sont à signaler comme hapax: *absoter, bonnerie, bouterie, cygnot, desenchanterie, enmasseur, juidier* (mais l'éd. reconnaît que la leçon est incertaine), *lenon* (2 fois), *lucine, mauferas, obnuitir, oison* (dans le sens d'«enfant»), *pediter, plumerie, turie, tant quant* (expression conjonctionnelle), *uselage, valure* et l'expression *de droit escot*.

Trouvent par ailleurs ici leur première attestation: *acolerie, agonie, amendement, amusarderie, begoier, clocherie* (si le texte est antérieur à 1350), *contrait, dominique, durté, hautage, impenitence, infructüeus, malage, mesgreur, parcialité, tenebrosité* et *torturer*.

L'index des citations bibliques est utile, mais incomplet. L'éd. a oublié, en B11, 476-7, *Est celum celi domino / terram autem dedit filiis hominum* (Psaume 113, 24) et, en B2, 222, *Posuit legem in Israel* (Psaume 77, 5). Dans ce dernier cas, l'expression *saint damoisel* désigne-t-elle l'auteur du psaume (Asaph)? L'éd. ne met aucune note, pas plus d'ailleurs qu'il ne souffle mot des douze autres citations latines disséminées dans le texte. On signalera que *venenum in auro bibitur* (B5, 234) est de Sénèque (*Thyeste*, 453) et *impuditas oculurum impudici cordis est nuntius* (B6, 118-9; on aura noté la coquille: *impuditas* est ici, de toute évidence, pour *impudicitas*) est précédé d'un petit *aug*. qui semble bien désigner

saint Augustin (cependant, on attendrait chez cet auteur *impudicitia* plutôt que le médiolatin *impudicitas*). Le reste semble médiéval et se répartit probablement entre la littérature édifiante (B4, 87-8; B10, 206; B10, 311; B11, 207-9) et la littérature encyclopédique (B4, 9-10; B8, 111; B8, 119-20; B8, 258-9; L2, 159; L4, 185-6).

Quelques remarques enfin au fil du texte et du glossaire, établis avec tout le soin auquel S. Sandqvist nous a habitués.

B2, 176: la forme *poret* est traduite par «porreau». Au cas où il ne s'agit pas d'une coquille (la notice précédente du glossaire, sur *poree*, utilise le mot «poireau»), on rappellera que la forme «porreau», encore attestée par Littré est aujourd'hui un régionalisme (Suisse romande, en particulier).

B3, 106: *pouche* («poche») est traduit par «petit sac»; ne pourrait-il pas s'agir du jabot de l'animal?

B4, 293: la traduction d'*escalufré* par «fougueux emporté» convient mal ici; lui préférer «insolent» ou «irréfléchi» (TL, III³, 1347: *estalufré* = «frech, unbesonnen»).

B5, 238-9: l'éd. soupçonne ici «un fait divers contemporain et difficile à identifier», hypothèse peu vraisemblable, l'auteur du *Rosarius* ayant plutôt l'habitude d'emprunter ses exemples à la littérature patristique ou hagiographique.

B5, 249: le mot rime est, selon toute probabilité, *poing*, qui ne constitue pas une rime du même au même avec son homonyme *poing* (248).

B8, 150: comment faut-il comprendre le verbe *bese*? Le TLF n'atteste le sens érotique que depuis 1461; il sagit sans doute plutôt (suggestion de G. Roques) de *beser/biser*, «rôder» (FEW, 15, 1, 119a).

B8, 225: je lis *Oïst* dans le ms.

B10, 542: ce «Canturie avec un a au-dessus de u» ne devrait-il pas s'écrire *Cantaurie* plutôt que *Cantarie*?

B11, 177: le glossaire inscrit la forme standard *davoudel*, mais le texte porte *davoudiaus*.

B12, 27: la forme *bouiteuse* («boîteuse») mériterait une mention au glossaire.

L1, 4: est-il certain que ce *rouge* va avec *Mer*? Il pourrait simplement s'agir de la couleur du corail.

L1, 34: *pource* pourrait s'écrire en deux mots (deux syllabes).

L4, 124: ce n'est pas *lignolet* («fil de lin, cordon de soie») qui signifie «manière élégante», mais l'expression *au lignolet* (comme on dit «tiré à quatre épingles»).

Pour conclure, on peut toujours se poser la question de l'opportunité d'une publication intégrale, selon des critères unifiés, du *Rosarius*; les textes restent en effet dispersés (les chansons étant généralement utilisées individuellement dans les éditions de leurs poètes respectifs) et, parfois, difficiles d'accès (édition du *Plantaire*): certes, l'ensemble, très long, est loin de témoigner d'un constant génie littéraire, mais nous aurions là l'exemple rare d'une anthologie sinon à usage personnel, du moins d'une diffusion très confidentielle (aucune copie, même partielle, des passages originaux n'est connue), dont une étude plus approfondie et globale des sources éclairerait singulièrement la piété privée d'une période particulièrement mouvante et difficile à saisir de notre littérature.

Alain CORBELLARI

Brigitte PIPON, *Le Chartier de l'Abbaye-aux-Bois* (1202-1341), *Étude et Édition*, Paris, École des Chartes (Mémoires et Documents de l'École des Chartes, 46), 1996, 480 pages. Diffusion Droz et Champion.

Nous avons là une belle thèse de l'École des Chartes, consacrée à l'Abbaye-aux-Bois, fondée dans le diocèse de Noyon, pratiquement au centre d'un quadrilatère formé par les villes de Roye, Nesle, Ham et Noyon. La base en est un cartulaire des 13e et 14e siècles qui est ici soigneusement présenté [16-40]. Le chapitre II dresse une rapide histoire de l'abbaye de 1202 à 1906 (on sait qu'elle fut transférée à Paris en 1665 et elle eut son heure de gloire avec le «salon bleu» de madame de Récamier) [41-52] et décrit son temporel de 1202 à 1341 [52-68]. L'introduction à l'édition constitue le chapitre III: le chartrier ici édité n'a jamais existé il est seulement reconstitué à partir du cartulaire et en particulier de sa table, écrite en avril 1341. La reconstitution a consisté à retrouver les actes originaux, ce qui a pu être fait pour 280 pièces sur 368. Ces actes s'échelonnent de 1202 à 1341; le français y apparaît en 1251, devient majoritaire à partir de 1270 et même presque exclusif de 1291 à 1300 avant de redevenir nettement minoritaire après 1300 (mais à ce moment plusieurs facteurs contribuent à relativiser la valeur des statistiques [76 et 79]).

L'édition publie tous les actes (314) antérieurs à 1300, se limitant (sauf exception) à des analyses pour les autres (53 dont un tiers de *deperdita*). Au total on trouvera à peu près 70 actes en français. La méthode d'édition est sérieuse, sans prétendre il est vrai à la rigueur impeccable de la collection des *Documents Linguistiques* dirigée par J. Monfrin. Les mentors de la jeune éditrice auraient dû pallier quelques lacunes trop évidentes dans la formation linguistique de leur élève. Signalons quelques faits: 242 ligne 6 d'en bas lire *s'i doivent tenir*; – 243 appel *a*, on ne comprend pas la raison de *c'et*: – 258 ligne 3: *le porte ki fu miene. Miene* surprend à cette époque (1257); il faut sans doute lire *mieue* cf. GossenGram[2] 128; – 258 ligne 8 *en costé* lire *encoste* de même passim; – 264 ligne 11 d'en bas *de costé* lire *decoste* (justement assez rare); – 266 ligne 3 *testor* lire *restor*; – 266 ligne 7 *l'anglet cochere* me reste obscur; – 311 ligne 3 d'en bas *bailliés* lire *baillies*; – 312 ligne 15 d'en bas *tout ainsi coumee les sont* lire *t.a. coume eles s.*; – 312 ligne 4 d'en bas lire *paiye*; – 312 ligne 3 d'en bas *aynes de crestienté* lire *ayues de c.* où *ayues* signifie «voies de droit» et *crestienté* «tribunal ecclésiastique» cf. DocFlandrM, etc.

Dans ces conditions, l'établissement d'un glossaire aurait été périlleux. Mais un *index rerum* [469-476], même très consciencieux, ne peut pas en tenir lieu. Un petit peu de rigueur aurait même évité des articles comme *allectus* «harengs» 103 [on lit *allecibus*], 149 [on lit *allectiis*]. Il y a aussi un très copieux *index nominum* [441-467].

Un travail très sérieux et digne d'éloges, pour lequel on pourrait demander cependant un peu plus d'attention aux approches fondamentales de la philologie et de la linguistique, qui ont été parfois malmenées.

Gilles ROQUES

Danièle LOUIS (éd.), *Recueil d'atours inédits de la ville de Metz*, Nancy-Metz, ARTEM (Documents d'histoire sociale, Moyen Âge), 1995, XIX + 299 pages. (Prix G.A. Prost 1996 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

La ville de Metz a produit au Moyen Âge une abondante littérature municipale. On connaissait bien les Rôles de ban du 13e siècle (4 vol., BanMetzW ds le DEAF) et les

Jugements du Maître-Échevin (2 vol., JugMetzS). Les atours sont des actes rédigés dans une forme solennelle, qui contiennent des dispositions à caractère de loi ou de règlement, concernant la ville de Metz. On en a promulgué de 1220 à 1652. Près de 300 avaient déjà été publiés. L'éditrice, après avoir établi (comme mémoire de maîtrise) le catalogue des atours, a entrepris d'en publier une centaine (précisément 102) d'inédits, quelques-uns d'après les originaux mais la plupart d'après des copies du 15e siècle. Promulgués entre 1288 et 1551 (mais une large majorité est datée des années 1382 et 1413), ils concernent presque tous des métiers.

L'introduction est très sommaire et l'essentiel réside dans l'édition des textes. Le volume veut être une contribution à la constitution d'un corpus des atours messins.

Il est certain que l'étudiante a travaillé avec application. On n'en regrettera que davantage que tout un aspect de son travail, très important en l'occurrence, ait été totalement négligé. Il s'agit de la part philologique et linguistique. On ne trouve aucune indication sur les principes selon lesquels les textes ont été transcrits. En outre on sait que le messin médiéval possède une scripta très particulière, qui a déjà donné lieu à de nombreuses études depuis Fr. Apfelstedt en 1881 (PsLorrA) jusqu'à J.R. Smeets en 1978 (BibleMalkS) en passant par Salverda de Grave (JugMetzS). Aucun de ces travaux n'est cité. Les conséquences s'en font lourdement sentir et au premier chef dans le glossaire. L'éditrice a recensé avec beaucoup de soin les mots qui faisaient difficulté à ses yeux. Mais les solutions apportées sont trop souvent grossièrement fautives. Quelques exemples simples: un verbe *affierer* est établi comme vedette sur la base de *affierent* et *affierroit*: préférer *afferir*; – un mot lu *anmonre* est considéré comme une forme d'*amoner* «amener» alors qu'il faut lire *an moure* («moudre»); – *ampe* est glosé «hampe» dans *coppant ne raiant vigne ne ampes ne arbres* alors que *hampe* est tardif et secondaire et qu'il faut voir dans *ampe* une forme lorraine de *ente* «scion qu'on greffe; arbre greffé» (cf. TLF 9, 665b); – *ancombreir* est glosé par «recouvrer», sens imaginé à partir du contexte, alors qu'il signifie «passer avant, être prélevé sur (une somme)» (cf. Gdf 1, 111b avec exemples uniquement messins de 1282 à 1431); – *anffan* «enfant», la vedette ne peut être ainsi reconstruite à partir de *anffans*; – *année* «tonneau» est *asnée* «mesure (de charbon)» (cf. FEW 25, 436a); – *ansois* «parce que» dépasse le bon sens! – *assenié* «parfait» est une faute pour *assevie* (fém.); – *aycer*, fondé sur *aycent* subj. prés. 6, est de *aidier*; – *batillié* «martelé» est gratuit; peut-être «cranté»; – *bollewerquies* (lire *bollewerques*) «engin à lancer des projectiles» et dont on donne l'étymon (all. *bollewerk* sic!) n'a pas ce sens: c'est l'ancêtre de notre *boulevard*; – *bronche* «broche» se lirait mieux *brouche* (cf. *appronchier* pour *approuchier* 223), etc.

Les lectures doivent être trop souvent rectifiées: on lit *staveront* (258) d'où au gloss. *staver* «demeurer» pour *sçaveront*; – *seureir* (144) pour *sevreir* «séparer»; – *annaixement* (261) pour *aimaixement* «accord»; – *neuxent* (14) d'où *neuxer* «nuire» au gloss. pour *n'euxent*; – *waiemal*, dont on ne sait s'il faut interpréter la glose comme «laine d'année» ou comme «laine d'automne», se lira *waiewal* forme de *velvel*.

Dans ces conditions, on considérera que le courage de l'éditrice pour affronter des textes ardus aurait mérité plus de soutien de la part des enseignants et que l'Académie des Inscriptions a fait preuve de beaucoup de légèreté en récompensant un ouvrage qui ne répond pas aux critères de qualité absolument indispensables. Manquerait-on de spécialistes du français médiéval à Nancy?

Gilles ROQUES